TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 873 — DIMANCHE 13 - LUNDI 14 JANVIER 1980

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le malaise cubain

Le plus spectaculaire remaniement de l'appareil d'Etat cubain depuis janvier 1959, annoncé le vendredi 11 janvier à La Havane, se traduit d'abord par un renforcement, encore accru, des pouvoirs déjà très importants de M. Fidel Castro, numéro un inamovible depuis plus de vingt ans du régime révolutionnaire.

On pouvait penser que la présidence du Mouvement des non-alignés assumée par M. Fidel Castro au cours des trois prochaines années l'inciterait à se décharger de certaines tâches. Il n'en est rien, puisqu'il va désormais superviser personnellement les forces armées, la police, l'administration intérieure, la santé et la culture. Il sera assisté directement par son frère Raul, numéro deux du régime, déjà commandant en chef des forces armées.

Il faut donc que les « déficiences » dénoncées tout au long de 1979 par M. Fidel Castro soient *graves et préoccupantes pour que* les dirigeants se soient résolus à un bouleversement significatif de l'exécutif. Neuf ministres sont destitués, ainsi que deux présidents d'organismes d'Etat et le procureur général de la République. Plusieurs ministères de moindre importance sont purement supprimés dans un souci d'efficacité et de tentative de lutte contre une bureaucratie envahissante et pesante. Quatre vice-présidents de gouvernement sont également chargés de contrôler directement des ministères.

M. Carlos Rafael Rodriguez, ancien dirigeant du parti socialiste populaire (P.S.P., communiste) avant le triomphe de la révolution castriste, est en revanche l'un des rares vice-présidents du gouvernement à ne pas être promu. Il est vrai que M. Carlos Rafael Rodriguez, véritable numéro trois du régime, contrôle déjà *de fait* le secteur des relations économiques et commerciales avec l'étranger.

Ce remaniement complète en l'amplifiant les décisions prises en décembre dernier : destitution des ministres des transports et de la santé et nomination à l'intérieur de M. Ramiro Valdes, un homme réputé pour son énergie. Vétéran de la lutte contre la dictature Batista avant 1959, M. Ramiro Valdes a aussitôt mis en place un système rigoureux de contrôle de la sécurité dans la capitale et en province. Les patrouilles des comités de défense de la révolution sont plus actives que jamais, et les vérifications d'identité se sont multipliées, attirant du même coup l'attention sur un regain d'opposition larvée. De bonne source, on signale à La Havane plusieurs centaines d'arrestations dans le cadre d'une campagne qualifiée *par les autorités de lutte contre* la délinquance et le trafic des bons d'essence.

Laisser-faire, négligences et incompétences de fonctionnaires trop nombreux et irresponsables, corruption, marché noir encouragé par les facilités dont bénéficient les dignitaires du régime et certaines catégories d'étrangers, mauvaise administration locale, déficiences graves des transports, particulièrement à La Havane, difficultés d'approvisionnement pour la majorité des Cubains toujours soumis à un rationnement tatillon et contraignant, endoctrinement d'une presse ennuyeuse, dont la faiblesse est pourtant régulièrement dénoncée par M. Fidel Castro, limitations des libertés de déplacement et d'expression, conformisme intellectuel, exaltation répétitive des exploits de la Sierra-Maestra, vieux maintenant d'un quart de siècle : le malaise cubain n'est pas nouveau, et il n'est pas seulement lié aux difficultés réelles de la tentative de construction d'un régime socialiste à quelques encâblures de la Floride.

Il est aggravé depuis quelques mois par les premiers pas vers une normalisation avec les Etats-Unis — la dénonciation de l'impérialisme américain perd de son impact — et par le retour dans l'île de cent mille exilés. Les Cubains, fatigués par vingt ans de privations, aspirent à plus de libertés.

(Lire nos informations page 16.)

LES DEUX CRISES D'ASIE CENTRALE ET LEURS RÉPERCUSSIONS

• AFGHANISTAN : l'Inde fait confiance à l'U.R.S.S. dont les troupes auraient subi des pertes sérieuses

• IRAN : des émeutes éclatent à Tabriz après l'exécution de onze partisans de l'ayatollah Chariat Madari

● *EN AFGHANISTAN la résistance* à l'intervention militaire soviétique se poursuit. Selon Washington, l'armée rouge aurait subi des pertes sérieuses — un millier de tués et blessés — en une quinzaine de jours.

A Kaboul, la libération de prisonniers politiques a été marquée, vendredi 11 janvier, par des émeutes : plusieurs milliers de personnes ont forcé les portes d'une prison, libéré des détenus qui devaient être maintenus en prison et crié le slogan : « A bas les Soviétiques. »

D'autre part, le gouvernement de M. Babrak Karmal a été élargi le 12 janvier tandis qu'un « Front national » est en cours de constitution.

● A NEW-DELHI la nouvelle équipe dirigeante a, sur ordre de Mme Gandhi, indiqué avoir obtenu l'assurance de l'U.R.S.S. qu'elle retirerait ses forces quand le gouvernement afghan le lui demanderait et qu'elle n'avait aucune raison de mettre en doute « la parole d'un pays ami ». Le représentant indien aux Nations unies a pris la parole dans ce sens et exprimé sa « confiance » dans l'Union soviétique.

● EN IRAN, l'exécution au terme d'un procès sommaire, à Tabriz, chef-lieu de l'Azerbaïdjan oriental, de onze membres du parti républicain du peuple musulman (P.R.P.M.) se réclamant de l'ayatollah Chariat Madari a créé un climat insurrectionnel (voir page 5, l'article de notre envoyé spécial).

Dès l'annonce des exécutions par la radio locale, des milliers de partisans de l'ayatollah Chariat Madari se sont répandus dans les rues de Tabriz, tenues par les gardiens de la révolution en armes. Les émeutiers ont attaqué notamment le quartier du Bazar, s'en prenant aux magasins dont les vitrines ont été brisées.

Une émeute aux portes de Kaboul

De notre envoyé spécial

Kaboul. — La libération du troisième groupe de prisonniers politiques depuis l'arrivée au pouvoir de M. Babrak Karmal s'est terminée par une émeute, le vendredi 11 janvier, à la prison de Pouli-Charkhi. L'armée afghane a tiré des coups de feu qui ont fait deux morts, dont un militaire.

La matinée avait commencé dans une ambiance assez calme. En autobus, en taxi ou à pied, une dizaine de milliers de personnes s'étaient rendues à Pouli-Charkhi, immense fort situé à 25 kilomètres de la capitale et composé pour l'essentiel de bâtiments tout neufs. Deux lignes de soldats afghans, armés de *fusils*, baïonnette au canon, et de fusils mitrailleurs, faisaient face à la foule. A l'intérieur de la prison, quatre véhicules blindés et plusieurs dizaines de soldats soviétiques, surtout d'origine asiatique, avaient pris position. Il semble que les Soviétiques soient installés dans la prison depuis leur arrivée en Afghanistan.

Pendant des heures, la foule attend patiemment que les détenus libérés soient emmenés dans des autobus vers le centre de la ville. C'est à ce moment là que la tension commence à monter. Cent vingt-six prisonniers politiques, appartenant pour la plupart à la famille du prince Daoud, renversé par la révolution d'avril 1978, devaient être libérés. Selon les autorités, il s'agissait des derniers prisonniers politiques. Quand les grilles de la prison se referment, tous les gens qui n'ont pas retrouvé le parent ou l'ami qu'ils attendaient montent vers la prison, prennent d'assaut les grilles, puis, après avoir fracturé les portes, pénètrent dans les cours, sans que les soldats afghans ou soviétiques interviennent.

Plusieurs milliers de personnes, souvent de très jeunes gens, forcent alors les portes des cellules, libèrent une dizaine de prisonniers, qu'ils portent en triomphe avant de les faire disparaître au milieu de la foule. Des dossiers sont jetés sur le sol, déchirés, brûlés. Des jeunes montrent aux journalistes étrangers présents dans la cour des prisonniers qu'ils désignent comme des Pakistanais restés plusieurs années en détention et qu'ils sont visiblement heureux d'avoir libérés. L'un d'eux grimpe sur un petit tertre et se met à crier, repris par plusieurs centaines d'auditeurs : « *A bas les Chouravi !* » (Soviétiques). « *On ne veut pas de Russes chez nous, en Afghanistan !* » Par une fenêtre, un détenu crie qu'il sont encore cinq cents prisonniers dans son petit bâtiment.

C'est alors, semble-t-il, que les forces de l'ordre qui avaient paru presque indifférentes, décident de réagir. Les assaillants sont bouclés dans les cours, quelques soldats afghans tirent.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Avec des glaçons

Et voilà, nous savons tout, grâce à M. Georges Marchais en direct de Moscou : si le « socialisme » avance à grand bruit de bottes en Afghanistan, c'est que l'« impérialisme » menaçait ce petit pays sans défense ; si M. Pierre Joxe est un « paltoquet », c'est qu'il est le « valet de François Mitterrand », etc., etc.

Certains tireront de ces propos audacieux la conclusion que le secrétaire général du P.C.F. a perdu son sang-froid : il semble au contraire, à entendre ce vieil air qui nous rappelle les saisons glacées d'il y a vingt ans, qu'il vient de le retrouver.

BERNARD CHAPUIS.

Le choix internationaliste du P.C. pèse sur les orientations du P.S.

A L'Assemblée de Strasbourg les communistes italiens condamnent l'intervention soviétique

La manière spectaculaire dont M. Georges Marchais a confirmé à Moscou, après les entretiens entre le P.C.F. et le P.C.U.S., le changement de ligne politique de son parti provoque des réactions très vives au moment où les communistes italiens déposent à l'Assemblée européenne une motion condamnant l'intervention soviétique en Afghanistan.

En approuvant ostensiblement la politique étrangère de l'Union soviétique, le P.C.F. s'enferme non seulement dans un isolement qu'il a déjà connu dans le passé, mais s'attire aussi des griefs qu'il a déjà encourus : « parti de l'étranger », « résurgence du stalinisme », etc.

Les formations et personnalités de la majorité relèvent que la notion d'union de la gauche n'a plus aucune signification. Les organisations de gauche ne sont pas loin de faire le même constat comme en témoignent les déclarations amères de M. Edmond Maire.

L'union de la gauche, qui était déjà mal en point, reste-t-elle encore crédible ? Telle est la question posée à la convention du parti socialiste, réunie pendant le week-end à Alfortville. Les délégués étaient appelés à se prononcer sur le projet socialiste avec, en arrière-plan, l'élection présidentielle mais l'intervention soviétique en Afghanistan et le nouveau choix internationaliste du P.C.F. devaient peser sur leurs débats internes.

Le P.C.F., qui est un parti sexagénaire, a, au cours de son histoire, changé maintes fois de ligne politique. Souvent d'une manière brutale, car ces changements étaient ordonnés par la direction du Mouvement communiste international, c'est-à-dire par Moscou. Le P.C.F. a tantôt été appelé à donner la priorité à son action internationaliste, tantôt à son rôle dans le cadre national, l'un de ces choix n'excluant pas tout à fait l'autre.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 3.)

Le retour

M. GEORGES MARCHAIS a bien donné ses trois dimensions à l'intervention soviétique en Afghanistan : régionale, internationaliste et française. Et si, *comme au temps de la guerre froide, il est passé aux insultes,* c'est qu'il n'a pu échapper aux contradictions où il s'est enfermé.

Personne ne conteste que la rébellion islamique, aidée ou non de l'étranger, était sur le point de l'emporter en Afghanistan ; il en tire deux conclusions : l'une pour l'avenir, l'autre pour le passé. Que demain, dans un pays ou un autre, des « forces démocratiques » qui « luttent pour le socialisme » soient menacées par l'« impérialisme » et qu'elles fassent appel à la « solidarité internationale », c'est-à-dire à l'Union soviétique, M. Georges Marchais *approuve par avance* l'intervention armée de Moscou.

Pour le passé, cette thèse ne vaut pas pour la Tchécoslovaquie. L'« impérialisme » ne menaçait pas ce pays, qui voulait seulement « donner une orientation nouvelle à la construction de la société socialiste ». Le parti communiste avait à l'époque exprimé sa « réprobation » puis, un ton au-dessous, sa « désapprobation » de l'intervention soviétique ; aujourd'hui, deux tons au-dessus et par quatre fois, il exprime sa condamnation du coup de Prague qui sert ainsi « a contrario » à justifier celui de Kaboul !

M. Georges Marchais aurait pu et dû s'arrêter là. En voulant épouser à 100 % la thèse soviétique, il est enfermé dans *deux contradictions. Comment* soutenir que l'Union soviétique est intervenue à l'appel d'un président afghan qu'elle allait exécuter sur-le-champ ? Comment peut-il affirmer que les forces soviétiques n'interviennent pas contre la guérilla qui a justifié leur intervention et qui, ne trouvant devant elle ni les troupes afghanes ni les soldats russes, devrait logiquement l'emporter ? A trop vouloir prouver...

J. F.

(Lire la suite page 3.)

LA CRISE DE L'ÉNERGIE

La corde au cou

par ALFRED SAUVY

Les événements les plus surprenants sont parfois les surprises elles-mêmes. Que les Occidentaux, et plus encore les Français, s'étonnent de voir le pétrole monter de degré en degré est proprement déconcertant, puisqu'ils ont fait tout ce qu'il fallait pour cela.

Le parcours a été en deux étapes : dans la première, disons jusqu'en 1973, le transport par route a bénéficié du double avantage de la législation (fiscale notamment) et d'une large informaton unilatérale pour annoncer l'opposé. Ce n'est plus la peine de dénoncer, chiffres à l'appui, le mythe de la voiture surimposée, puisqu'aucun écho ne résonne et que le Conseil économique et social lui-même s'est livré un jour à des manœuvres... exceptionnelles pour étouffer la réalité. Que chacun regarde déjà combien il paie d'impôts pour son logemenu et pour sa voiture. Et s'il fait intervenir, en contrepartie, les dépenses d'entretien et de police de la route, en face des impôts spécifiques sur le carburant, il verra ou sentira que les maisons paient pour les voitures..

Une légende berceuse ne se détruit pas facilement. Par exemple, après vingt-deux ans, les Français accusent encore le « détournement de la vignette », alors que, sans la séparation des comptes (conforme aux règles budgétaires), une 2 CV acquitterait aujourd'hui plus de 100 francs par an.

Il existe bien une Commission des comptes des transports de la nation ; elle remet à peu près les choses en ordre, en laissant de côté, toutefois, les vies humaines (la vie n'a pas de prix, donc on ne la compte pas), la balance des paiements et le coût de l'embouteillage. Or celui-ci, calculé par M. J.-M. Beauvais pour la région parisienne, dépasse de très loin le déficit financier de la R.A.T.P., mais la consigne du silence est vigilante, là aussi.

En bref, les Occidentaux ont, pendant les années 60, tressé un nœud coulant autour de leur cou, en tendant le bout de la corde aux Arabes. Le seul sujet de surprise est que ceux-ci aient attendu 1973 pour tirer.

(Lire la suite page 13.)

LE PHÉNOMÈNE DU ROCK FRANÇAIS

Une aventure incertaine

Après la longue soirée du Palace consacrée mardi dernier à la « troisième génération » du rock français (Casino Music, Marquis de Sade, Edith Nylon), le groupe Trust donne un concert ce samedi 12 janvier, à 20 heures, au Pavillon de Paris.

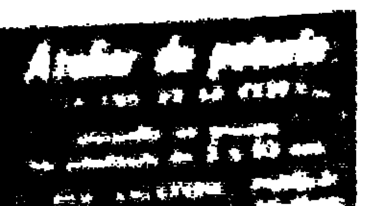
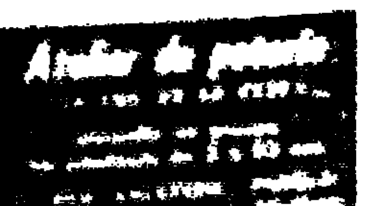
Il est de mode de parler du rock français. Quelque chose a changé il est vrai : dans les années 60, des groupes surgissaient par vagues et *disparaissaient rapidement*, faute de moyens ; aujourd'hui, Téléphone, Bijou, d'autres encore, construisent une aventure apparemment plus solide, rencontrent une audience plus large, et leurs albums atteignent et dépassent des chiffres de vente de 100 000 exemplaires.

D'autres musiciens ne demandent qu'à vibrer, à exprimer le lyrisme et la folie qu'ils peuvent avoir en eux. Tous ont senti l'importance et la valeur des mots en français. Tous savent aussi que la route leur est actuellement ouverte et qu'une forme discographique est prête, dans la situation présente du marché, à leur offrir une chance, à leur donner la possibilité de rentabiliser leur entreprise.

Mais l'importance du phénomène ne doit pas être exagérée. S'il exprime bien le fait que le rock est plus que jamais la musique de notre temps, la comparaison des groupes de l'Hexagone avec ceux du Royaume-Uni, des Etats-Unis, voire d'Allemagne fédérale (Udo Lindenberg, Nina Hagen, etc.) n'est pas possible. Le manque d'originalité de l'ensemble est flagrant. La plupart apparaissent comme des groupes musicalement colonisés.

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 9.)

LA VISITE D'UNE DÉLÉGATION DU P.C.F. A MOSCOU

M. Marchais affirme l'« identité de vues » du P.C.F. et du P.C. soviétique sur les questions internationales

M. Georges Marchais et la délégation du P.C.F. en visite à Moscou depuis lundi devaient regagner Paris samedi 12 janvier. Le secrétaire général du parti communiste a fait une déclaration, vendredi soir, à la télévision soviétique. Il a indiqué, selon l'agence Tass, que les partis français et soviétique « ont des vues identiques dans l'évaluation du rapport des forces dans l'arène internationale ». M. Marchais a déclaré que « des désaccords existent » entre les deux partis, mais il n'a pas évoqué le jugement que le P.C.F. avait porté et maintient sur l'entrée des troupes du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie, en 1968, et il a dénoncé « l'ingérence de l'impérialisme dans les affaires intérieures de l'Afghanistan », situation qui « a conduit l'Union soviétique à accorder une assistance à ce pays ».

M. Marchais avait, au contraire, évoqué la Tchécoslovaquie et la position de son parti sur les événements de 1968 comme sur les récents procès qui se sont déroulés à Prague dans une intervention de quarante-cinq minutes, en direct de Moscou, au cours du journal de la mi-journée sur TF 1. Le dirigeant du P.C.F. a opposé la situation en Tchécoslovaquie à celle de l'Afghanistan et justifié l'intervention de l'Union soviétique dans ce dernier pays.

Laissant à peine aux journalistes qui l'interrogeaient depuis Paris la possibilité de lui poser des question, M. Marchais a consacré de longs développements à la situation internationale. Il s'est déclaré prêt à débattre publiquement « avec quiconque » de la conformité de la politique actuelle du P.C.F. avec les décisions adoptées par le congrès de mai 1979. En s'offrant à une confrontation télévisée avec les membres de son parti qui critiquent sa politique — on pense naturellement à M. Jean Elleinstein, — M. Marchais se propose sans doute de faire apparaître de façon tranchée une opposition irréductible entre le parti, qu'il représente, et ces militants qui sont devenus, selon la direction, les agents d'une campagne dirigée de l'extérieur contre le P.C.F. — P. F.

Interrogé sur l'Afghanistan *(nos dernières éditions du 12 janvier)*, M. Marchais a déclaré : *« On ne peut pas séparer l'examen de la situation afghane de la situation internationale* [marquée par] *une évolution du rapport des forces dans le monde en faveur du progrès social, de la démocratie, de la paix, de l'indépendance et du socialisme. »* Cette situation amène, a-t-il dit, l'« *impérialisme* » à chercher les voies d'une contre-offensive, ce qui l'a conduit, dans le cas de l'Afghanistan, à intervenir « *principalement à travers son représentant dans la région, le Pakistan* ».

M. Marchais évoque le principe de non-ingérence mais aussi celui de la solidarité internationale et il ajoute : « *Nous sommes contre l'exportation de la révolution, mais nous somme aussi contre l'importation de la contre-révolution.*

» Si, par malheur, les forces démocratiques, qui luttent pour leur indépendance, pour le progrès et pour le socialisme, se privaient de la possibilité d'en appeler à la solidarité contre l'impérialisme, alors que ce dernier intervient pour maintenir la misère, le sous-développement, et l'analphabétisme ; alors que des dizaines de millions d'hommes et de femmes meurent à travers le monde ; si par malheur ces peuples, qui mènent le combat pour manger, pour vivre comme des hommes et non comme des bêtes, se privaient de la possibilité de mettre en œuvre la solidarité internationale, ils seraient contraints pour l'éternité à connaître le sort qui est le leur aujourd'hui. »

Le secrétaire général du P.C.F. a cité un reportage de la chaîne de télévision américaine C.B.S., « *qui fait la démonstration de l'existence de trente bases militaires situées au Pakistan pour intervenir dans les affaires intérieures du peuple afghan.* »

M. Marchais a ajouté : « *L'Afghanistan a, avec l'Union soviétique, depuis 1921, un traité d'amitié, traité qui a été renouvelé une seconde fois en 1931 et une troisième fois en 1978. Et ce traité de 1978 prévoit (...) que, à la demande d'une des deux parties, l'autre peut lui accorder l'aide militaire pour assurer son indépendance et la défense de ses frontières. C'est précisément ce qu'a fait le gouvernement afghan, et il l'a fait non pas seulement avec l'actuel premier ministre Kamal, il l'avait fait déjà avec Amin.*

» Or, nous ont dit les Soviétiques, nous avons résisté pendant plusieurs années et pendant des mois à cette demande pour ne pas, précisément, aggraver la tension dans cette région du monde. Mais, dans la toute dernière période, l'intervention militaire de l'extérieur était si forte que, si le gouvernement soviétique n'avait pas répondu à la demande qui lui était faite, cela aurait eu comme signification qu'il ne respectait pas le traité qu'avaient conclu entre eux les deux gouvernements.

« Pour Prague nous n'avons pas changé »

» Voilà comment les choses se sont passées. Et c'est à partir de là que l'on est en train de monter cette formidable opération internationale pour essayer de dresser les peuples contre l'Union soviétique. »

M. Marchais a précisé qu'il existe, à ses yeux, une « *différence fondamentale* » entre l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, en 1968, et celle qui vient de se produire en Afghanistan. Il a déclaré :

« *Nous avons condamné l'intervention en Tchécoslovaquie et nous continuons de la condamner. Et, dans les entretiens que j'ai eus, je l'ai dit à nos camarades soviétiques. Nous n'avons pas changé d'un pouce sur cette question. Et non seulement nous condamnons l'intervention qui a eu lieu en 1968, mais nous condamnons, et plus fermement que jamais, les procès et les arrestations qui ont eu lieu récemment à Prague. Et je n'ai pas caché à mes interlocuteurs que ça, ça n'avait rien à voir avec le socialisme.*

» Mais de quoi était-il question en Tchécoslovaquie ? Il était question de la volonté de l'immense majorité d'un parti, pour ne pas dire la quasi-totalité, et d'un peuple de donner une orientation nouvelle à la construction de la société socialiste. C'est de cela qu'il était question, et nous avions la conviction, et nous l'avons toujours, que le parti communiste de Tchécoslovaquie et le peuple tchécoslovaque avaient en eux-mêmes la force nécessaire pour conduire cette tâche à bien. Même s'il est vrai qu'ils commettaient certaines erreurs. Mais qui n'en commet pas ?

» Il n'y avait donc pas de raison valable pour une intervention. Et c'est pourquoi nous l'avons condamnée en 1968 et nous la condamnons de la même façon aujourd'hui. »

Le secrétaire général du P.C.F. a indiqué que M. Leonid Brejnev avait lui-même, au cours des conversations avec la délégation communiste française, « *présenté le rapport sur ces questions* ». M. Marchais a poursuivi :

« *Le camarade Leonid Brejnev m'a dit ceci : « Les troupes soviétiques ont comme mandat de ne pas intervenir dans les combats, certains combats intérieurs, certaines luttes de guérilla qui ont lieu; elles ont mandat de ne pas intervenir; elles ne doivent être présentes, m'a-t-il dit, qu'aux frontières pour empêcher les infiltrations de l'extérieur. (...) Dès le moment, m'a-t-il dit, où les conditions vont en être créées, nous retirerons nos troupes d'Afghanistan. Et nous souhaitons pouvoir le faire le plus vite possible.*

» Deuxième information qui m'a été donnée, et d'ailleurs elle figure dans notre communiqué et elle a trait aux missiles, à la question des missiles américains mis en place en Europe sur la base de la décision de l'OTAN. Eh bien (...) c'est que « l'annulation de la décision de l'OTAN ou la suspension effective de sa mise en œuvre permettrait d'engager des négociations efficaces sur la question des missiles de moyenne portée ».

M. Marchais a affirmé que le communiqué commun signé par le P.C.F. et le P.C. soviétique « *est en tout point conforme* » aux décisions du vingt-troisième congrès du P.C.F. « *Je suis prêt à tout débat à la télévision avec quiconque sur cette question* », a-t-il dit. Il a indiqué également qu'il avait « *expliqué à nos camarades soviétiques quelle était la signification exacte et profonde de l'eurocommunisme et notre attachement à l'eurocommunisme* ». M. Marchais a souligné : « *Nous, nous n'abandonnons pas l'union, nous ne renonçons pas à l'union. Jamais nous ne renoncerons à l'union de la gauche.* »

Quelle intervention extérieure ?

La thèse de l'« *intervention militaire extérieurse* » dans les affaires de l'Afghanistan néglige plusieurs points. La brutalité, sinon la sauvagerie, de la répression sous les gouvernements Taraki et Amin, a entraîné la fuite vers le Pakistan, et dans une moindre mesure vers l'Iran, de réfugiés qui seraient actuellement au nombre de quatre cent mille. Ils sont loin d'être tous d'anciens féodaux ou des réactionnaires musulmans ; il y a parmi eux de simples villageois dont les habitations ont été pilonnées par l'aviation et l'artillerie afghanes. Le gouvernement pakistanais a interdit l'installation sur son territoire de camps d'entraînement en tant que tels, de bases, mais il n'est guère en mesure d'interdire aux réfugiés de porter une arme comme le font traditionnellement les Afghans.

Le Pakistan n'est pas plus capable de verrouiller sa longue frontière avec l'Afghanistan, et d'empêcher l'entrée (pour des raisons humanitaires) des réfugiés et les va-et-vient de guérilleros. La situation de la résistance afghane dans ses sanctuaires au Pakistan est un peu comparable à celle des combattants algériens en Tunisie et au Maroc pendant la guerre contre la France.

Jusqu'à une date récente, les mouvements islamiques afghans déploraient amèrement le peu d'intérêt porté à leur lutte autant par les pays occidentaux que musulmans, et ils ne voulaient pas entendre parler d'un éventuel soutien chinois. Sans doute, l'interventoin soviétique devrait-elle changer les choses puisque Washington, depuis lors, laisse entendre que les armes dont les livraisons vont reprendre au Pakistan pourraient aller aux rebelles. L'Arabie Saoudite ne sera sans doute pas non plus le seul pays musulman à apporter un soutien financier aux exilés afghans. Mais, jusqu'à maintenant, les régimes communistes de M. Taraki et d'H. Amin faisaient moins face à une intervention militaire extérieure qu'à un soulèvement général populaire. Celui-ci est encore plus large depuis l'intervention militaire soviétique dans un pays non aligné bien qu'ami de l'U.R.S.S. Il est moins alimenté jusqu'à présent par l'aide extérieure que par un vif sentiment nationaliste dirigé contre l'« occupant » soviétique.

Les troupes soviétiques sont entrées en Afghanistan au cours des jours qui ont précédé le coup de force du 26 décembre. Si c'est à la requête d'Hafizullah Amin, on peut se demander pourquoi elles ont participé à son renversement. Et si l'ancien président était un agent de la C.I.A., on peut se demander aussi pourquoi il combattait des rebelles dont Moscou affirme qu'ils reçoivent l'appui des services de renseignements américains. Ne pourrait-on pas penser plutôt que les Etats-Unis, pris au piège des révolutionnaires islamiques iraniens à Téhéran, ne s'engagent qu'avec prudence à soutenir la rébellion afghane ? Quant à la Chine, elle n'a pas bougé lorsque, en 1971, l'Inde, soutenue par l'U.R.S.S., a provoqué l'éclatement de son ami le Pakistan.

G. V.

QUALIFIÉ DE « PALTOQUET »

M. Pierre Joxe : le secrétaire général du P.C. est mal à l'aise

Celui qui a été qualifié, vendredi, sur les écrans de TF 1, de « *paltoquet* » (1), d'« *insolent* » et de « *petit valet de François Mitterrand* », M. Pierre Joxe, est député socialiste de Saône-et-Loire depuis 1973. Agé de quarante-cinq ans (il est né en novembre 1934, à Paris), il est le fils de M. Louis Joxe, ancien ministre du général de Gaulle. Ancien élève de l'ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes, il est un collaborateur très proche de M. François Mitterrand et ce depuis l'époque où l'actuel premier secrétaire du P.S. animait la convention des institutions républicaines. Il est considéré, au sein du parti, comme un des théoriciens de la ligne politique du courant Mitterrand.

Le télégramme que M. Pierre Joxe avait adressé à M. Marchais à Moscou, — et qui a déclenché la violente réaction du secrétaire général du P.C. — était confié « *aux bons soins de l'ambassade de France* ». Son contenu était le suivant : « *Cher camarade, aujourd'hui vendredi,* l'Humanité, *fondée jadis par Jean Jaurès, publie un communiqué commun P.C.F.-C.V.S. totalement silencieux sur un des aspects principaux de la lutte pour la paix : la situation en Afghanistan. En outre* l'Humanité *annonce que vous parlerez, ce jour, depuis Moscou, en direct sur la télévision française, ce qui est inhabituel et insolite mais peut-être utile.*

» Ayez la clairvoyance et le courage de profiter de cette rare possibilité pour dire la vérité sur la situation en Afghanistan. Aucun prétexte ne peut justifier une telle intervention militaire.

» En France, le Mouvement de la paix l'a condamnée. Vous agirez ainsi à la fois pour la paix et pour la France.

» Cordialement. »

Voici les propos tenus par M. Georges Marchais, de Moscou, au micro de TF 1, quand Patrice Duhamel et Yves Mourousi l'ont interrogé sur la réponse que lui inspirait ce message : « *Laissez Laissez donc Pierre Joxe de côté. Il s'agit d'une petite manœuvre politicienne, (...) qui ne grandira pas Pierre Joxe. Je n'ai pas de leçon de courage à recevoir de ce paltoquet.* »

— Patrice Duhamel : « *Disons, M. Marchais...* »

— M. Marchais : « *Non, non... écoutez...* »

— Patrice Duhamel : « *C'est pour...* »

— M. Marchais : « *Si vous menez l'interview de cette manière, je me lève et je vais me promener dans les rues de Moscou, alors...* »

— Patrice Duhamel : « *Mais, M. Marchais...* »

— M. Marchais : « *Ou vous me posez des questions et je réponds, ou vous avez décidé de faire avec moi ce qu'on a fait avec Fiterman hier (2) et je me lève et je pars. Alors, il faut savoir ce que vous voulez.* »

— Patrice Duhamel : « *C'était pour que les téléspectateurs comprennent...* »

— M. Marchais : « *Mais, ne vous en faites pas, les téléspectateurs, ils me comprennent quand je parle. Ils me comprennent beaucoup mieux que vous parce que, vous, vous leur cachez la vérité. (...)* »

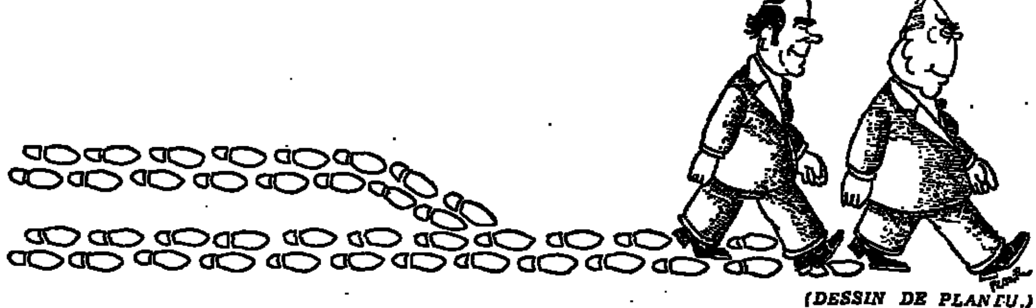
(Patrice Duhamel rappelle alors les termes du télégramme.)

— M. Marchais : « *Cela justifie ce que je viens de dire : Pierre Joxe est un insolent. (...) C'est une insolence. Je ne l'ai jamais pratiquée à l'égard de quelque homme politique que ce soit et je dis que je n'ai pas de leçon de courage à recevoir de ce paltoquet qui n'est rien d'autre que le petit valet de François Mitterrand.* »

Vendredi soir, au micro d'Antenne 2, M. Lionel Jospin répondait que M. Marchais avait usé d'un langage qui rappelait l'époque stalinienne. M. Pierre Joxe, de son côté, publiait une déclaration dans laquelle on lisait : « *Quand un homme perd son sang-froid, c'est qu'il est mal à l'aise. Cela est vrai aussi pour un homme politique. Georges Marchais a du mal à justifier que les chars soviétiques soient malvenus à Prague mais bienvenus à Kaboul. L'avenir dira ce qu'en pensent les autres communistes français.* »

(1) *Paltoquet* : « Homme insignifiant et prétentieux, insolent » ; naguère, le mot paltoquet indiquait plutôt une nuance de grossièreté.

(2) M. Marchais fait allusion à la manière dont s'était déroulée, le 8 janvier à Antenne 2, une interview de M. Charles Fiterman (*le Monde* du 9 janvier). Le lendemain, *l'Humanité* avait protesté en écrivant notamment, dans un encadré en première page : « *Charles Fiterman a été interrompu quatorze fois en neuf minutes. Dans les propos du présentateur et de l'intervieweur Daniel Grandclément, l'absence de la plus élémentaire courtoisie professionnelle le disputait à la haine politique mal contenue.* »



(DESSIN DE PLANTU.)

● *M. Jean Elleinstein* a déclaré, vendredi 11 janvier, sur France-Inter, que « *les Soviétiques pratiquent la même politique d'hégémonie et de domination que celle des impérialistes* » et que leur intervention en Afghanistan « *est un acte d'agression contre un peuple* » « *Il faut combattre toutes les interventions hégémoniques des grandes puissances, quelles qu'elles soient et quel que soit le lieu où elles se situent* », a ajouté M. Elleinstein.

● *Le Centre national des indépendants et paysans* (dont le président est M. Philippe Malaud) : « *Après s'être présenté aux couleurs de la France, le parti communiste confirme son caractère de parti de l'étranger. Les trois jours de conférence de M. Georges Marchais à Moscou sont l'aveu officiel d'une prise de consigne. Les honneurs réservés aux chefs d'Etat qui lui ont été accordés sont lourds de menace pour l'avenir de la France.* »

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., : « *J'ai toujours considéré que le parti communiste n'avait pas changé de visage. Simplement, il avait mis quelquefois un masque pour parler avec ses partenaires. Le P.C. est demeuré fondamentalement stalinien, comme le confirment les propos de M. Marchais.*

M. Pons, qui participait vendredi à une réunion aux Andelys, a jugé « *cocasse* » l'entrevue entre M. André Lajoinie et le ministre français des affaires étrangères. « *Si quelqu'un pouvait apporter des informations sur l'Afghanistan*, a-t-il dit, *c'était bien le responsable du P.C., dont le leader était à Moscou.* »

LE P.C.F. ACCUSE FRANCE-INTER DE S'ÊTRE LIVRÉE A UNE « OPÉRATION TÉLÉGUIDÉE DE L'ÉLYSÉE »

France-Inter souhaitait, pour son émission « Le téléphone sonne » du vendredi 11 janvier, à 19 h. 15, la participation d'un dirigeant du P.C.F. Selon les indications qui nous ont été données par la rédaction de France-Inter, il a été proposé au parti communiste soit la réalisation d'un « duplex » avec Moscou, afin de donner la parole à M. Georges Marchais ou à un membre de la délégation du P.C.F. en visite en Union soviétique, soit de désigner pour l'émission un responsable du P.C.F. se trouvant à Paris.

France-Inter proposait un débat avec un représentant du P.S. ou un représentant de la majorité, ou encore la seule intervention d'un porte-parole communiste. Ces propositions ayant été refusées, la station a décidé de réaliser l'émission avec MM. Jean Elleinstein et Antoine Spire, deux militants communistes en désaccord avec la direction de leur parti.

Le bureau de presse du P.C.F. a publié pour sa part le communiqué suivant :

« *Dans l'après-midi du vendredi 11 janvier, la direction du service politique de France-Inter a multiplié les manigances à la suite de l'interview de Georges Marchais à TF 1. Elle a notamment proposé une confrontation sur l'Afghanistan entre un dirigeant de notre parti et le dirigeant socialiste Pierre Joxe, alors que celui-ci s'était livré, le matin même, à une provocation à l'égard du secrétaire général de notre parti. Les tentatives de France-Inter se sont prolongées jusqu'aux environs de 18 heures. La présence, une heure plus tard, de Jean Ellenstein et d'Antoine Spire à l'antenne a montré ce que la station avait en vue*

» Cette opération de la radio d'Etat, téléguidée de l'Elysée, s'inscrit dans la tentative frénétique de l'ensemble des moyens d'information de caricaturer grossièrement la position de notre parti et de son secrétaire général. »

هكذا من الأصل

DU P.C.F. A

e secrétaire général du P.C.

19e SALO
INTERNA
DE LA N
DE PLAIS

SALON
ISCINE

ET L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN

DÉNONCANT L'ATTITUDE DU P.C.F. ET DE LA C.G.T.

La C.F.D.T. veut néanmoins relancer l'action syndicale unitaire

Reprenant ses déclarations faites trois jours plus tôt, la C.F.D.T. a, le 11 janvier, de nouveau souligné combien les positions du P.C.F. et de la C.G.T. dans l'affaire afghane nuisent à l'unité d'action.

MM. Maire, secrétaire général, et Rolant, secrétaire confédéral, ont encore durci leur jugement en faisant état des divergences constatées au bureau de la C.G.T. et du communiqué publié à l'issue de la visite de M. Marchais au Kremlin.

Les derniers événements, constatent les dirigeants cédétistes, confirment le bien-fondé des prédictions de M. Maire sur l'échec de la gauche en 1981.

L'unanimité a été totale sur ces différents points au bureau confédéral qui a siégé les 9 et 10 janvier.

La C.F.D.T. n'en confirme pas moins sa volonté d'« action revendicative » avec la C.G.T., dont elle attend toujours la demande de rendez-vous annoncée par M. Séguy le 8 janvier.

Les cédétistes souhaitent que cette rencontre ait lieu « sans préalable », car ils pensent que leur campagne d'explications favorisera l'évolution de la C.G.T. au sommet comme à la base.

« L'Humanité » du 12 janvier accuse la C.F.D.T. de « déformer la politique du P.C.F. », et elle voit « dans cette escalade un nouveau prétexte pour tenter de *justifier les distances que cette organisation a prises à l'égard des luttes et de l'unité d'action* ».

M. Maire : une régression

« L'ombre de Kaboul pèse sur le mouvement ouvrier français », a dit M. Maire. *Le P.C.F.* aligne sa politique extérieure sur celle de l'Union soviétique et même approuve de nouveau sa conception du socialisme. *« Il veut aligner la C.G.T. sur ses positions.*

» Il y a un abcès qu'il faut vider. En parler, c'est rendre urgente une modification de cette attitude et aider au développement de l'unité d'action.

» Chacun sait que le climat, dans un pays, pèse en faveur ou non d'une mobilisation des travailleurs. Malheureusement, le non-respect de la tradition de liberté du mouvement ouvrier français par nos partenaires, leur non-crédibilité en la matière, rend moins crédible l'unité d'action et la mobilisation populaire aujourd'hui.

» Ceux qui ont pris la responsabilité de se taire sur l'Afghanistan ont pris le risque d'affaiblir la protestation populaire dans le pays.

Devant cette *« régression »*, estime M. Maire, c'est l'union des forces populaires qui est en jeu.

Cependant, c'est aussi sur le terrain syndical et social que la C.F.D.T. critique durement la C.G.T. Elle l'accuse de pratiquer *« un double langage »*. Cela a été notamment le cas dans *« l'échec prévisible »* des négociations sur la durée du travail. En faisant campagne pour *« les trente-neuf heures »*, la C.G.T. voulait surtout faire payer une heure de plus au tarif des heures supplémentaires. M. Rolant taxe également de *« double langage »* F.O. *« qui était prête à signer »* sous réserve de certains assouplissements. En revanche, la C.G.C. est restée fidèle à son accord avec la C.F.D.T. et n'a pas accepté une signature séparée. Le C.N.P.F. et M. Barre n'échappent pas, eux non plus, aux flèches de M. Rolant.

Ce dernier s'est également élevé, une fois de plus, contre l'*« intolérance »*, les *« attaques »* de la C.G.T., ses déclarations *« spectaculaires »* non suivies d'effet.

La C.F.D.T. s'affirme cependant unitaire, mais elle entend aussi établir un *« code de bonne conduite »* entre les deux centrales.

Mme JEANNINE PARENT : la C.G.T. risque de se trouver dans une position délicate.

Suite aux propos tenus par M. Georges Marchais à Moscou, nous avons interrogé Mme Jeanine Parent, membre de la commission exécutive de la C.G.T., qui nous a répondu ainsi :

« La déclaration de Georges Marchais, après son entrevue avec le parti communiste d'Union soviétique, se démarque en fait sensiblement de celle de la dernière commission exécutive de la C.G.T. même si nous avons été un certain nombre à trouver cette dernière insuffisante.

» C'est une nouvelle escalade du parti communiste français, contrairement à la position d'autres partis communistes nationaux, dans la voie de l'alignement sur les intérêts d'Etat de l'Union soviétique.

» Les paroles et le ton volontairement méprisants vis-à-vis des anciens partenaires du programme commun montrent que l'opération a aussi un caractère national.

» La C.G.T., ayant réaffirmé à son 40e congrès sa fidélité à l'union de la gauche, va se trouver dans une position délicate par rapport à la base et à ceux qui lui font confiance si elle ne se démarque pas plus nettement des positions du parti comuniste français. »

A L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Le P.C. italien se joint à une requête demandant le retrait des troupes soviétiques

De notre correspondant

Rome. — Les initiatives de M. Georges Marchais n'enthousiasment pas les communistes italiens, c'est le moins qu'uon puisse dire. Jamais les deux partis frères n'auront semblé aussi éloignés l'un de l'autre, même si on se garde à Rome de toute critique publique du P.C.F.

La conclusion des entretiens Brejnev-Marchais figure ce samedi 12 janvier au bas de la dernière page de l'*Unita* surmontée de deux autres informations apparemment plus importantes : les incidents d'Ajaccio et la mort du syndicaliste américain George Meany.

On chercherait en vain le moindre commentaire dans cet article non signé. L'organe officiel du P.C.I. se contente de rapporter quelques extraits du communiqué publié à Moscou et de la déclaration de M. Marchais à T.F.1.

Les élus « eurocommunistes » ne se sont jamais entendus au Parlement de Strasbourg. Une nouvelle preuve de leurs divergences vient d'être donnée à propos de l'Afghanistan, avec la présentation d'une résolution des Italiens, résolution dont l'*Unita* souligne qu'elle rejoint *« les initiatives prises par d'autres forces socialistes et démocratiques européennes »*.

Ce texte s'oppose diamétralement aux thèses du P.C.F. Le groupe communiste italien demande au Parlement de Strasbourg d'*« exprimer la réprobation la plus sérieuse pour l'intervention soviétique en Afghanistan, laquelle constitue une violation ouverte des principes d'indépendance et de souveraineté nationale »*. Il souhaite, d'autre part, que *« les neuf pays de la Communauté, dans le cadre de l'alliance atlantique et dans toutes les instances internationales, cherchent à faire prévaloir une ligne de négociations et de tractations »* et non *« de rétorsion et de durcissement des rapports visant à interrompre ou à affaiblir les échanges économiques et culturels »*.

Enfin, les parlementaires communistes italiens souhaitent que le conseil des ministres de la C.E.E. — présidé par l'Italie jusqu'au 30 juin — propose *« une initiative européenne en faveur de la détente et de la paix »*.

Dans cette résolution, il est explicitement demandé *« le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan »*, demande qui ne figurait pas dans le récent document de la direction du P.C.I. (*le Monde* du 8 janvier). Le parti de M. Berlinguer a donc encore évolué au cours de la semaine dernière. Comme pour les missiles de l'OTAN, il a réagi en deux temps. Cela illustre une certaine hésitation de sa part, et aussi l'importance qu'il attache aux réactions de l'opinion italienne. — R. S.

Le retour

(Suite de la première page.)

Enfin, même si, comme il le fait, on réduit l'eurocommunisme à la recherche pour chacun des partis communistes d'une voie propre vers le socialisme et à la « non-ingérence dans leurs affaires intérieures respectives », on ne peut ramener une divergence aussi profonde sur l'intervention soviétique à un problème secondaire. Ce ne sont plus deux conceptions du socialisme qui opposent le parti français et le parti italien, mais deux conceptions de la « solidarité internationale ». Or, pour les communistes, l'internationalisme compte autant, sinon plus, que « les traditions et particularités nationales ». Le retour...

L'approbation et plus encore la justification abusive de l'intervention soviétique pès. et pèseront lourdement sur la politique française. Pour le passé et pour l'avenir.

En 1978, l'Union soviétique ne souhaitait pas le succès de l'union de la gauche. Trop de signes et de témoignages (1) *interdisent de le contester*. Pris entre la solidarité de la gauche française et la solidarité internationale, le parti communiste a donné la priorité à la seconde sur la première. Le parti socialiste a pu lui en offrir l'occasion : la cause de la rupture était le souci des pays de l'Est de ne pas compromettre la détente en déstabilisant l'Europe. Car l'exemple français aurait eu un effet contagieux en Italie, en Espagne, et même au Portugal.

Enfermés dans leur logique ou leur dogmatisme, les dirigeants communistes français *croient échapper à la contradiction* puisque, depuis soixante ans, ils estiment que l'avenir et le développement du communisme dans le monde, et d'abord en France, dépendent de la survie et de la sécurité de l'Union soviétique. Le malheur pour eux, c'est qu'ils ne sont pas à l'abri de l'erreur, et les Soviétiques eux-mêmes ont reconnu en 1944-1945 qu'ils s'étaient trompés en 1939-1940 sur la nature du conflit franco-allemand. Le malheur pour les communistes français, c'est aussi que, même lorsqu'ils croient avoir raison, ils présentent leur ralliement de telle façon qu'ils heurtent ou blessent la sensibilité du plus grand nombre — et c'est bien pourquoi, en dépit de la différence des situations et les rapports de force, on croit revivre ces jours-ci le climat passionnel des lendemains du pacte germano-soviétique.

On peut s'expliquer l'intervention soviétique, et ce fut bien le cas du gouvernement français avant qu'il ne mesure mieux les réactions intérieures et extérieures ; on peut tenter de la justifier au regard de l'histoire et de la géopolitique ; on ne peut pas le faire dans la forme et le fond comme vient de le faire M. Georges Marchais.

L'approbation de l'intervention soviétique ruine-t-elle à jamais les dernières chances de l'union de la gauche, déjà réduites par le procès constamment instruit contre le parti socialiste et son premier secrétaire ? (2) A la fin de son plaidoyer, M. Georges Marchais en appelle bien à l'union « à la base ». Vieux vocabulaire et vieux rêve : l'union de la gauche n'a jamais abouti qu'à la suite d'accords « au sommet ».

Pour un communiste conséquent, les divergences de politique extérieure sont plus fondamentales que les désaccords de politique intérieure. Latentes avant les élections, ces divergences sont patentes depuis dix-huit mois. Elles laisseront plus de traces que les philippiques contre la social-démocratie. Sans doute, six ans après Budapest, c'était l'accord électoral de 1962 et, neuf ans après, c'était la candidature unique de la gauche contre le général de Gaulle ; sans doute, quatre ans après Prague, c'était la signature du programme commun puis les élections unitaires de 1973 et 1974 alors que, pour la France, les interventions soviétiques en Hongrie et surtout en Tchécoslovaquie étaient autrement traumatisantes que l'intervention en Afghanistan. S'il est un mot qu'il faut se garder d'employer en politique, intérieure ou étrangère, c'est bien celui de jamais.

Mais le plaidoyer de M. Georges Marchais s'inscrit trop dans une logique pour ne pas être significatif d'une évolution de la stratégie du P.C. depuis 1977-1978.

Le parti socialiste, que le hasard du calendrier amène à délibérer de son projet, peut-il l'ignorer ?

J. F.

(1) Un témoignage parmi d'autres : *« Quelques mois avant les élections de 1978, Giscard d'Estaing, recevant le président du Sénégal, Léopold Senghor, lui confie qu'il a été « officiellement informé » du souhait de l'Union soviétique que la gauche française ne l'emporte pas à la consultation. »* (Jean Daniel dans *l'Ere des ruptures*, Grasset.)

(2) Un exemple parmi d'autres. Publiant un article des plus sévères sur Staline, à l'occasion de son centenaire, *l'Humanité* du 21 décembre ne peut s'empêcher — quel rapport ? — de s'en prendre aux dirigeants socialistes qui gardent aujourd'hui un « silence honteux (...) sur les massacres des guerres coloniales dont ils portent la responsabilité directe ».

Le choix internationaliste du P.C.

(Suite de la première page.)

Pourtant, après la guerre froide, la coexistence pacifique, puis la détente, avaient paru libérer les partis communistes d'Europe occidentale de la tutelle soviétique. Le P.C.F., en particulier, s'était *alors mis en devoir* de s'intégrer davantage à la société politique française, de sortir de son ghetto. Ainsi était née la stratégie d'union de la gauche qui devait aboutir à une alliance fructueuse avec le P.S. et au programme commun de gouvernement. Les dirigeants communistes voulaient gouverner et n'hésitaient pas à payer le prix nécessaire pour rassurer leurs alliés et les électeurs en général.

De la reconnaissance du pluralisme politique à l'abandon de la dictature du prolétariat, de la désapprobation de l'intervention en *Tchécoslovaquie* aux *condamnations* des atteintes aux droits individuels et aux libertés, ils ont donné, pendant cette période, de nombreux gages de bonne volonté démocratique. La plupart de ces acquis ne sont, au demeurant, pas reniés aujourd'hui.

Le ghetto

L'union de la gauche a été fructueuse, certes, mais surtout pour le P.S. On peut considérer que le déséquilibre ainsi créé au sein de la gauche et aux dépens du P.C. a été, avec d'une part, la modification de l'environnement économique et la venue d'une crise peu propice à la réalisation des promesses du programme *commun, et, d'autre part*, la pression de Moscou, l'une des raisons de la rupture. Celle-ci a entraîné série de conséquences dont on continue de voir les effets.

Le parti communiste est retourné à un isolement dont il avait tenté de sortir. Avec son alignement sur les conceptions diplomatiques de Moscou, on peut parler d'un véritable retour au ghetto. Il faut bien voir qu'après une phase de « nationalisme », le P.C.F. cherche à compenser sur le plan international la solitude qu'il prend le risque d'assumer sur le plan intérieur. L'eurocommunisme en souffre, sans doute, mais c'est parce que le P.C.F., outre son passé pro-soviétique, n'a pas en France la place dominante que le P.C.I. occupe en *Italie*.

Le retour à l'internationalisme sert, parallèlement, de stratégie de rechange. A des militants et des sympathisants déçus et démobilisés par la rupture de la gauche, il faut offrir un autre espoir, un autre idéal, que la *conquête, d'avance stérile si elle* s'accomplit dans l'isolement, de positions électorales. La solidarité avec les forces de progrès, socialistes dans le monde, l'occupation des « terrains de lutte » en France, en cherchant à s'imposer comme la seule véritable force d'opposition, servent de relais. *« Les jeunes sont sensibles au langage de lutte et de solidarité internationale »*, a souligné M. Fiterman devant les secrétaires des fédérations.

Ces choix grossissent, à l'intérieur du parti communiste, une contestation qui avait déjà d'autres *motifs* de se manifester. *Elle* ne procède pas seulement des « compagnons de route » connus et d'intellectuels communistes qui se sont émancipés, mais touche aussi des cadres en fonction et des militants jouissant d'une certaine audience auprès de leurs camarades. La direction du P.C.F. semble *décidée à faire* la part du feu et commence à mettre en cause les manquements à la discipline du centralisme démocratique. Elle *tente de mobiliser* les militants contre une campagne anticommuniste réelle, mais qu'elle a contribué à relancer. Les moyens d'information sont les premiers visés.

Rien n'assure que la nouvelle ligne du P.C.F. sera définitive, mais nul ne peut dire quelle sera la durée d'une parenthèse qui met toute la gauche en fausse position.

Garder le cap ou opter pour la voie autonome

En fausse position, le *P.S.*, qui met la dernière main à un projet dont la réalisatoin s'appuierait sur l'union de la gauche retrouvée, l'est assurément. Il est partagé entre l'ambition d'imposer le retour à une stratégie qui paraît caduque aujourd'hui et la recherche d'une ligne autonome. Personne n'envisage ou n'ose évoquer la solution de remplacement qu'offrirait une alliance passée avec des forces ne se *situant pas à gauche*.

Autour de M. François Mitterrand, la majorité du parti socialiste estime qu'il faut « tenir bon » et « garder le cap » pour obliger le P.C.F. à revenir à de meilleurs sentiments unitaires. Cela implique, en particulier, un solide ancrage à gauche pour ne fournir aucun crédit à la campagne anti-socialiste des dirigeants communistes. M. Mitterrand et ses partisans pensent que c'est *parce qu'ils n'ont pas cédé* que l'argumentation communiste n'a pas convaincu, même au sein du P.C.F. Les troubles qui se manifestent chez les communistes sont, pour les dirigeants du P.S., autant d'encouragement à persévérer dans leur pression unitaire. C'est la première fois, observent-*ils*, que *la* direction du *P.C.* rencontre de telles difficultés pour faire admettre un changement de ligne. Le moment serait donc malvenu, compte tenu de ces indices positifs de changer de stratégie. D'autant qu'il n'y a pas de véritable solution de rechange, car la classe dominante en France est trop jalouse de son pouvoir pour le confier à une force social-démocrate non liée au P.C. Pour M. Mitterrand, le P.S. serait simplement prisonnier de la droite s'il s'orientait vers une solution de troisième force, faute d'une base sociale suffisante pour la soutenir.

La dérive vers la troisième force est la suspicion que font peser sur M. Rocard ceux qui veulent *« garder le cap »*. En l'occurrence, c'est moins M. Rocard qui se met en avant que M. Pierre Mauroy. Celui-ci se fonde sur les événements les plus récents (les conditions de la sécurité en Europe, la position du P.C.F.) pour réclamer une actualisation du projet socialiste. Il souhaite que *le* P.S. détermine une ligne beaucoup plus autonome par rapport à la stratégie dépassée de l'union de la gauche. *M. Rocard raisonne de la même* façon et estime qu'il serait à la fois plus réaliste et plus franc de reconnaître que le P.S. et le P.C. défendent des projets de société différents et concurrents. Qu'ils entrent donc en compétition ouverte — dit-il en substance — et que le meilleur l'emporte, étant entendu que la solidarité électorale continuera à se manifester face à la droite.

Au-delà du projet socialiste, qui n'est qu'un document de plus, c'est le choix des orientations du candidat socialiste à l'élection présidentielle qui se détermine. M. Mitterrand — et sans doute M. Rocard s'il devait être désigné — pensent qu'il appartiendra à ce candidat d'actualiser le document de référence du P.S. tandis que M. Mauroy préférerait que le parti se prononce avant de désigner son champion sur une matière aussi essentielle. Mais peut-on envisager cette actualisation sans déjà s'engager dans le processus de désignation du candidat ?

ANDRÉ LAURENS.

Dans la presse parisienne

LE QUOTIDIEN DE PARIS : indécence pénible.

« Dans cette façon de défendre à domicile *son suzerain, de le servir, de le justifier à la face du monde, au besoin en mettant en cause la politique de son propre pays, il y avait une indécence pénible. (...) Il y en aura pour se réjouir que le spectacle offert hier aux Français, pardon au monde, par le secrétaire général du P.C.F. ait été si comiquement lamentable : leur anticommunisme en sortira renforcé, et leur soulagement sera définitif devant ce dernier coup porté au cadavre de l'union de la gauche. Mais comment pourrait-on se réjouir quand on imagine ce qu'il peut y avoir en deçà et au-delà de cette malsaine exhibition ? Ce qui l'explique et ce qu'elle annonce ? Cet appui du P.C.F. à Brejnev, à quelles conditions a-t-il été donné ? Pour quel enjeu ? Qu'est-ce qui est en cause ? La prochaine succession de Brejnev et les grandes manœuvres qu'elle provoque dans l'univers communiste ? Une stratégie nouvelle de l'U.R.S.S. dans ses rapports avec l'Occident ? La perspective de la mort de Tito ? »*

(PHILIPPE TESSON.)

LE MATIN : arrogance et provocation.

« Il semble que le parti communiste ait de nouveau choisi, comme au temps de son hégémonie intellectuelle, l'arrogance et la provocation. (...) Décidément, les responsables du P.C.F., peut-être désorientés par l'exceptionnelle accélération des événements, s'engagent sur une voie qui pourrait porter un coup inattendu à leur force électorale, alors que leur conduite est certainement dictée par un calcul inverse. Georges Marchais, en tout cas, vient de perdre son sang-froid. Bien que l'histoire de France soit fort tumultueuse, rares sont nos leaders de gauche qui règlent, d'un pays étranger, des comptes de politique intérieure. »

LE FIGARO : pantalonnade.

« L'air de Moscou est tonifiant pour Georges Marchais. Jamais ce comédien du petit écran n'avait atteint un tel degré de perfection dans son art. Il s'est payé hier la tête des socialistes, et de quelle façon ! (...) Il apparaît clairement maintenant — si le doute était encore permis — que Marchais trouve son inspiration au Kremlin. Les égards qui ont entouré sa visite étaient révélateurs. La pantalonnade d'hier démontre que, si valet il y a, la livrée du secrétaire du P.C. porte la marque du maître qui l'a taillée. (...) Moscou est bien l'inspirateur de la campagne communiste contre les socialistes. L'offensive du P.C., chaque jour plus accentuée, correspond à une tactique délibérée des Soviétiques, pour lesquels les socialistes de tous bords constituent la cible privilégiée. »

(CHARLES REBOIS.)

LIBERATION : accents archaïques.

« Retrouvant pour l'occasion les accents archaïques des faux bons orateurs du Komintern seconde époque, trémolos et roulements de langue à l'appui, il a fait, mieux que n'importe quelle analyse de texte, la démonstration de l'identité profonde de vues qui existe entre son parti et la direction soviétique. (...) Ce n'est pas le « soldat » Marchais qui est allé voir le « colonel » Brejnev. La relation qui lie les deux hommes (les deux partis) plus de trente ans après la dissolution de l'Internationale communiste, et à l'heure où l'U.R.S.S. peut parfaitement se « défendre » elle-même, s'apparente plus à celle qui s'établit entre un président de conseil général et un chef d'Etat. On ne vient plus aux ordres, on négocie... »

(MAURICE NAJMAN.)

L'AURORE : un numéro de Malotru.

« Agressif, cynique, insultant les journalistes qui l'interrogeaient, tour à tour accusés de falsifier la vérité, d'être des fauteurs de guerre ou les complices des multinationales, Marchais s'est surpassé dans son numéro de malotru. Quand un de nos confrères de la télévision aura-t-il le courage de le prendre au mot quand il menace de s'en aller, quand l'un d'entre eux aura-t-il la dignité de dire à cet individu qu'il est un grossier personnage déshonorant la liberté d'expression qui lui est généreusement accordée ? Quand on falsifie la vérité avec autant d'effronterie que M. Marchais, en présentant des troupes d'occupation comme une armée de libération, on n'a aucune leçon de morale à donner. Cela s'appelle de la pudeur. C'est ce qui manque le plus au secrétaire général du P.C. »

(GUY BARET.)



L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE

Des divisions au Kremlin ?

Chaque importante négociation ou chaque crise internationale dans laquelle l'U.R.S.S. est impliquée entraîne, en Occident, une vague de rumeurs et d'hypothèses sur les *« divisions du Kremlin »*, le *« rôle croissant des militaires soviétiques »*, les conséquences de la *« lutte pour la succession »*. L'invasion de l'Afghanistan ne fait pas exception à cette règle.

Les premières « révélations » sur les luttes de tendance à Moscou proviennent, cette fois-ci, de Washington. Un haut responsable américain non identifié a laissé entendre, mercredi 9 janvier, que ni M. Kossyguine ni M. Brejnev n'auraient joué un *« rôle majeur »* dans le processus de décision de l'invasion de l'Afghanistan. Cette opération, a ajouté cet informateur anonyme, aurait été imposée par *« une faction »* du bureau politique soviétique *composée de MM. Kirilenko, secrétaire du comité central, Souslov, responsable de l'idéologie, Andropov, chef du K.G.B., Gromyko, ministre des affaires étrangères, et* le maréchal Oustinov, ministre de la défense.

Ces informations doivent être accueillies avec prudence. Ceux qui les propagent ne tiennent pas compte, en effet, de la manière dont les décisions sont prises au Kremlin depuis la chute de Khrouchtchev : elles ne procèdent plus de la volonté ou des caprices d'un seul homme, mais d'un consensus au bureau politique. Pour autant qu'on le sache, M. Brejnev, par exemple, a toujours évité dans les grandes négociations avec les Américains, de s'avancer trop loin sans associer ses collègues à ses initiatives. Tel a été, en particulier, le cas des rencontres avec Richard Nixon ou Kissinger : la partie soviétique n'hésitait pas, avant de fournir la réponse à une question importante, à demander une suspension des négociations, le temps de réunir le bureau politique.

On voit mal pourquoi l'invasion de l'Afghanistan, dont il était aisé de prévoir les très lourdes conséquences, aurait été « imposée » par certains membres du bureau politique à d'autres. Certes, la santé de M. Brejnev laisse à désirer, et M. Kossyguine a été victime, à l'automne, d'un nouvel accident cardiaque. Il n'empêche que le numéro un soviétique a participé aux entretiens de cette semaine avec M. Marchais. N'oublions pas non plus qu'il était déjà au pouvoir lorsque les dirigeants soviétiques ont décidé d'envahir la Tchécoslovaquie. M. Brejnev, enfin, compte bon nombre d'amis et de « clients » au bureau politique, à commencer d'ailleurs par M. Kirilenko, que l'information américaine fait figurer parmi les « comploteurs », et sans oublier M. Tchernienko, entré à la surprise générale au bureau politique à la fin de 1978. Quant à M. Kossyguine, qui a cessé toute activité publique, depuis le mois de novembre, il serait étonnant qu'il n'ait pas été informé de la décision. Le chef du *gouvernement soviétique, de toute* façon, ne passe pas pour un « mou ».

Chefs militaires et K.G.B.

Plutôt que de tenter de répartir les quatorze membres du bureau politique en « faucons » et « colombes », il serait intéressant de s'interroger sur l'importance qu'ont eue les « militaires » dans le processus de décision. Là encore, malheureusement, les informations vérifiables manquent. On ne doit pas oublier, cependant, que le maréchal Oustinov n'est pas un militaire au sens traditionnel du mot : cet ancien officier du génie est responsable depuis de très longues années de la politique d'armement de l'U.R.S.S. On estime que sa nomination au ministère de la défense, où il a remplacé le général Gretchko, a constitué une victoire du parti — donc des civils — sur les chefs militaires. Le ministre de la défense n'en dépend pas moins de ces derniers pour les évaluations des risques militaires d'une opération comme l'invasion de l'Afghanistan. S'il y a eu influence des chefs militaires, c'est peut-être à ce niveau qu'elle s'est exercée.

Autre source de pressions éventuelles, le K.G.B. Là encore, c'est un civil, M. Andropov, qui est à la tête de l'organisation. Mais, tout comme M. Oustinov, M. Andropov dépend, pour informer ses collègues du bureau politique, des informations et des évaluations qu'il reçoit de ses services. Ces évaluations portent aussi bien sur l'aspect militaire de la situation que sur les problèmes politiques. Il est indéniable que les rapports du K.G.B. en provenance de Kaboul ont pesé lourd dans la décision d'intervenir, puisque ce sont très certainement des agents soviétiques qui supervisent, depuis la « révolution » d'avril 1978, les responsables afghans.

Pour certains experts occidentaux, on a tort cependant de poser la question d'un abus de pouvoir à propos de l'invasion proprement dite de l'Afghanistan : menacée de défaite, l'U.R.S.S. n'avait pas le choix, de son point de vue, puisqu'il était exclu de subir une défaite humiliante. Le vrai « abus de pouvoir », le « coup de pouce fatal » aurait eu lieu non pas le mois dernier, mais justement en avril 1978, lorsque certains responsables soviétiques auraient laissé les anciens présidents Taraki et Amin renverser le régime Daoud, dont Moscou, pourtant, n'avait pas à se plaindre. Officiellement, Taraki et Amin ont agi en 1978 sans l'accord soviétique, plaçant l'U.R.S.S. devant le fait accompli. Cette version des faits est difficilement acceptable pour certains experts occidentaux qui n'excl[illegible]nt pas que les deux conjurés aient été encouragés à passer à l'action par des représentants du K.G.B. en Afghanistan.

JACQUES AMALRIC.

Une émeute aux portes de Kaboul

(Suite de la première page.)

Quand les journalistes quittent la prison après quelques minutes, deux corps sont allongés dans des flaques de sang. Plusieurs milliers d'Afghans sont assis par terre, gardés par des soldats afghans et russes. Quelques détenus libérés un instant sont renvoyés en prison.

Au début de la matinée, les autorités avaient permis à la presse de visiter un bloc vide (sur un mur blanc on pouvait voir les impacts laissés par le peloton d'exécution) et de s'entretenir avec les détenus qui devaient être libérés. Le commandant du bloc explique que lui-même avait été prisonnier pendant quatre-vingt-dix jours après le coup d'État d'Amin.

Un prisonnier qui nous est présenté, M. Ghaous Sherzad, est là depuis plus longtemps. Son père était le cousin de Daoud. Ancien ministre du commerce, ancien ambassadeur en France sous la IVe République, il doit être libéré lui aussi. M. Ghaous a quarante-trois ans, mais en paraît plus de soixante. Il a passé vingt mois et trois jours à Pouli-Charkhi. Il a été arrêté quelques jours après la révolution d'avril, avec toute sa famille, pour des raisons qu'il ignore. Sa femme et ses trois enfants (le dernier est âgé de neuf ans) ont été élargis il y a un an et vivent maintenant en Suisse. Sa maison et ses biens ont été confisqués. C'est par la télévision qu'il apprit l'avant-veille qu'il serait libéré. Lui-même n'a pas été torturé, mais on a arraché les dents artificielles de son frère : *« Ce qu'on a vu, ce qu'on a entendu,* dit-il, *pourquoi en parler maintenant. »*

Ancien élève des Hautes Etudes internationales à Genève, M. Ghaous Sherzad a fait sa thèse sur l'aide américaine et l'aide soviétique au tiers-monde. *« Je suis en plein dans le sujet »*, déclare-t-il avec un brin d'ironie, ajoutant toutefois que la présence des Soviétiques en Afghanistan lui paraît une solution inévitable. Un moindre mal. *« Je ne veux pas porter de jugement de valeur,* observe-t-il, *mais lorsqu'on a un voisin si puissant... »*

M. Karmal esquive les questions

D'autre part, la première conférence de presse, devant plus de deux cent cinquante journalistes venus du monde entier, du nouveau président de l'Afghanistan, M. Babrak Karmal, a fourni plus d'indications sur son style propre que sur sa politique. Toutes les questions que l'opinion publique internationale et la population afghane se posent sur les conditions de l'intervention des Soviétiques et sur l'élimination de Hafizullah Amin sont restées sans réponse. M. Karmal s'est contenté de répéter les formules qui forment, semble-t-il, la seule base de sa politique : Amin était un *« agent de la C.I.A. »* que *« l'impérialisme américain et ses complices chinois »* utilisaient pour miner l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Afghanistan.

La conférence de presse, prévue à l'origine pour mercredi 9 janvier, avait été reportée au jeudi pour une raison inconnue. Après une fouille minutieuse dans les locaux du ministère des affaires étrangères, les journalistes ont été conduits en autobus dans le palais Chechel-Setoun, ancienne résidence des hôtes officiels du gouvernement, situé à cinq kilomètres du centre de Kaboul. Ce bâtiment est gardé par des militaires afghans et par des soldats soviétiques portant l'uniforme afghan. Dans le parc, on voit encore de nombreux véhicules blindés ainsi que des batteries anti-aériennes.

M. Karmal est un homme de petite taille, d'une élégance soignée, aux cheveux frisés grisonnants et au nez fort. Il a pris place derrière une table au-dessus de laquelle ont été accrochées une carte de l'Afghanistan et deux portraits, celui de l'ancien président Taraki et celui de Mir Akbar Kheybar, *« martyr de la révolution »*, assassiné dans la rue quelques jours avant la révolution d'avril 1978. Pour sa conférence de presse, M. Karmal a choisi de s'exprimer en dari, langue de la majorité de la population afghane, alors que ses premières déclarations étaient en pachtoun.

Il a donné le ton de la conférence de presse en s'en prenant dès sa déclaration liminaire aux *« journalistes de l'opposition »*, c'est-à-dire venant des pays impérialistes, en leur demandant *« pourquoi ils n'étaient pas aussi nombreux au moment où l'impérialisme américain et son agent Amin ont éliminé Taraki »*. *« La réponse est claire,* poursuit-il. *Amin et la bande d'Amin travaillaient en étroite collaboration avec l'imérialisme et la réaction mondiale. »* Après cette entrée en matière plutôt agressive, les journalistes occidentaux, et notamment américains, ne devaient pas ménager M. Karmal, qui s'étonne un moment que tous veuillent poser des questions en même temps, expliquant cependant ce désordre par le *« système anarchique »* de l'Occident. Quand la question est trop embarrassante ou trop directe, le président refuse tout simplement d'y répondre, en traitant celui qui la pose d' *« agent de l'impérialisme »*.

Un journaliste demande pourquoi l'U.R.S.S. a apporté son soutien à un agent de la C.I.A. en la personne d'Amin. Réponse : *« L'Union soviétique, conformément à ses principes pacifiques de politique étrangère, n'est jamais intervenue dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. Après la révolution d'avril, elle a soutenu les acquis de la révolution, et après que Amin eut tué Taraki, elle a apporté son appui au peuple afghan, mais elle n'a jamais aidé le terroriste Amin.*

— Depuis la révolution, les dirigeants afghans ont été tués les uns après les autres. Ne craignez-vous pas pour votre ?

— Le dernier complot a été celui d'Amin. Les conspirations de toutes espèces ont été bannies pour toujours. »

Qui a appelé les Soviétiques ?

Qui a appelé les Soviétiques ? Sur cette question, la doctrine du gouvernement ne paraît pas très au point. Devant les Nations unies, M. Mohammad Dost, nouveau ministre des affaires étrangères, a déclaré que le gouvernement avait été formé le 27 décembre, et qu'il avait demandé l'aide soviétique le 28. Position difficilement tenable, car tout le monde sait bien à Kaboul que le pont aérien a fonctionné à plein du 24 au 26 décembre. M. Karmal donne deux autres versions à quelques minutes d'intervalle : *« Après la conclusion du traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage entre Kaboul et Moscou le 5 décembre 1978, l'Afghanistan a demandé l'assistance amicale de l'U.R.S.S., qui n'a pas accédé à cette demande. Après les violations de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du pays par des bandes venues de l'autre côté de la frontière, l'ancien gouvernement a redemandé l'aide de l'U.R.S.S., qui accepté de fournir une certaine assistance. »* Comme on lui fait remarquer que l' *« ancien gouvernement »* était celui d'Amin, et qu'il est pour le moins bizarre qu'un *« agent de la C.I.A. »* demande l'aide soviétique, M. Karmal explique que ce n'est pas Amin mais *« le légitime conseil révolutionnaire »* qui a demandé l'envoi d'un *« contingent limité »*.

M. Karmal se refuse à dire combien de soldats soviétiques se trouvent actuellement en Afghanistan, quel est le nombre des victimes du régime Amin, ou encore quand les troupes étrangères quitteront le pays. Il se déclare *« optimiste »* sur la possibilité de développer les relations amicales avec les voisins de l'Afghanistan, et estime que le non-alignement n'est pas incompatible avec *« l'aide matérielle et morale de l'U.R.S.S. »* pour *« la préservation de l'indépendance et de la souveraineté afghane »*.

En politique extérieure, le credo de M. Karmal tient en peu de mots : il faut en finir avec la politique agressive et provocatrice des impérialistes américains et chinois soutenus par les réactionnaires du Pakistan, d'Egypte et d'Arabie Saoudite. Le nouveau président commet toutefois un oubli : il omet de remercier expressément l'U.R.S.S. pour son aide fraternelle et désintéressée.

DANIEL VERNET.

Selon des officiels américains

UN MILLIER DE SOLDATS SOVIÉTIQUES AURAIENT ÉTÉ TUÉS OU BLESSÉS

Des combats se sont poursuivis, vendredi 11 janvier, entre soldats soviétiques et résistants nationalistes dans plusieurs régions de l'Afghanistan. Les affrontements les plus violents auraient eu lieu dans la province de Kandahar, au sud du pays, où les Soviétiques ont envoyé des renforts. Dans la capitale provinciale, les magasins sont restés fermés et la population s'est violemment heurtée aux Soviétiques, selon des témoignages de voyageurs arrivés au Pakistan. Des engagements auraient aussi eu lieu à Jalalabad. Les guérilleros afghans tentent, semble-t-il, de ralentir les déplacements des Soviétiques par des opérations de commandos contre les routes. C'est ainsi que les importantes routes conduisant de la capitale à Kandahar et à la frontière pakistanaise ont été coupées, ont déclaré des porte-parole des réfugiés.

Un haut responsable de l'administration américaine a déclaré qu'il y aurait 900 à 1 200 soldats soviétiques blessés ou tués depuis le 26 décembre. Au moins trois cents exécutions sommaires de prisonniers politiques, de personnalités religieuses et de membres des forces armées ont, d'autre part, eu lieu, affirme-t-on de même source à Washington. Les exécutions, à raison d'une quarantaine par jour, auraient lieu près de la capitale. Le responsable américain a précisé que ces informations reposaient sur des sources « absolument dignes de foi ».

D'autre part, selon le journal pakistanais « Jung », une vingtaine de soldats soviétiques, de confession musulmane, combattant en Afghanistan, auraient refusé de combattre les rebelles, et leurs camarades auraient ouvert le feu sur ces mutins.

Un autre organe pakistanais, « Nawa I waqt », indique que M. Papoutine, vice-ministre soviétique de l'intérieur, dont la mort avait été annoncée par la presse soviétique (« le Monde » du 5 janvier), a été tué en Afghanistan, où, selon ce journal, il avait été envoyé « pour organiser la révolte » contre le régime Amin. M. Karmal, le nouveau chef de l'État, a déclaré jeudi, qu'aucun soldat soviétique n'avait été « tué, blessé ou fait prisonnier » dans le cadre de l' « aide soviétique » à l'Afghanistan.

Enfin, selon le Departement d'Etat, l'U.R.S.S. continue d'envoyer des renforts en Afghanistan et à masser des troupes aux frontières de ce pays. Les services de renseignements américains, cités par la chaîne de télévision ABC, estiment, d'autre part, que des forces soviétiques pourraient franchir la frontière nord-ouest du Pakistan d'ici à un mois pour déloger les rebelles afghans (A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.).

● *Le bureau politique du parti républicain* a publié, jeudi 10 janvier, une déclaration dans laquelle on lit notamment : *« Il ne saurait être question pour la France d'accepter la satellisation d'une nation, accompagnée au passage par la liquidation physique du chef d'Etat en place, par des forces militaires venues d'un pays étranger. Le parti républicain dénonce solennellement cette violation intolérable du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Face à ce mauvais coup porté à la politique de détente, la politique de la France, fidèle aux enseignements du général de Gaulle, reste solidaire de ses amis, mais ne s'aligne pas pour autant sur la politique décidé à Washington. »*

DEVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Paris déclare l'action de Moscou contraire au document franco-soviétique sur la détente

De notre correspondante

New-York. — La session spéciale d'urgence de l'Assemblée générale sur la situation en Afghanistan s'est poursuivie vendredi. Une résolution a été présentée par dix-sept pays non-alignés : Bahreïn, le Bangladesh, la Colombie, l'Egypte, la Gambie, le Honduras, la Malaisie, le Niger, Oman, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, Samoa, l'Arabie Saoudite, le Sénégal, Singapour et la Tunisie.

La résolution, qui reprend les points essentiels de celle adoptée le 7 janvier par treize voix contre deux au Conseil de sécurité, ne cite pas davantage l'Union soviétique. Elle insiste sur plusieurs points nouveaux, en particulier la qualité de « non-aligné » de l'Afghanistan, et évoque à plusieurs reprises la situation difficile des réfugiés afghans.

Plus d'une soixantaine d'orateurs auront pris la parole à la fin du débat qui est prévu pour ce samedi soir. La très grande majorité proteste contre l'intervention soviétique en Afghanistan.

Deux discours ont été remarqués vendredi : celui du Koweït et celui de l'Inde.

L'alignement de l'Inde

Le représentant permanent du Koweït, M. Bishara, a souligné la solidarité de son pays avec le pays islamique et non-aligné qu'est l'Afghanistan. *« Le peuple afghan,* a-t-il déclaré, *résistera à toute idéologie étrangère contraire à sa religion, à sa culture et à son histoire. »* M. Bishara a souligné qu'il ne pouvait pas accepter la formule nouvellement imposée en matière de relations internationales selon laquelle l'intervention étrangère est justifiée quand un pays est soumis à un régime d'oppression. *« C'était la formule de Pol Pot,* a dit M. Bishara, *et elle est inacceptable. »*

Le discours du représentant permanent de l'Inde, M. Mishra, qui est considéré à l'ONU comme un modéré, a, en soutenant ouvertement l'U.R.S.S., pris son auditoire habituel par surprise, semble-t-il. M. Mishra a déclaré que son pays ne pouvait pas rester indifférent *« aux tentatives de certaines puissances étrangères pour s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Afghanistan en entraînant et en armant des éléments subversifs et en les encourageant à semer le trouble dans le pays »*. *« Nous n'avons aucune raison,* a poursuivi M. Mishara, *de douter des assurances qu'un pays ami comme l'est l'Union soviétique nous a données. (...) L'Inde espère que l'U.R.S.S. ne violera pas l'indépendance de l'Afghanistan et que les forces soviétiques ne resteront pas dans ce pays un jour de plus qu'il ne sera nécessaire. »*

Le représentant permanent de l'U.R.S.S., M. Troyanovsky, a violemment attaqué le Pakistan, qu'il a accusé d'être l' *« un des principaux tremplins des activités anti-afghanes »*, et la Chine, dont les experts militaires, a-t-il assuré, ont armé, en Afghanistan, les factions rebelles de droite.

Au nom de la Communauté européenne, M. La Rocca (Italie) a indiqué que les Neuf ont tenté d'améliorer leurs relations avec l'Union soviétique. Mais la détente est indivisible et implique une modération particulière des pays qui ont une responsabilité importante dans le maintien de la paix. C'est pourquoi, a dit M. La Rocca, les Neuf demandent à l'Union soviétique de se conformer à la Charte des Nations unies et de mettre un terme à son intervention.

Le représentant de la France, M. Leprette a rappelé *« la déclaration conjointe de l'U.R.S.S. et de la France sur la détente internationale du 22 juin 1977 qui a constitué une étape importante d'un processus qui ne peut se développer que dans la confiance réciproque (1). (...) L'action de l'U.R.S.S. en Afghanistan n'est pas conforme à cette déclaration solennelle. La France lance à nouveau un appel au respect de l'indépendance de l'Afghanistan, au retrait immédiat et sans condition des troupes soviétiques de ce pays pour qu'il puisse retrouver la liberté, la paix et son droit à déterminer lui-même son destin. »*

NICOLE BERNHEIM.

(1) Déclaration publiée à l'issue de la dernière visite officielle en France de M. Brejnev (*le Monde* du 23 juin 1977).

New-Delhi fait désormais confiance à l'U.R.S.S.

De notre correspondant

New-Delhi. — La position exprimée devant les Nations unies par le représentant permanent de l'Inde *(voir l'article de notre correspondant à New-York)*, traduisait la note d'instruction que lui avait adressée, le 11 décembre, le ministère des affaires étrangères. Elle constitue un tournant dans l'attitude de l'Inde à l'égard de l'intervention soviétique.

Le 31 décembre, le gouvernement indien avait, en effet, exprimé, par la voix de M. Charan Singh, premier ministre chargé d'expédier les affaires courantes, la profonde inquiétude de son pays et demandé à l'U.R.S.S. de retirer *« le plus rapidement possible »* ses troupes d'Afghanistan (*le Monde* du 2 janvier).

La note du 11 décembre, qui reflète bien entendu la position de Mme Gandhi sur cette affaire, traduit également une certaine évolution du nouveau premier ministre indien. Tout en condamnant toute intervention extérieure dans les affaires intérieures d'un pays, Mme Gandhi n'en avait pas moins, le 31 décembre aussi, pendant sa campagne électorale, qualifié de *« regrettable »* l'intervention soviétique. Depuis, elle a incontestablement infléchi sa position, et le représentant indien aux Nations unies a dû présenter une analyse plus nuancée.

L'Inde estime que les événements intervenus en Afghanistan ne peuvent être jugés que par rapport à la situation générale de cette région et notamment à la lumière de l'installation de bases militaires dans l'océan Indien et de la fourniture d'armements à des pays d'Asie. L'Inde, rappelle-t-on ici, a des relations cordiales et étroites avec l'Afghanistan et elle tient à la paix, à la sécurité et au non-alignement de ce pays.

Ayant accepté l'explication donnée par l'U.R.S.S., selon laquelle les troupes soviétiques sont intervenues à la requête des Afghans et qu'elles quitteront ce pays dès que les dirigeants de Kaboul en exprimeront la volonté, l'Inde ne parle plus de *« retrait immédiat »*, mais fait confiance à la parole d'un pays avec qui Mme Gandhi a signé, en 1971, alors qu'elle était au pouvoir, un traité d'amitié de vingt ans.

Dans la situation actuelle, estime-t-on à New-Delhi, toute discussion sur un sujet lié aux droits du peuple afghan de sauvegarder son indépendance et sa souveraineté ne saurait avoir aucune utilité, mais ne pourrait, au contraire, que conduire à une intensification de la guerre froide et menacer la paix et la stabilité dans la région.

PATRICK FRANCÈS.

CHANTIERS FRANÇAIS EN PANNE

Kaboul ne répond plus...

L'Afghanistan n'a jamais été pour la France un partenaire commercial important. En 1978, les exportations à destination de Kaboul ont représenté à peine *60 millions de francs* (45 millions seulement pour les onze premiers mois de 1979).

Quant à la « percée » afghane sur le territoire français, elle est restée très modeste avec moins de 31 millions de francs, pour les onze premiers mois de 1979, de marchandises, principalement constituées de tapis, peaux, fruits secs et textiles.

Sur le plan industriel, aucun protocole financier n'a été signé depuis des années. Un seul contrat important a été conclu en novembre 1978 entre la société française Fives-Cail-Babcock (du groupe Babcock-Fives) — qui a réalisé en 1979 un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard de francs — et le ministère des mines et industries du gouvernement afghan dirigé à l'époque par le président Taraki. Objet du contrat : la livraison, clé en main, pour la fin novembre 1980, d'une sucrerie moderne d'une capacité de 2 000 tonnes par jour. Coût global : 250 millions de francs.

Les ennuis ont commencé dès juin dernier, lorsque le gouvernement afghan, d'accord à l'origine pour faire fabriquer une partie du matériel au Pakistan, décida, après la révolution prosoviétique d'avril, d'interdire de tels échanges avec le pays voisin soutenu par les *« impérialistes »*. La société française fut alors chargée de trouver dans l'Hexagone des sous-traitants acceptant de livrer les matériaux nécessaires au projet. Tout alla bien pendant deux mois : le matériel, convoyé par chemin de fer via les deux Allemagnes, la Pologne et l'U.R.S.S., parvenait, bon gré, mal gré, sur le chantier de Baghlan (à 200 kilomètres de la frontière soviétique). Mais en octobre, quinze jours après la prise du pouvoir par Hafizullah Amin, l'U.R.S.S. interdit brusquement tout transfert de matériel français à destination de l'Afghanistan.

Depuis le 27 décembre, date de l'intervention militaire soviétique, les autorisations de reprise des transferts ne sont toujours pas accordées. La direction parisienne de Fives-Cail-Babcock ignore encore si son contrat sera honoré jusqu'au bout et si elle a même encore à Kaboul un client... — P. C.

هكذا من الأصل

:NTION SOV

DEVANT L'ASSEMBLÉE

Paris déclare l'action de Moscou contraire au document franco-soviétique sur la défense

New-Delhi

répond plus...

EN AFGHANISTAN

TOUT EN CONDAMNANT L'« INVASION »

Belgrade souhaiterait éviter une dégradation de ses rapports avec Moscou

De notre correspondant

Arrivé mercredi 9 janvier à Belgrade, M. Nimetz, sous-secrétaire d'Etat américain, a eu pendant deux jours, avec les responsables yougoslaves, des entretiens portant notamment sur la crise afghane et les forces nucléaires en Europe. La question de la construction, avec l'assistance américaine, de la centrale nucléaire de Krsko a été également abordée. *Bien que la presse de Belgrade* dénonce ouvertement l'« invasion » soviétique en Afghanistan, les dirigeants observent une certaine prudence verbale et souhaitent éviter une détérioration de leurs rapports avec Moscou. A l'origine, il avait été prévu que M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat, se rende dans la capitale yougoslave, mais il en a été empêché en raison des événements en Asie centrale.

Belgrade. — Les événements d'Afghanistan font l'objet, dans la capitale yougoslave, d'une publicité considérable. On discerne cependant un certain décalage entre le contenu des communiqués et déclarations officielles et les informations de presse. Dans les premiers, le nom de l'U.R.S.S. est soigneusement évité. Il est question d'« *intervention étrangère* » et surtout de l'attachement de la Yougoslavie au strict respect de l'intégrité territoriale des pays indépendants et de leur droit, selon l'expression du porte-parole du secrétariat des affaires étrangères, à « *résoudre eux-mêmes leurs problèmes et de choisir leurs systèmes socio-politiques, sans ingérence extérieure* ».

La presse, quant à elle, ne fait pas preuve d'autant de prudence. Elle parle carrément d'« *invasion* », et la télévision a montré à plusieurs reprises, à des heures de grande écoute, les militaires soviétiques et leurs blindés dans els rues de Kaboul, ainsi que le débarquement de leur matériel à l'aéroport de la capitale afghane. Jeudi, l'envoyé spécial de *Politika*, premier journaliste yougoslave à s'être rendu à Kaboul, a câblé de nombreux détails sur le mouvement des troupes soviétiques et sur le scénario du coup d'Etat auquel, écrit-il, « *pas un soldat afghan n'a pris part* ». Les militaires afghans, affirme-t-il, sont désarmés, et deux cent cinquante au moins ont été tués au cours d'affrontements avec les Russes. Le correspondant évalue à cinq, voire à sept divisions, le nombre des troupes soviétiques « *stationnées principalement aux confins de l'Iran et du Baloutchistan* ».

La presse se fait également l'écho de nombreuses réactions occidentales, sans passer sous silence même les plus désagréables pour les Soviétiques, ainsi que des prises de position des pays non alignés. Elle relève par ailleurs que l'action de Moscou n'est soutenue que par un « *très petit nombre* » de pays. Ses commentaires présentent la situation comme « *très grave* », parlent d'un retour à la guerre froide et de la déstabilisation en Asie centrale, aux conséquences imprévisibles compte tenu des réactions américaines et chinoises.

Tout cela suscite un malaise dans l'opinion publique. Mais la population, tout en trouvant une grande analogie entre l'invasion soviétique en Tchécoslovaquie en 1968 et celle en Afghanistan, qui est le premier pays non aligné à être victime de telles méthodes, ne semble pas inquiète. Elle ne croit pas que les divergences actuelles entre Belgrade et Moscou conduiront à une grave détérioration des rapports entre les deux capitales. Et quand bien même cela devrait se produire, ce que nul ne souhaite ici, on peut tenir pour acquis que la Yougoslavie ne modifiera en aucun cas son attitude. « *Il n'y a pas d'intervention ou d'occupation juste ou injuste*, a déclaré hier soir à la télévision un dirigeant de l'Alliance socialiste. *Toute intervention ou occupation doit être condamnée par la communauté internationale.* »

*La Yougoslavie non alignée demeure donc un adversaire des blocs qui, à son avis, sont plus ou moins à l'origine de la quasi-totalité des malheurs de l'humanité, et elle reste bien décidée à se défendre par ses propres forces. On est certes préoccupé ici par *la maladie du président Tito*, qui poursuit « *le traitement intensif* » prescrit par ses mdecins le 5 janvier. Selon certaines rumeurs, il s'agirait de résorber un caillot de sang dans la jambe gauche. Mais on est convaincu que les structures étatiques qu'il a mises en place, et notamment l'armée et son système original de défense populaire généralisée, restent les gages de l'indépendance. Aussi une intervention militaire en Yougoslavie, de quelque côté qu'elle vienne, se heurterait-elle à une résistance farouche et ne serait pas une marche triomphale comme on en a connu dans d'autres pays dans un passé récent.

Le renforcement de la défense et la « *grave détérioration de la situation internationale* », y compris les événements d'Afghanistan, ont figuré à l'ordre du jour d'une réunion commune de la direction collégiale de l'Etat et de celle de la Ligue des communistes, le vendredi 11 janvier, à Belgrade, en présence des plus *hauts fonctionnaires de* la Fédération. Le président Tito était absent.

L'agence Tanyoug précise que les deux présidences (qui ne se réunissent que dans des cas exceptionnels) ont exprimé leur « *préoccupation* » devant l'aggravation de la situation internationale due aux rivalités des grandes puissances et des blocs, à la politique des zones d'influence, aux interventions militaires et autres formes d'ingérence dans les affaires des Etats souverains, « *plus spécialement des Etats non alignés* », ce que l'on peut interpréter comme une allusion à l'intervention soviétique en Afghanistan, bien que l'U.R.S.S. ne soit pas nommée. Une telle situation exige l'engagement de toute la communauté internationale, sous-entendu, en premier lieu, des Nations unies, considérées depuis toujours par le gouvernement de Belgrade comme le seul et meilleur lieu de règlement des conflits.

Après avoir souligné le devoir des pays non alignés d'intervenir dans les affaires internationales en tant que « *facteur indépendant* » (contrairement à la thèse cubaine qui, elle, présente les non-alignés comme des « *alliés naturels* » du bloc soviétique), les deux présidences proclament la nécessité du renforcement de la défense nationale, de la vigilance et de la sécurité dans tous les milieux sociaux.

Le système de « *défense populaire généralisée* » comprend l'armée régulière et plusieurs millions de civils en état de porter les armes, hommes et femmes.

PAUL YANKOVITCH.

Les avions soviétiques sont boycottés dans les aéroports américains

Le syndicat des conducteurs de camions des aéroports américains, qui chargent et déchargent les *avions*, a *décrété*, vendredi *11* janvier, à l'exemple des dockers de la côte atlantique des Etats-Unis, le boycottage des avions soviétiques. Un premier appareil, ayant à bord quatre-vingt-dix-neuf passagers, a été détourné sur Montréal. Le président du syndicat de l'aéroport Kennedy à New-York, M. Giraffa, a cependant laissé entendre que le boycottage serait levé si le président Carter le demandait.

Les dockers égyptiens qui desservent la zone nord du canal de Suez, ont en revanche démenti avoir décidé de boycotter les navires soviétiques.

Le premier ministre canadien, M. Joe Clark, a proposé de transférer les Jeux olympiques 1980 de Moscou à Montréal (où se déroulèrent les Jeux de *1976*), « *si les autorités compétentes y consentent* ». Cette proposition a aussitôt été jugée « *prématurée* » par le président de l'Association olympique canadienne, M. Crowell. Le gouvernement des Pays-Bas, pour sa part, refusera tout soutien financier direct aux sportifs qui participeront aux Jeux de Moscou, a déclaré vendredi le premier ministre, M. Van Agt, mais il ne leur dictera aucune ligne de conduite.

Le Canada a, en outre, décidé de fermer une ligne de crédit de 500 millions de dollars (environ 2 milliards de francs) en faveur de l'U.R.S.S. et dont seule une faible partie a été utilisée, de suspendre les exportations de haute technologie ainsi que les échanges culturels et techniques avec l'U.R.S.S.

D'autre part, le chancelier Schmidt se rendra « *dans les prochains jours* » à Washington pour discuter avec Carter de la situation en Afghanistan. Le premier ministre espagnol, M. Suarez, est d'autre part attendu à Washington le 14 janvier.

L'Irak, selon le journal égyptien *Al Arham*, a proposé aux Etats-Unis de leur accorder des *facilités militaires*.

A Helsinki, le parti communiste finlandais soutient sans réserve l'intervention soviétique en Afghanistan. Dans sa dernière analyse de la situation internationale, il rejette l'entière responsabilité des événements sur les Etats-Unis et « *autres forces impérialistes* ».

LA RÉUNION DES PAYS EXPORTATEURS DE CÉRÉALES

La C.E.E. défendra la thèse du statu quo

Lors de la réunion des pays exportateurs de céréales, qui s'est ouverte ce samedi 12 janvier à Washington, la C.E.E. devait défendre la thèse du *statu quo*. M. Gundelach, le commissaire européen chargé des questions agricoles, a, en effet, déclaré vendredi 12 janvier à Paris qu'il n'était question pour personne d'accroître ses parts de marché en se substituant aux Américains. Du fait des mesures techniques arrêtées par la Commission européenne (*le Monde* du 12 janvier), l'Union soviétique, vers laquelle la C.E.E. exporte fort peu de céréales, a été placée sur la liste des pays pour lesquels il n'y a pas de versement de restitution (prime qui compense la différence entre le cours mondial et le cours européen plus élevé), ce qui interdit de fait toute exportation. *De même la Communauté contrôlera le volume des* ventes destinées aux pays de l'Est et interdira les exportations si elles représentent un volume plus important que celui des marchés habituellement réalisés.

La décision américaine de geler les exportations de céréales au niveau de l'accord de 1975 aura des répercussions sur le budget communautaire. « *La baisse du cours mondial que cette décision provoque est une mauvaise chose*, a dit M. Gundelach, *car elle oblige à augmenter le montant des restitutions.* » Même sentiment chez M. Méhaignerie, qui a déclaré « *Ces 17 millions de tonnes (qui ne seront pas expédiées à l'U.R.S.S.) vont bien se retrouver quelque part. Il n'y a pas de miracle . les prix vont baisser. La France dispose à l'heure actuelle d'un excédent exportable qu'elle devra vendre dans les deux mois à venir du fait du retard enregistré dans les adjudications de blé, et en dépit de l'augmentation des réserves de sécurité décidée pour les céréales fourragères. Mais la prudence exige*, a-t-il ajouté, *que nous mettions au frigidaire toute action d'exportation sur l'U.R.S.S.* »

Sur environ 44 millions de tonnes produites, la France exporte 14 millions de tonnes de céréales, dont 10 sur la C.E.E. Les ventes françaises usuelles de céréales et de farines à l'ensemble des pays de l'Est sont de l'ordre de 1 à 1,2 millions de tonnes. — J. G.

Dépression sur le marché international de l'affrètement maritime

La *décision* du président Carter de mettre l'embargo sur l'exportation de 17 millions de tonnes de céréales va avoir pour conséquences de mettre au chômage au moins soixante-dix navires, de 60 000 à 70 000 tonnes chacun, qui avaient été affrétés ou qui étaient en cours d'affrètement par des négociants internationaux pour effectuer ces transports de grains.

Sans doute ces 17 millions de tonnes ne représentent-ils que 10 à 12 % de l'ensemble des céréales transportées dans le monde par voie maritime (150 millions de tonnes en 1979). Mais elles ont, du point de vue des prix du transport maritime, une importance capitale car les taux de fret sur les trajets golfe du Mexique-ports soviétiques de la Baltique et de la mer Noire, sont les plus rémunérateurs pour les armateurs (ceux-ci parlent de taux « spot »), et ils fixent le niveau sur lequel s'alignent tous les autres taux de fret céréaliers sur les autres destinations.

« *Selon les chiffres de 1978*, indique le *Journal de la marine marchande*, dans son numéro du 10 janvier, *le trafic Etats-Unis-U.R.S.S. était couvert à 3,4 % seulement par des navires américains, à 20,6 % par des cargos soviétiques et à 76 % par des pavillons de pays tiers. C'est dire l'importance des interventions soviétiques sur le marché des frets où le taux pour un navire de 50 000 t. entre le golfe du Mexique et l'Europe est monté, l'an dernier, de 4,43 dollars la tonne à près de 20 dollars.* »

Avant que soit connu l'embargo américain, les armateurs et les courtiers trouvaient facilement à affréter leurs navires de la catégorie dite « Panamax », c'est-à-dire des bâtiments de 50 000 à 80 000 tonnes, pour une rémunération de 13 000 dollars par jour, ce qui leur permettait de substantiels profits. Aujourd'hui que de nombreux navires de vrac (1) se trouvent sans emploi sur le marché mondial, leurs propriétaires tentent de négocier des contrats (de substitution) de transport de charbon (un trafic en hausse sensible qui a porté, l'an dernier, sur 115 millions de tonnes) et se disent satisfaits si les taux qui leur sont proposés par les importateurs ne tombent pas en dessous de 7 000 à 8 000 dollars par jour.

Ils s'attendent même que la dépression du marché de l'affrètement entraîne les taux de fret vers le palier de 5 000 ou 6 000 dollars par jour, ce qui serait insuffisant pour couvrir les dépenses ordinaires d'exploitation d'un navire sous pavillon européen. Cette dégringolade — qui ne peut qu'être entretenue par la décision de la Commission de la C.E.E. de « geler », elle aussi, les expéditions de céréales des Neuf vers l'U.R.S.S. — ne pourrait être enrayée, estiment les courtiers, que si les Etats-Unis décidaient de livrer, gratuitement, à des pays pauvres du tiers-monde, les céréales qui, à l'origine, étaient destinées à l'Union soviétique.

Les quelque soixante-dix navires en panne de chargement vont avoir tendance à riper vers le marché du *transport de charbon, au départ* de l'Australie, de l'Afrique du Sud ou des Etats-Unis, à gonfler l'offre de transport pour cette catégorie de marchandise, donc à provoquer, là aussi, une baisse des taux de fret. C'est l'opinion de M. Philippe Poirier d'Orsay, directeur du groupe français CETRAGPA, qui, en gérant quelque vingt-sept navires de 70 000 à 165 000 tonnes, contrôle le tiers de la flotte mondiale de gros navires transporteurs de marchandises en vrac. Or les taux du transport du charbon étaient jusqu'à maintenant correctement rémunérateurs pour les armateurs, puisqu'ils atteignaient, avec les grands navires, quelque 16 000 dollars par jour. — F. Gr.

(1) De très nombreux navires « vracquiers » sont capables de transporter indifféremment, selon les voyages et selon des destinations très variables, du charbon, du minerai ou des céréales.

IRAN

A Tabriz

Onze partisans de l'ayatollah Chariat Madari sont fusillés à l'issue d'un procès sommaire

Onze membres du parti républicain du peuple musulman (P.R.P.M.) se réclamant de l'ayatollah Chariat Madari ont été fusillés ce samedi matin à Tabriz.

Arrêtés vendredi vers minuit au cours d'une « descente » des gardes révolutionnaires au siège du M.P.R.P., les onze adversaires de l'ayatollah Khomeiny ont été exécutés quatre heures plus tard à l'aube, après un procès sommaire organisé par le tribunal révolutionnaire islamique. M. Mohamed Ali Yazdani, directeur de la prison de l'Azerbaïdjan oriental, a déclaré à l'agence Reuter que les onze hommes « avaient été reconnus coupables de meurtre d'innocents ». « Ils ont été pris avec du sang sur les mains », a-t-il dit. M. Yazdani a précisé que les onze fusillés n'étaient pas des dirigeants du P.R.P.M. Quelques heures plus tard, Radio-Tabriz indiquait qu'un garde révolutionnaire avait été tué au cours de l'attaque contre le siège du parti. Selon la radio, celui-ci était devenu un « nid de corruption », où des photos de la famille impériale étaient collées sur les murs ».

De notre envoyé spécial

Téhéran. — C'est ce samedi que doivent commencer les deux semaines de repos que l'imam Khomeiny s'est accordées. Personne ici ne se fait beaucoup d'illusions quant à des « *vacances* ». Il y a en effet trop de dossiers urgents en attente de règlement pour que l'imam renonce à toute activité.

Les étudiants islamiques de l'ambassade américaine le sachant fort bien, se sont rendus à Qom le 10 janvier « *pour s'entretenir avec l'imam de la situation générale du pays, mais non de ce qui intéresse les journaux occidentaux* », comme l'a indiqué à la presse l'un de leurs porte-parole. On imagine mal d'ailleurs comment cette *restriction pourrait être maintenue*.

Si, comme à l'accoutumée, rien n'a transpiré de ce qui s'est dit, on peut pourtant échafauder deux hypothèses. L'imam convoque ses jeunes partisans inconditionnels pour leur faire part des éventuelles modifications qu'il envisage d'apporter au sort des otages. Toutefois, le moment semble mal choisi puisque l'Iran va entrer, dès les prochains jours, dans une longue série de consultations électorales. Le premier tour de l'élection présidentielle est fixé au 25 janvier et sera suivi d'un second tour la semaine suivante. Dans la foulée, on retournera aussitôt aux urnes pour les législatives cette fois, qui ne seront closes qu'au terme de trois tours espacés entre eux d'une semaine.

Deuxième hypothèse, ce sont les étudiants qui demandent audience afin de venir plaider eux-mêmes auprès du « *guide de la révolution* » un dossier mal défendu par M. Ghotbzadeh, ministre des affaires étrangères. Ce dernier n'a pas pu obtenir, on le sait, que M. Bruce Laingen, le chargé d'affaires américain détenu au ministère des affaires étrangères regagne les autres *otages à l'ambassade des Etats-Unis* pour fournir aux étudiants changés en enquêteurs des explications au sujet des documents saisis parmi les archives secrètes, auxquels ils semblent tenir tout particulièrement.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Aux Nations unies

Le Conseil de sécurité ajourne au dernier moment le vote sur les sanctions draconiennes réclamées par Washington

De notre correspondante

New-York. — Le Conseil de sécurité des Nations unies, qui aurait dû voter, vendredi soir 11 janvier, sur la résolution très dure portant sanctions contre l'Iran, que les Américains avaient rendue publique dans la matinée, s'est ajourné, à 21 h 30, jusqu'à ce samedi soir 12 janvier, après une brève déclaration du représentant des Etats-Unis, M. McHenry.

La résolution américaine expose, en détail, les mesures que Washington préconise pour forcer les dirigeants iraniens à libérer les otages : suppression de la vente ou de l'acheminement, direct ou indirect, vers l'Iran de tout article, produit ou marchandise autre qu'alimentaire, pharmaceutique ou médical ; suppression de tout crédit, prêt ou facilité de paiement à toute personne ou entreprise travaillant avec le gouvernement iranien ; boycottage de tout navire ou avion immatriculé en Iran pour l'expédition des marchandises précitées ; interdiction à tout particulier ou entreprise de signer de nouveaux contrats de services avec l'Iran dans d'autres domaines que celui des soins médicaux ; réduction du personnel des missions diplomatiques iraniennes au niveau minimum.

La résolution américaine demande encore à tous les Etats membres des Nations unies de remettre, le 1[er] février, un rapport au secrétaire général sur les mesures prises dans le cadre de la résolution. Elle demande à M. Waldheim de soumettre, le 1[er] mars au plus tard, un rapport au Conseil de sécurité sur l'application de ces mesures.

Les Américains n'espèrent apparemment pas faire voter cette résolution, qui devrait susciter de toute façon un veto soviétique. Mais ils tiennent à compter leurs amis. Surtout le président Carter a besoin de rassurer une opinion qui — les derniers sondages l'indiquent — commence à perdre patience devant la prolongation de l'affaire des otages.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, et peut-être aussi M. McHenry, ont tenté de repousser l'échéance des sanctions. Mais le président Carter n'a rien voulu entendre. La raison pour laquelle le vote du Conseil a été ajourné serait une nouvelle tentative de conciliation de la part du secrétaire général et de certains dirigeants iraniens. Malgré leur scepticisme, les Américains auraient décidé de faire preuve de bonne volonté. — N. B.

[L'Iran ferait une ultime tentative pour éviter le vote des sanctions demandées aux Nations unies par Washington. Selon l'A.F.P., l'ambassadeur iranien à l'ONU, M. Farhang, aurait transmis verbalement des suggestions de son ministre, M. Ghotbzadeh, au secrétaire général M. Waldheim, au président du Conseil de sécurité M. Leprette, et à certaines délégations des pays non alignés. Elles porteraient sur la création d'une commission internationale d'enquête sur les crimes attribués à l'ancien chah et l'influence américaine en Iran ; ce pays demanderait en outre que le Conseil de sécurité lui reconnaisse le droit de demander l'extradition de l'ancien chah et la restitution des biens qu'il aurait détournés, et déclare illégal le gel des avoirs iraniens aux Etats-Unis.]

EUROPE

Italie

Des parlementaires démocrates-chrétiens accusent six magistrats de complicité avec des terroristes

Rome. — Le terrorisme est, de nouveau, au centre de l'actualité italienne. Au-delà des attentats eux-mêmes, il suscite de vives polémiques dans les milieux politiques et judiciaires.

De notre correspondant

Ainsi, le vendredi 11 janvier, une vingtaine de sénateurs démocrates-chrétiens — parmi lesquels l'ancien substitut Claudio Vitalone, l'ancien préfet de Milan Libero Mazza, et l'un des représentants les plus écoutés des courants de gauche, Luigi Granelli — ont porté de graves accusations contre six magistrats romains, les accusant de *« contacts précis avec une organisation subversive »*. Ces contacts auraient visé à influencer le caractère politique de certains procès et à *« utiliser la fonction judiciaire dans des buts délictueux »*.

Les parlementaires réclament une double enquête, pénale et administrative, suggérant que, dans l'intervalle, les accusés soient suspendus de leurs fonctions. Ils s'étonnent, d'autre part, qu'aucune mesure n'ait été prise à l'encontre des six magistrats, alors que des indices auraient été recueillis contre ceux-ci *« lors d'une perquisition ordonnée par le parquet de Rome »*. Selon les sénateurs démocrates-chrétiens, on a *« permis ou toléré, par complicité, négligence ou inaptitude, une grave corruption de charges judiciaires très importantes, avec les conséquences incalculables sur les résultats de la lutte contre la subversion »*.

Les six accusés appartiennent au courant d'extrême gauche Magistrature démocratique. L'un d'eux, M. Franco Marrone, a été nommé récemment substitut général du parquet. Un autre, M. Francesco Misiani, a exercé la charge de juge d'instruction, tandis que MM. Luigi Saraceni et Aldo Vittozzi appartiennent à la section « travail » de la magistrature. Quant aux deux autres accusés, MM. Gabriele Germinara et Ernesto Rossi, ils sont *pretori*, c'est-à-dire juges de première instance (fonction qui a pris en Italie une certaine importance ces dernières années).

Plusieurs des magistrats concernés ont vivement réagi. *« J'aimerais savoir*, a dit M. Marrone, *quels sont les faits qui ont permis aux sénateurs de monter cette affaire. »*

La journée du 11 janvier a été marquée aussi par une déclaration du procureur général de la cour d'appel de Rome, M. Pietro Pascalino. Estimant que l'Italie se trouve *« en état de guerre interne »*, le haut magistrat — connu pour sa sévérité — s'est prononcé en faveur de mesures exceptionnelles. Il n'est pas d'accord avec la thèse classique selon laquelle les lois actuelles sont suffisantes et qu'il n'est que de les appliquer. M. Pascalino demande aux partis politiques de procéder à une *« révision constitutionnelle »* et d'engager tous les citoyens à une *« croisade nationale »* contre les violents. Sa déclaration provoque de nombreuses réactions.

ROBERT SOLÉ.

Espagne

● LA CATALOGNE ET LE PAYS BASQUE sont devenus, vendredi 11 janvier, territoires autonomes en vertu des statuts approuvés par référendum le 25 octobre et entérinés par le Parlement. Ces deux régions disposent maintenant d'un gouvernement provisoire. Après les élections des Parlements catalans et basques qui se dérouleront au cours du premier trimestre de cette année, ces régions pourront décider en matière de planification de l'économie, d'aménagement du territoire, de culture et d'enseignement. Cependant, la Navarre n'est pas concernée par le statut d'autonomie du Pays basque. — *(A.F.P.)*

Portugal

DANS SON PROGRAMME DE GOUVERNEMENT

M. Sa Carneiro met l'accent sur l'intégration dans le Marché commun

Lisbonne *(A.F.P.)*. — L'intégration au Marché commun est la première priorité de la politique extérieure portugaise, a déclaré vendredi 11 janvier, M. Francisco Sa Carneiro en présentant son programme de gouvernement devant l'Assemblée de la République.

Ce programme de gouvernement d'alliance démocratique (centre-droit) issu des élections du 2 décembre insiste sur la *« fidélité du Portugal à l'Alliance atlantique »* et la *« participation pleine et active du pays »* à l'OTAN.

Les autres options de politique étrangère du gouvernement sont : la lutte pour imposer l'autodétermination à Timor-Oriental ; la promotion de la culture portugaise dans le monde et l'accès du portugais comme langue officielle dans les organisations internationales ; l'approfondissement des relations avec les anciennes colonies sans ingérence dans les affaires internes ; le renforcement des liens avec les travailleurs immigrés à l'étranger par la création d'un conseil des communautés portugaises dans le monde.

Au plan économique, M. Sa Carneiro a indiqué que la priorité revenait à la lutte contre l'inflation et pour l'amélioration du pouvoir d'achat. Le gouvernement souhaite ramener à 20 % en 1980 la hausse de prix qui a été de l'ordre de 23 à 24 % en 1979.

Le gouvernement souhaite, d'autre part, accélérer le taux de croissance de l'économie (2,5 % en 1979), afin de réduire le chômage et permettre une meilleure intégration du Portugal à l'Europe. Les autres objectifs sont le renforcement du secteur privé, la relance des investissements par la baisse du crédit et l'achèvement de la réforme agraire.

M. Sa Carneiro a annoncé que son gouvernement entendait introduire le référendum *« pour les questions fondamentales »* et faire une réforme de la loi électorale visant à donner plus de poids aux émigrés *« dans le cadre de l'actuelle constitution »*.

Le programme prévoit une réorganisation de la défense nationale, et le rééquipement des forces armées. Parlant de l'armée, M. Sa Carneiro a affirmé qu'elle *« devait avoir une autonomie relative mais appréciable »*.

Les partis socialiste et communiste (opposition) ont annoncé le dépôt d'une motion de rejet du programme.

● *Trois dirigeants du parti socialiste* considérés comme proches de M. Soares, ont donné leur démission du secrétariat national du parti, a-t-on appris vendredi 11 janvier à Lisbonne. Il s'agit de MM. Manuel Tito de Morais et Manuel Alegre, membres de l'aile gauche du parti et de M. Jaime Gama, de l'aile modérée. Tous trois ont fait partie des gouvernements présidés par M. Soares de 1976 à 1978. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Rhodésie

LES FORCES DE SALISBURY TUENT SEPT GUÉRILLEROS QUI REFUSAIENT DE SE LAISSER DÉSARMER

(De notre envoyée spéciale.)

Salisbury. — Sept guerilleros qui acceptaient de joindre les camps de rassemblement organisés pour eux par les forces du Commonweath, mais refusaient de rendre leurs armes, ont été tués par la police et l'armée rhodésiennes, jeudi 10 janvier, près de Lupane, à 400 kilomètres au sud-ouest de Salisbury.

Vingt-huit guérilleros de l'armée révolutionnaire du peuple du Zimbabwe (ZIPRA) de M. Nkomo s'apprêtaient à prendre un bus chargé de les accompagner dans un camp, quand la police les somma de remettre leurs armes. Dix-sept d'entre eux ont refusé et se sont enfuis en détournant le bus. La police a tiré sur eux, tuant un maquisard, l'armée arrivée sur les lieux en tua six autres.

Depuis la fin de la période de rassemblement, vendredi 4 janvier, tout guérillero pris en brousse est considéré comme étant en situation illégale. Il a cependant la possibilité de joindre les camps à condition de rendre ses armes. Plusieurs centaines d'hommes se sont soumis ces derniers jours à la procédure, mais chaque fois, un officier de liaison du Front patriotique et un représentant de la force de surveillance du cessez-le-feu se chargeaient du premier contact.

Un communiqué militaire rhodhésien fait état de la mort de six autres maquisards et d'un *« collaborateur »* lors de cinq différentes attaques de positions militaires.

A Salisbury, l'atmosphère déjà tendue s'est envenimée après un nouvel attentat à la grenade et au cocktail Molotov contre la maison d'un partisan de M. Mugabe. C'est la troisième agression grave en trois semaines dirigée contre un militant de la ZANU.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Tchad

DES COMBATS ENTRE FACTIONS FONT DE NOMBREUX MORTS DANS L'EST DU PAYS

N'Djamena *(A.F.P.)*. — Des combats ont éclaté, jeudi 10 janvier, près d'Am-Dam (région du Ouaddaï), petite ville située à une centaine de kilomètres au sud d'Abéché, entre les Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré et des éléments du Front d'action commune, qui regroupe les forces populaires de libération de M. Hahamat Abba Saïd, « l'armée volcan » de M. Adoum Dana et le Conseil démocratique révolutionnaire de M. Ahmat Acyl. Ces combats, qui se poursuivaient vendredi, ont provoqué la mort d'un grand nombre de combattants appartenant aux diverses factions, et des blessés ont été évacués par avion sur N'Djamena. D'autre part, une grenade a été lancée contre le portail de la résidence de l'ambassadeur de France à N'Djamena, dans la nuit de jeudi à vendredi.

Togo

Le général Eyadema proclame la IIIe République

De notre envoyé spécial

Lomé. — Dimanche 13 janvier, le général Eyadema proclame la IIIe République togolaise et célèbre le treizième anniversaire de son accession au pouvoir. Commencée vendredi, une série de manifestations se déroule durant le week-end pour donner un caractère de solennité exceptionnelle au retour au régime civil. Celui-ci est la conséquence logique des résultats du triple scrutin du 30 décembre dernier : approbation de la nouvelle Constitution, réélection du général Eyadema à la présidence de la République et désignation des nouveaux députés. Douze années après la dissolution de l'Assemblée nationale, les parlementaires sont officiellement installés dimanche. Parmi les diverses inaugurations prévues figure celle de l'hôtel Sarakawa, superbe ensemble de deux cent cinquante chambres, à Lomé.

Depuis l'accession de l'ancien territoire sous tutelle française à l'indépendance, il y a vingt ans, le budget de l'Etat est passé de 3,5 milliards à 67 milliards de francs C.F.A. Depuis la nationalisation des mines de phosphate, le budget a progressé de 16 milliards en 1974 à plus de 30 milliards de francs C.F.A. en 1975, soit une hausse brutale de près de 90 % en un an. C'est à la faveur d'une telle progression que, dans le cadre du plan quinquennal 1976-1980, a été réalisé un important programme de développement de l'infrastructure routière (en dix ans, le kilométrage des routes est passé de 380 à 1 300) et hôtelière (la capacité d'accueil est passée de mille chambres en 1976 à plus de deux mille en 1978), et que le port de lomé a pris un grand essor (le trafic, pratiquement décuplé au cours des dix dernières années, dépasse actuellement 1 million de tonnes). Enfin, le produit national brut a quintuplé entre 1978 et 1979 (de 57 à 213 milliards de C.F.A.). En contrepartie, il faut signaler l'importance de la dette extérieure, qui est de l'ordre de 200 milliards de francs C.F.A.

« Le principal atout de l'économie togolaise, dit M. Dogo, ministre du plan, *c'est la diversification qui la caractérise. »* En effet, les auteurs du plan quinquennal, dont la réalisation s'achève, ont affecté au secteur agricole près de 40 % de la totalité des investissements prévus, sans négliger pour autant les implantations industrielles, dont la cimenterie de Tabligbo, qui devrait produire dès cette année 600 000 tonnes de clinkers, et celle de la raffinerie de Lomé. En fonctionnement depuis deux ans, d'une capacité annuelle de 1 million de tonnes celle-ci, qui traite exclusivement du pétrole nigérian, couvre la totalité des besoins nationaux et permet l'exportation annuelle de 750 000 tonnes de produits pétroliers.

Dans le domaine vivrier, les Togolais couvrent désormais l'essentiel de leur consommation intérieure, excepté pour le riz et la farine de blé. Selon M. Bagnam, ministre délégué chargé des sociétés d'Etat, le pays *« dispose même de larges excédents exportables de mil et de maïs »*. La production de cacao a diminué de moitié par rapport aux années record de 1970 et 1971 : elle oscille actuellement entre 15 000 et 20 000 tonnes par an. Depuis qu'un important programme de régénération des plantations est en cours, les paysans touchent une prime de 60 000 francs C.F.A. par hectare pour détruire les vieux plants en attendant les quatre ou cinq ans nécessaires à l'entrée en production des nouveaux cacaotiers. En revanche, la culture du café (12 000 tonnes) et du coton (25 000 tonnes) sont en constante progression.

Quatrième producteur de phosphates

Aujourd'hui quatrième producteur mondial de phosphates, le Togo célèbre le sixième anniversaire de la création de l'Office togolais des phosphates et de la prise de participation majoritaire de l'Etat dans le capital de la Compagnie togolaise des mines du Bénin (C.T.M.B.), nationalisée ensuite le 2 février 1974. *« En 1979, le Togo a exporté 3 millions de tonnes de phosphates et il exportera sans doute 3 600 000 tonnes de ce minerai en 1980. Nous escomptons obtenir ainsi un bénéfice d'au moins 35 milliards de francs C.F.A. »*, dit M. Kabassema, directeur général de l'Office.

Vendu 37 dollars la tonne en 1979 alors qu'il était à un moment monté jusqu'à 75 dollars, le phosphate togolais est exporté essentiellement en France (900 000 tonnes), en Yougoslavie, aux Pays-Bas (600 000 tonnes dans chacun de ces deux pays) et en Pologne (500 000 tonnes). L'Office s'efforce de mettre en place un réseau de clients : Japon, Indonésie, Uruguay, Italie, Espagne. Lorsque le rythme annuel de 4 millions de tonnes aura été atteint, le Togo pourra, en l'état actuel des réserves déjà connues, exploiter son minerai pendant environ un demi-siècle. L'installation sur place d'une usine de transformation du minerai devrait, en principe, être terminée en 1981.

Comme les producteurs de pétrole, les exportateurs de produits miniers souffrent de la dépréciation de la monnaie américaine. Le renchérissement de l'« or noir » grève lourdement les coûts d'extraction, de broyage et d'enrichissement du phosphate. De plus, la hausse des frets est d'autant plus durement ressentie par les Togolais qu'ils se trouvent géographiquement plus éloignés des marchés de consommation de phosphates que leurs concurrents directs, marocains et sénégalais.

Ph. D.

« Nous envisageons certaines mesures de grâce pour les détenus politiques »

nous déclare le chef de l'État

« Ne craignez-vous pas que le culte de la personnalité dont vous faites l'objet de la part de vos compatriotes ternisse l'image du Togo à l'étranger ?

— Ce n'est pas le régime militaire togolais qui a créé le culte du chef. Celui-ci existe depuis des temps immémoriaux sur l'ensemble du continent africain.

— Les résultats des trois dernières consultations électorales témoignent d'une telle unanimité que peut-être...

— Pendant douze ans, les électeurs de ce pays n'ont pas été consultés et mes détracteurs ne se sont pas privés de m'en faire constamment grief. Maintenant que trois consultations électorales viennent de se dérouler, les mêmes personnes m'accusent de truquage. Quand donc ces censeurs consentiront-ils à me créditer de bonne foi ? Jamais sans doute...

— Vous n'ignorez pas que, outre vos adversaires, certaines organisations, telle Amnesty International, s'inquiètent du sort des détenus politiques au Togo ?

— Connaissez-vous beaucoup d'Etats à travers le monde qui ne comptent que que quarante-cinq détenus politiques ? C'est le cas du Togo. Pour l'instant, car j'envisage certaines mesures de grâce sur l'annonce desquelles je n'entends pas anticiper.

— L'instauration du parti unique au Togo est-elle de nature à permettre aux contestataires de s'exprimer ?

— Le Togo a connu la pluralité des partis avant 1967 et ce fut une tragique époque de division nationale qui incita l'armée à assumer les responsabilités du pouvoir. Les contestataires peuvent s'exprimer dans le cadre du parti unique. La mise en place d'une Assemblée nationale, après douze ans d'absence de toute représentation parlementaire, permettra à ceux qui le souhaitent de faire connaître publiquement leur point de vue.

— A vos yeux, le régime togolais est-il militaire ou civil ?

— Je suis le seul militaire membre du gouvernement. Tous les membres du cabinet, sans exception, sont des civils. Tirez vous-même vos conclusions.

— Pourquoi tenez-vous à proclamer officiellement ce 13 janvier la IIIe République togolaise ?

— C'est la conséquence logique des scrutins du 30 décembre. Continuité et changement en évitant les heurts, tel est notre souci numéro un... Le 13 janvier 1963 était un dimanche ; le 13 janvier tombe également un dimanche. En tant qu'Africain, nous considérons cela comme un heureux présage.

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

Libéria

● UN PARTI D'OPPOSITION SOCIALISTE, le Parti progressiste du peuple (P.P.P.), vient d'être créé au Libéria, où la *« Probate Court »* (tribunal administratif) a, en effet, confirmé son jugement rendu le 24 décembre 1979 en faveur du P.P.P., la seule objection, soulevée par un particulier, à la reconnaissance de ce parti ayant été retirée depuis. Le P.P.P. a été mis en place par les dirigeants de l'Alliance progressiste du Libéria (PAL), parti d'opposition se réclamant du *« socialisme africain »* et fondé en 1974 par des exilés aux Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

El Salvador

Des militants d'extrême gauche ont pris en otages les ambassadeurs du Panama et du Costa-Rica

San-Salvador *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. — Des militants des Ligues populaires du 28 février (L.P. 28), une organisation trotskiste ont pris en otages le vendredi 11 janvier les ambassadeurs du Panama et du Costa-Rica au Salvador. Ils demandent la libération de neuf de leurs camarades arrêtés par les forces armées en décembre. Le gouvernement s'est déclaré prêt à négocier, et les autorités ont indiqué que trois de ceux-ci sont bien détenus, mais aucune information n'était disponible samedi matin sur le sort des six autres.

Cette incertitude est d'autant plus préoccupante qu'elle rappelle ce qui s'était passé lors de l'occupation des ambassades de France, du Costa-Rica et du Venezuela en mai par une autre organisation d'extrême gauche, le Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.). La libération de l'ambassadeur de France avait alors traîné en longueur parce que trois des cinq détenus dont le B.P.R. demandait la libération avaient « disparu », c'est-à-dire qu'ils avaient probablement été exécutés.

M. Alvarado, ambassadeur du Costa-Rica, est retenu en otage à l'ambassade du Panama avec son collègue panaméen, M. Perez Ramos auquel il rendait visite. Quatre personnes appartenant à la mission panaméenne sont également séquestrées. Les deux diplomates, interrogés par une station de radio locale, ont affirmé qu'ils étaient en bonne santé et se sont proposés comme médiateurs entre les militants des L.P. 28 et le gouvernement. De leur côté, les gouvernements costaricien et panaméen ont indiqué qu'ils étaient prêts à offrir l'asile politique aux prisonniers dont les L.P. 28 demandent la libération.

D'autre part, l'ambassadeur d'Afrique du Sud au Salvador, M. Dunn, enlevé le 28 novembre, est toujours retenu en otage dans un lieu inconnu par les Forces populaires de libération (F.P.L.). Selon un communiqué de l'ambassade de France au Cap, la France a offert sa médiation et poursuit ses efforts, à travers ses représentations dans plusieurs pays latino-américains, pour obtenir la libération de M. Dunn.

Les prises d'otages et enlèvements illustrent la tension qui règne dans ce pays de 4,8 millions d'habitants. Les L.P. 28 et les autres mouvements armés d'extrême gauche comme les F.P.L. et les Forces armées de la résistance nationale (FARN) multiplient leurs appels à l'insurrection. Pour eux, le coup d'Etat du 15 octobre, qui a renversé le régime du général Romero, n'a rien changé et le pays reste sous la coupe d'une *« tyrannie militaire fasciste »*. Un certain regroupement s'opère actuellement dans l'extrême gauche. Le P.C. (clandestin), les FARN et les F.P.L. ont annoncé vendredi leur décision de fusionner.

Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les motions de censure du P.S. et du P.C. sont rejetées

Vendredi 11 janvier, l'Assemblée nationale a débattu des deux motions de censure déposées par l'opposition à la suite de l'engagement de responsabilité du gouvernement sur la deuxième partie (dépenses) et l'ensemble du projet de loi de finances pour 1980.

Dans la discussion générale, M. COT (P.S., Savoie) estime que M. Barre a été *« reconnu coupable par le Conseil constitutionnel »*, mais lui reconnaît *« des circonstances atténuantes »*. S'adressant au premier ministre, M. Cot déclare : *« Il est choquant que le président de la République ait décidé de vous charger de tous les péchés dans cette affaire. »* Evoquant l'institution monarchique du « menin », cette personne qui, placée près du roi, irresponsable par nature, était fouettée lorsque les choses allaient mal, il indique : *« Vous n'avez certes ni la personnalité ni la stature du menin, mais vous êtes dans la même situation. »* Se déclarant d'accord avec M. Debré, le député de la Savoie assure que le premier ministre *« a mal traité le Parlement »* et dénonce son *« mépris pour l'institution parlementaire »*, ainsi que *« son attitude parfois provocante »*.

M. Cot redoute enfin que l'abus de la procédure n'aboutisse *« à une poussée de l'antiparlementarisme dans le pays »*. *« Ce sentiment là,* ajoute-t-il, *est un phénomène inquiétant. Qui flatte ce sentiment, qui tire profit de cette situation ? N'y a-t-il pas là une stratégie qui permet, en laissant des débats comme ceux-ci s'éterniser dans les complications et les contradictions, de favoriser ceux qui se veulent au-dessus de la mêlée et de préparer la tâche de tel ou tel pour les batailles à venir ? On ne joue pas impunément avec les institutions et la République »*, conclut M. Cot.

M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis) déclare notamment : *« Le budget 1980 dont M. Papon est l'avocat fatigué est une sorte de pompe pour fabriquer du profit pour quelques-uns et de la misère pour beaucoup. »* Il ajoute que l'article 49-3 de la Constitution est pour le gouvernement *« une sorte de drogue institutionnelle »*. Après avoir longuement dénoncé l'attitude de plusieurs journalistes, M. Ralite estime que M. Marchais *« mérite à coup sûr le titre de messager de la paix, de la démocratie internationale et de la lutte contre la faim et le sous-développement »*.

Au sujet de la situation internationale, M. Ralite indique : *« La rage dont vous voulez rehausser votre anticommunisme ne lui fait pas dépasser le stade primaire. Il n'est au pouvoir de personne de jeter un discrédit sur nos profondes motivations nationales qui sont productives dans nos attitudes internationales comme intérieures. Nous ne vous reconnaissons pas le droit de juger de nos amitiés, qui sont d'ailleurs très diverses, mais, c'est vrai, principalement nourries par la solidarité internationale, cette immense force de paix, où l'Union soviétique, l'ensemble des pays socialistes, les peuples qui se libèrent de l'impérialisme, jouent un rôle décisif qui fait qu'aujourd'hui une mère et un père peuvent avoir un enfant à qui, dès qu'il comprend des mots, ils peuvent dire : « Mon » fils, tu n'iras pas à la guerre. »*

M. PIDJOT (N.I., Nouvelle-Calédonie) déclare qu'il votera la censure pour marquer son opposition à la politique menée par le gouvernement en Nouvelle-Calédonie et réclame un *« véritable statut d'autonomie interne »*.

M. NILES (P.C., Seine-Saint-Denis) estime que *« proposer le même budget est une insulte aux anciens combattants »* et ajoute que le gouvernement ne respecte pas le rapport constant.

Répondant à M. Pidjot, le premier ministre déclare que le gouvernement *« est décidé à faire en sorte que quelques éléments isolés et irresponsables ne remettent pas en cause les progrès accomplis en Nouvelle-Calédonie depuis quelques mois »*. A l'intention de M. Ralite, M. BARRE indique : *« J'ai noté dans votre intervention un souffle épique et une virulence qui évoquaient des temps que je croyais révolus. »* Il ajoute : *« Nous garderons tous cette image touchante de M. Marchais volant de Managua à Moscou en colombe de la paix ! »* Puis, s'adressant à M. Cot, il déclare : *« Je pense qu'il faut tout faire pour éviter une poussée d'antiparlementarisme en France. Ce genre de sentiment pourrait mettre en péril le fonctionnement de la démocratie. »* M. Barre observe : *« Tout en utilisant les moyens que donne la Constitution, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que le rôle du Parlement reste un rôle d'avis, de contrôle et de vote qui est le sien. »*

Mise aux voix par scrutin public, à la tribune, la motion de censure déposée par le groupe socialiste n'est pas adoptée. Elle recueille 192 voix pour une majorité requise de 246 voix. Ont voté pour : 104 députés socialistes sur 114, 86 députés communistes sur 86, 1 député non inscrit : M. Pidjot ; 1 député R.P.R. : M. Le Tac. N'ont pas participé au scrutin : MM. Abadie, Baylet, Maurice Faure (apparentés P.S.) ; MM. Besson, Billoux, Florian, Lavielle, Claude Michel, Pesce, Alain Vivien (P.S.).

La motion communiste a recueilli 190 voix : 86 députés communistes, 103 députés socialistes sur 114 et 1 député non inscrit, M. Roch Pidjot.

LAURENT ZECCHINI.

LES ÉVÉNEMENTS DE CORSE

Les esprits paraissent s'apaiser

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — Après le succès, vendredi 11 janvier, de la journée « île morte », les esprits paraissent s'apaiser en Corse. Outre la reddition sans violence de l'hôtel Fesch, deux éléments ont contribué à détendre l'atmosphère. Il s'agit, d'une part, de la libération vendredi soir, par le F.L.N.C., du viticulteur enlevé la veille et, d'autre part, de la décision de M. Hubert Breton, juge d'instruction, d'inculper de transport d'armes et de faire écrouer M. Alain Olliel. Cet armurier d'Ajaccio avait été détenu à Bastelica par les nationalistes qui l'accusent d'être une « barbouze ».

A la veille des obsèques des victimes civiles des incidents (M. Pierre Marangoni, vingt-trois ans, et Mlle Michèle Lenck, trente-deux ans), qui devaient avoir lieu ce samedi, respectivement à Fréjus (Var) et à Matra (Haute-Corse), les appels au calme se sont multipliés. La levée du corps d'Hubert Massol, vingt-sept ans, de la C.R.S. 28, a eu lieu samedi matin à 11 h. 30, à l'aéroport de Campo-del-Oro. Il sera inhumé lundi à Montauban.

Au cours de la levée du corps de M. Marangoni, ce samedi matin, l'évêque d'Ajaccio, Mgr Jean-Charles Thomas, a lancé un appel à l'entente mutuelle et à la compréhension.

Les forces de l'ordre recherchent M. José Pierlovesi, vingt-cinq ans, considéré comme témoin numéro un dans l'assassinat du C.R.S. Hubert Massol. Il avait été repéré à une vingtaine de kilomètres d'Ajaccio, mais il a réussi à prendre la fuite.

Le commandant Pierre Bertolini, fait prisonnier le dimanche 6 janvier à Bastelica (Corse-du-Sud) par les nationalistes, n'a toujours pas été retrouvé malgré des recherches très actives.

Vendredi, le préfet de région, M. Claude Vieillescazes, avait reçu deux délégations de parlementaires du continent. D'une part, pour le parti socialiste, M. Marcel Debarge, sénateur de la Seine-Saint-Denis, Guy Bêche, député du Doubs, et Christian Laurissergues, député de Lot-et-Garonne. D'autre part, M. Robert Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale. M. Ballanger a fait état d'« un climat de guerre civile » en Corse et a dénoncé « la faute des pouvoirs publics qui organisent des provocations dangereuses pour l'unité nationale ».

M. Charles Ornano, maire d'Ajaccio, a invité ses administrés à « faire triompher la sagesse » et à « préserver la paix civile ». — L.G.

Vingt-quatre heures après son enlèvement par le F.L.N.C.

M. Dumont a été libéré par ses ravisseurs

De notre envoyé spécial

Bastia. — Enlevé dans la soirée du jeudi 10 janvier, à Bravone, commune de Linguizzetta (Haute-Corse), M. Jean-Robert Dumont, un agriculteur « pied-noir » de soixante-neuf ans, a été libéré par ses ravisseurs, le vendredi 11, vers 21 heures, à Aléria, à une dizaine de kilomètres de son domicile. M. Dumont a confirmé que les six hommes armés qui s'étaient emparés de lui se réclamaient du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.). L'objectif du mouvement séparatiste clandestin aurait été d'avoir une « monnaie d'échange » dans l'affaire d'Ajaccio.

Peu après sa libération, l'agriculteur de Bravone a été longuement entendu par les policiers de l'antenne de Bastia du service régional de la police judiciaire sur les circonstances de son enlèvement et les conditions de sa détention. M. Dumont a expliqué que le commando du F.L.N.C., après l'avoir brutalement maîtrisé, l'avait transporté en voiture dans une villa au rez-de-chaussée de laquelle il a été placé sous une garde constante. Il estime que le trajet en direction du Sud n'aurait pas représenté plus d'une dizaine de kilomètres. Cette précision permet de circonscrire les recherches au secteur d'Aléria, où M. Dumont a d'ailleurs été relâché sans chaussures, en pantalon et en chemise...

D'autre part, les ravisseurs de l'agriculteur le connaissaient bien puisqu'ils lui ont reproché d'avoir participé avec son fils, il y a deux ans, à une cérémonie organisée pour célébrer le souvenir des deux gendarmes mobiles tués lors de l'affaire d'Aléria, le 22 août 1975. Selon M. Dumont, l'un des auteurs de l'enlèvement au moins se serait trouvé à Bastelica, ce qui constituerait une preuve supplémentaire de la responsabilité prise par le F.L.N.C. dans l'opération qui a abouti au drame d'Ajaccio.

Il semble au demeurant que sa seule qualité de rapatrié ait suffi pour que l'agriculteur ait été pris en otage par le mouvement séparatiste. On s'était interrogé, en effet, sur les raisons qui avaient poussé les ravisseurs à choisir M. Dumont comme cible. Installé à Bravone en 1961, il y exploite depuis cette date, avec l'un de ses fils, ingénieur agronome comme lui, un domaine relativement modeste pour la région, d'une cinquantaine d'hectares acheté grâce à un prêt correspondant à la valeur des biens dont il avait été spolié en Tunisie.

Menant une vie discrète, entièrement consacrée au travail, il jouit apparemment de l'estime des autres viticulteurs de la région — rapatriés et corses, — qui l'ont porté à la présidence de leur syndicat, tandis que son fils a dirigé, il y a une dizaine d'années, le Centre départemental des jeunes agriculteurs (C.D.J.A.). Un portrait en fait très différent de celui de certains rapatriés aisés de la plaine orientale absents de leurs terres mais pesant, en revanche, sur le négoce du vin en Corse.

Plus de quinze ans après l'arrivée des « pieds-noirs » en Corse l'enlèvement de M. Dumont démontre simplement qu'un ostracisme sans nuance de la part des milieux nationalistes les poursuit avec la même vigueur. Cet ostracisme pour le F.L.N.C. s'étend d'ailleurs à tous les *Pinzuti* (non Corses) ,ainsi qu'on l'a répété pendant sa détention à l'agriculteur de Bravone.

GUY PORTE.

« Tout ça pour deux barbouzes »

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — *« Nous avons été les victimes d'un incident mineur. »* C'est ainsi que trois des personnes qui avaient été retenues dans l'hôtel Fesch résumaient leur aventure. Mlle Annick Leboutet, trente et un ans, venue faire du tourisme, Mme Chantal Fèvre, trente et un ans, venue pour son travail, et M. Pierre Henry, quarante-six ans, directeur d'une coopérative agricole, ont expliqué qu'à l'intérieur de l'hôtel l'ambiance était détendue. Ce dont ils ont souffert, c'est de ne pouvoir téléphoner à leur famille, la ligne ayant été coupée par les autorités.

Qui sont ces « nationalistes » qui les ont « retenus » ? De braves gens. Ce sont des cultivateurs, des hommes de la terre, a pu apprécier M. Henry. *« Ce ne sont pas des bandits »*, ont affirmé leurs trois « victimes ». *« Ils défendent une cause, celle de la Corse*, a dit Mlle Leboutet, *et il ne m'appartient pas d'en juger. »*

***

Un observateur : *« De l'affaire de l'hôtel Fesch, les Corses ne retiendront que les médiations de Mgr Jean-Charles Thomas, évêque d'Ajaccio, et de M. Charles Ornano, maire bonapartiste de la ville. Ils se sont comportés en hommes. »*

***

Existe-t-il un « Corse moyen » ? Et, si oui, que pense-t-il de la situation ? Que les pouvoirs publics sont maladroits. Qu'ils ne comprennent décidément pas que la Corse n'est pas Paris. Que les forces de l'ordre son trop nombreuses.

***

M. Olivier Larcher a tué une jeune femme et en a blessé très grièvement une autre. Inculpé pour homicide volontaire et tentative d'homicide volontaire, il a été laissé en liberté. C'est un policier.

M. Alain Olliel est inculpé pour transport d'armes. Il a été écroué à la prison d'Ajaccio. C'est un armurier.

***

Un journaliste parle de *« dispositif policier »* au lendemain des journées dramatiques vécues par la Corse. M. Claude Vieillescazes, préfet de région, préfère l'expression, plus positive et noble, de *« disposition de maintien de l'ordre »*.

***

La nuit du 9 au 10 janvier. Il est 23 heures. Un jeune homme vient d'assassiner un C.R.S. âgé de vingt-sept ans, marié et père d'un enfant de trois ans. Un militant du ronte di u populu corsu : *« Nous sommes des Méditerranéens. Ce que nous avons de bon, nous l'avons parfois génial. Ce que nous avons de mauvais, de noir, nous l'avons souvent criminel. »*

***

Tout change. Un jeune homme qui se lance dans la politique, plutôt à droite, n'en croit rien. Dans son canton, les possédants ont apporté plus de voix à son rival qu'à lui-même aux dernières élections. Affaire d'alliances, de clans. *« En Corse,* dit ce Rastignac, *c'est l'homme qui compte. Il faut rendre des services, mais surtout ne jamais le dire, encore moins le rappeler. »*

***

Quel est votre rêve le plus profond pour la Corse ? Un Ajaccien d'une trentaine d'années répond : *« Une Corse libre de disposer d'elle-même. Une Corse peut-être rattachée à la Sardaigne. L'indépendance ne me fait pas peur. »*

***

Il est faux de dire que le Front d'action nouvelle contre l'indépendance et l'autonomie (FRANCIA) n'a jamais été inquiété. Une enquête a déjà été ouverte à Corte et deux à Bastia. Ce qui est vrai, en revanche — telle est la nuance, — c'est que les militants de ce groupe qui pratiquent le contre-plasticage ne sont jamais jugés.

***

Des « nationalistes » ont voulu réunir une conférence de presse sur les polices parallèles en Corse. Les forces de l'ordre, automitrailleuses légères en tête, ont alors investi Bastelica. Les « nationalistes » ont alors envahi l'hôtel Fesch dans l'espoir de pouvoir enfin parler. Trois personnes sont mortes. *« Tout ça,* marmonne un vieux Corse, *pour deux barbouzes. »*

LAURENT GREILSAMER.

MORT D'UNE RÉSISTANTE

Mme Emilienne Barberon s'est laissée mourir de faim. On n'a retrouvé dans son petit appartement de Valence (Drôme) que des morceaux de nougat et des miettes de biscottes.

Emilienne Barberon, âgée de soixante et un ans, avait été, à la C.G.T., la secrétaire de Benoît Frachon en 1936. Résistante dès la première heure, elle avait été internée à Fresnes en 1942 puis déportée au camp de Ravensbruck. Avec le repli des armées allemandes, elle avait dû marcher jusqu'à Mauthausen, plusieurs centaines de kilomètres dans l'épuisement et dans la peur. C'était l'une des rares rescapées de cet exode.

Depuis trente-cinq ans, l'hallucination des camps ne l'avait pas quittée. Mme Barberon n'était jamais sortie d'une profonde dépression et elle s'est laissée mourir à la manière dont elle vit autour d'elle tant d'hommes et de femmes disparaître.

« Hélas, dit M. Bonnefois, secrétaire de l'Association des déportés internés résistants patriote de la Drôme, *il arrive souvent que d'anciens déportés choisissent la mort à laquelle ils ont réchappé par miracle autrefois. Il y a quatre ans, un ami est parti avec sa voiture dans la garrigue, il a fermé les vitres et il s'est asphyxié au gaz d'échappement. »*

● *M. Irénée Bourgois*, député communiste de la Seine-Maritime, vient d'être élu maire de la ville nouvelle de Dieppe, issue de la fusion de Neuville-lès-Dieppe et de Dieppe, commune dont il était déjà le premier magistrat.

● *M. Yves Barau* (R.P.R.), maire de Sainte-Marie, conseiller général, vient d'être réélu président du conseil régional de la Réunion.

LES RAPATRIÉS ET LA QUERELLE FONCIÈRE

La fin des mauvais partages

Entre les rapatriés d'Afrique du Nord et les jeunes agriculteurs corses, y a-t-il encore matière à contentieux ? Pour dénoncer la lenteur de l'administration à réagir aux pratiques frauduleuses de certains gros viticulteurs « pieds noirs », les autonomistes occupèrent, au mois d'août 1975, à Aléria, dans la plaine orientale, la cave de M. Henri Depeille, l'un de ces « colons » qui s'étaient installés ici un peu en conquérants.

Pour améliorer leurs revenus, ils chaptalisaient plus qu'il n'était légal de le faire, c'est-à-dire remontaient trop fortement le degré du vin par addition de sucre. Certains, en outre, utilisaient des colorants chimiques. Tous ces subterfuges nuisaient à la réputation de la production locale et portaient préjudice aux petits viticulteurs corses.

Il fallut le drame d'Aléria pour que les insulaires obtiennent sur-le-champ des pouvoir publics la création d'une Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER). Celle-ci reçut pour mission prioritaire de racheter puis de partager les terres des faillis, Siegel, Juncqua et Depeille puisque enfin la justice avait fait diligence. Au total, un bon millier d'hectares, principalement situés dans la plaine orientale, pour l'essentiel plantés de vignobles et en majorité acquis par bail emphytéotique.

A ce jour, la SAFER a racheté l'ensemble du domaine Depeille à l'exception d'une propriété de l'ordre d'une centaine d'hectares qui n'était pas mentionnée dans le jugement du tribunal de commerce. Celle-ci est, aujourd'hui, occupée par des agriculteurs corses sans titre de propriété. En outre, la société a acquis la totalité des biens de M. Juncqua, mais en partie seulement l'exploitation de M. Siegel, le syndic ayant installé un locataire sur certaines terres.

Tous comptes faits, la SAFER aura dépensé 11 millions de francs pour le rachat de ces domaines : maisons d'habitation, hangars d'exploitation, caves viticoles, matériel agricole et... terres en plein rapport. Elle y aura installé une trentaine de jeunes agriculteurs corses.

Au départ, la rétrocession de ces terres posait problème puisque la réglementation en vigueur obligeait les jeunes agriculteurs à apporter une mise de fonds initiale trop élevée.

Il fallut du temps pour obtenir des dérogations à ce statut compte tenu du contexte insulaire. Las d'attendre ces transferts de propriétés, de jeunes Corses occupèrent une partie des terres des faillis et commencèrent de les travailler créant, pour ce faire, un groupement foncier agricole.

Pour faciliter la dévolution des biens des faillis, on convint donc de limiter l'apport personnel à 10 % minimum du prix de la transaction et de couvrir le reste de la dette par un prêt du Crédit agricole et des aides publiques. Aujourd'hui, le droit est en accord avec les faits. *« Ce dossier-là est clos »*, affirme M. François Musso, président de la SAFER corse. La fin des mauvais partages.

Au moment du drame d'Aléria, on comptait cinq cent vingt-cinq rapatriés d'Afrique du Nord, chefs d'exploitation agricole. Ils étaient principalement installés dans la plaine orientale mais également en Balagne et dans le Sartenais, recrutant leur main-d'œuvre parmi les immigrés.

Aujourd'hui, le nombre de ces rapatriés — familles comprises — n'excède pas quinze cents personnes. Certains ont déjà quitté l'île ; d'autres s'apprêtent à le faire ou souhaiteraient y parvenir. *« La remise en ordre ne permet plus des gains aussi faciles que par le passé »*, expliquent des experts. Surtout, cette communauté « pieds noirs » a le sentiment de déranger les autochtones même si, au fond, il n'y a plus entre eux de vrai contentieux.

JACQUES DE BARRIN.

M. J. CHIRAC : je m'incline devant toutes les victimes

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a adressé à M. Charles Ornano, maire d'Ajaccio, le télégramme suivant : *« Profondément ému par les tragiques événements qui ont endeuillé la ville d'Ajaccio, je m'incline avec respect et tristesse devant toutes les victimes, et je vous prie d'être mon interprète auprès des familles pour les assurer de la solidarité dans la douleur de la municipalité de Paris et de l'ensemble des Parisiens. »*

● LA FEDERATION DE L'EDUCATION NATIONALE *« tient à rappeler sa condamnation permanente de toutes formes de violence. Elle ne peut accepter au plan des principes ni la prise d'otages comme moyen d'expression politique quelle que soit la cause défendue, ni toutes autres provocations qui conduisent inévitablement à l'enchaînement de la violence. C'est ainsi que la FEN condamne de la même manière l'assassinat d'un membre des forces de police et celui de civils innocents ».*

● *M. Hubert Massol*, brigadier à la C.R.S. n° 28, à Montauban (Tarn-et-Garonne), tué à Ajaccio dans la nuit de mercredi à jeudi, est cité à l'ordre de la nation par un décret du premier ministre publié au *Journal officiel* du 11 janvier.

Le Monde

société

JUSTICE

La reprise du procès de Mᵉ Michel Graindorge

Deux jeunes filles embarrassées

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — Le procès de Mᵉ Michel Graindorge, l'avocat du malfaiteur François Besse, interrompu par les fêtes de fin d'année, a repris, mercredi 9 janvier, devant la 22ᵉ chambre correctionnelle du tribunal de Bruxelles, présidée par Mme Simone Schmitt, pour plusieurs audiences de plaidoiries. Auparavant, le procureur du roi, M. Jean-Pierre Jospar, avait repris la parole, dans un second réquisitoire, pour résumer le dossier d'accusation. Mᵉ Michel Graindorge — qui avait été mis en liberté avant Noël — et six de ses amis sont toujours accusés d'avoir favorisé la fuite, en février et en juillet 1979, de détenus évadés, dont le Français François Besse. (Le Monde du 21 décembre 1979.)

Ce procès qui s'étire depuis un mois apparaît plus simple : l'avocat bruxellois de François Besse a été arrêté, incarcéré pendant quatre mois, inculpé, parce qu'il a été dénoncé. Le 12 février 1979, six détenus s'évadent, parmi lesquels Marcel Van Oirbeek et Michel Anthemius, arrêté pendant les fêtes en France (*le Monde* du 27 décembre 1979). Une seule personne a fait, à ce propos, allusion au rôle qu'aurait joué l'avocat : une jeune fille, Françoise Villers, âgée de vingt ans, membre du comité de défense des prisonniers politiques en République fédérale d'Allemagne, que préside Mᵉ Graindorge. Durant son incarcération, elle accuse l'avocat, à plusieurs reprises, d'avoir dirigé la fuite en France des détenus en « cavale ». Puis elle se rétracte à l'audience.

Le 26 juillet, François Besse prend à son tour la clef des champs, en prenant un juge en otage pour quitter le palais de justice. Une jeune fille accuse Mᵉ Graindorge d'avoir préparé l'opération : Isabelle de Andres Romeo, âgée de vingt-trois ans, amie du principal inculpé, Michel Cheval. Elle fait cette déclaration en prison, puis se rétracte, reprend ses accusations, se rétracte encore.

Pourquoi les deux jeunes filles du groupe ont-elles ainsi accablé l'avocat, avant de tenter de le sauver ? Pour M. Jospar, leurs raisons étaient simples. Françoise Villers, étudiante *« au tempérament fragile »*, voulait changer de vie, quitter ses amis du comité. *« En disant la vérité, elle a cherché à s'éloigner du groupe »*, affirme le procureur du roi. Isabelle de Andres Romeo n'avait, elle, pas mesuré le tort qu'elle pouvait faire à Mᵉ Michel Graindorge.

Pressions

Très embarrassées, les deux jeunes filles avaient expliqué, lors des premières audiences, qu'on leur avait soutiré leurs déclarations, que les pressions psychologiques avaient été nombreuses. Jeudi 10 janvier, leurs avocats ont tenté, sans vraiment convaincre, de faire admettre cette thèse. Mᵉ Pascal Vanderweeren a expliqué que sa cliente, Françoise Villers, était *« au paroxysme du désespoir »* et que son médecin l'a trouvée *« très dépressive »*. *« Quand on est ainsi faible et isolé, on peut trahir pour sortir de son propre enfer. »*

Pour justifier les accusations portées par Isabelle de Andres Romeo, Mᵉ André Decourrière a parlé, lui, des *« pratiques des interrogatoires »* de l'habileté des policiers et de la naïveté de sa cliente. Cette jeune paysagiste, d'origine espagnole, sympathisante convaincue du comité de défense des détenus, a eu peur de perdre son permis de séjour en Belgique, d'être séparée de son ami Michel Cheval qui risquait une longue peine de détention s'il devenait — sans Michel Graindorge — le seul responsable des recels de détenus évadés.

La présidente, Mme Simone Schmitt, s'était déjà étonnée de voir ainsi *« les filles de ce procès »* trahir leurs meilleurs amis, puis se rétracter, l'air enfantin, comme si leurs déclarations n'avaient aucune influence sur le cours de cette affaire. Les autres accusés semblent d'ailleurs ne pas leur en tenir rigueur. Mᵉ Graindorge et ses amis croient en la thèse du complot policier selon laquelle les commissaires terrorisent les jeunes filles.

PHILIPPE BOGGIO.

Le Conseil supérieur de la magistrature retire ses fonctions à un juge des enfants

M. Philippe Llorca était accusé d'avoir hébergé un toxicomane

Le Conseil supérieur de la magistrature, réuni en formation disciplinaire sous la présidence de M. Pierre Bellet, premier président de la Cour de cassation, a pris, vendredi 11 janvier, les sanctions de « retrait de fonctions » et de « mutation d'office » contre M. Philippe Llorca, juge des enfants à Verdun (Meuse), qui était provisoirement suspendu de ses fonctions depuis le 4 juillet 1979. M. Llorca, vingt-huit ans, était accusé d'avoir hébergé en 1978 un jeune toxicomane qui devait mourir quelques mois plus tard d'une surdose.

Les demandes de M. Yves Rocca, directeur des services judiciaires à la chancellerie, qui représentait le garde des sceaux, ont été cette fois-ci (1) en tous points satisfaites par le C.S.M. La majorité de ses membres ont suivi M. Rocca, qui affirme que M. Llorca a *« sciemment hébergé des toxicomanes et a favorisé leur fuite »*. Les défenseurs du magistrat, Mᵉ Arnaud Lyon-Caen, MM. Dominique Coujard, président du Syndicat de la magistrature — dont M. Llorca est membre, — et Daniel Lecrubier, juge des enfants à Reims, également membre du S.M., avaient plaidé la relaxe.

L'affaire Llorca avait débuté le 20 juin 1979 lorsque, à Verdun, une jeune fille déclarait à la police, au cours d'une enquête sur un cambriolage, avoir fumé du haschisch avec un certain B., dans la maison où celui-ci était hébergé. Il s'agissait du domicile du juge des enfants.

Dès le 26 juin, les poursuites disciplinaires étaient engagées contre le magistrat. Elles étaient transmises par le procureur de la République de Verdun au premier président de la cour d'appel de Nancy, puis au ministre de la justice. A chaque étape, les griefs retenus à l'encontre du magistrat s'amenuisaient. Pour le procureur de la République, il semblait évident que M. Llorca avait lui-même usé de drogue. Pour le garde des sceaux, *« le grave manquement de ce magistrat aux devoirs de son état »* était avéré mais se réduisait au seul fait d'avoir hébergé, même en ignorant qu'il était toxicomane, un garçon qui avait fumé du haschisch (*le Monde* du 18 juillet 1979). M. Llorca était donc provisoirement suspendu de ses fonctions le 4 juillet.

Le garçon que M. Llorca avait hébergé pendant un mois était ensuite parti travailler dans le Midi. Il y est mort quelques mois plus tard. *« On m'a dit qu'il s'agissait d'une overdose*, indique M. Llorca, *mais il n'y a eu aucune autopsie. »* Quand il a quitté le domicile du juge des enfants, il n'était pas recherché par la police.

Pour les défenseurs du magistrat, *« cette histoire de drogue est un prétexte »*. Les véritables raisons des sanctions sont à rechercher dans son opposition avec M. François Muller, président du tribunal de Verdun et ancien juge des enfants. Au mois de juin, M. Llorca avait écrit au préfet pour s'inquiéter de la santé des enfants d'un village alimenté par une nappe phréatique à haute teneur en fluor. Le magistrat avait indiqué que, si rien n'était fait pour améliorer l'alimentation en eau du village, il envisagerait le placement des enfants. Le 19 juin, il avait, en outre, écrit au premier président de la cour d'appel de Nancy, au préfet et au sous-préfet pour leur signaler que la subvention de 120 000 francs accordée à l'Association d'action éducative créée et présidée par M. Muller pour quitter les locaux qu'elle occupait au tribunal n'avait pas été employée, l'association étant toujours dans ses locaux.

« Selon M. Rocca, a rapporté le Syndicat de la magistrature après l'audience du C.S.M., *la question n'est pas de juger les méthodes de juge des enfants de Philippe Llorca. Les poursuites n'ont aucun rapport avec ses fonctions. Et pourtant, ses fonctions de juge des enfants, on les lui retire. Pour nous, le fond du dossier a toujours été le conflit local entre Llorca et son président. »*

La chancellerie a refusé de communiquer aux défenseurs de M. Llorca les dossiers concernant ce conflit. *« De plus*, ajoute le Syndicat de la magistrature, *l'audience a été une sorte de flagrant délit contre les magistrats avec un embryon de débat pour la forme. Le président a refusé que des magistrat assistent à l'audience, alors qu'il n'existe pas de huis clos pour eux. »* Les défenseurs, à qui on a reproché d'être trop nombreux, se sont plaints d'avoir été interrompus. M. Llorca lui-même a dû s'expliquer brièvement.

« Il reste dans la Meuse, a conclu M. Llorca, *cent cinquante enfants toujours atteints par le fluor de cette eau polluée. Et on déplace un juge des enfants, on lui retire ses fonctions parce qu'il s'est intéressé à cela. »* Contre cette sanction, il n'existe qu'un recours devant le Conseil d'Etat, mais il n'est pas suspensif. Le Syndicat de la magistrature, qui réunit son conseil syndical samedi 12 et dimanche 13 janvier, a indiqué qu'il le consacrerait à cette affaire. *« Mais déjà*, a déclaré son président, *nous pouvons dire que cette sanction est une menace pour tous les juges des enfants qui ne pourront plus aider les jeunes, faire un véritable travail, sans prendre des risques considérables. »*

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Le 30 novembre 1979, M. Rocca, qui demandait *« au moins la mutation d'office »* pour M. Jean-Pierre Michel, magistrat à la chancellerie, accusé d'avoir participé à une émission de Radio-Riposte, n'avait pas été suivi par la commission de discipline du parquet. Celle-ci avait proposé un blâme pour M. Jean-Pierre Michel (*le Monde* daté 2-3 décembre 1979). Dans cette affaire, cependant, c'est le garde des sceaux qui doit fixer la sanction. Il n'a toujours pas fait connaître sa décision.

Mépris

Le Conseil supérieur de la magistrature a fidèlement suivi les vœux du ministre de la justice, mué pour la circonstance en procureur contre un magistrat.

A l'occasion d'une autre affaire (la mort de Robert Boulin et le dossier Ramatuelle), certains membres du C.S.M. avaient menacé de lacérer leur toge et de la jeter aux orties, parce qu'ils estimaient que les droits de la magistrature avaient été gravement méconnus. Cette louable rébellion a donc pris fin. La paix des ménages est de retour dans la grande famille judiciaire.

En outre, le ministre pourra légitimement soutenir qu'il n'est pas l'auteur de cette affligeante décision. Et l'on sait bien, depuis l'affaire Boulin, qu'il n'exerce pas de pression sur les juges, et les juges viennent encore aujourd'hui de démontrer qu'ils ne sauraient obéir à aucune.

Railler ne sert de rien. La gravité de la sanction prononcée anéantit toute espérance — alors que cette occasion était la première — que le C.S.M. allait devenir une barrière entre l'exécutif et ses juges. C'est si vrai que ce haut conseil a même considéré comme avérés des faits dont il est établi qu'ils sont inexacts.

Le plus grave demeure. Naturellement, le Syndicat de la magistrature est dorénavant contraint de rompre toutes relations diplomatiques avec la chancellerie. Il y a plus. Philippe Llorca est, ou plutôt était, juge des enfants. A travers sa condamnation, c'est aussi cette fonction qui est désavouée, cette fonction dont chacun de ses desservants connaît l'énorme difficulté quotidienne. Avoir en charge, comme l'ont ces magistrats, l'enfance et l'adolescence délinquantes ou en danger, c'est au fond affronter à quelques centaines d'hommes et de femmes ce qui, en d'autres lieux, est le thème de discours moralisateurs ou apeurés sur la jeunesse.

Il est possible que Philippe Llorca ait commis une bévue, d'autant qu'il avait, au moment des faits qu'on lui a imputés à crime, à peine un an de métier. Rien n'a compté, mais la volonté de faire un exemple. Aux yeux de qui ?

PHILIPPE BOUCHER.

● *Vingt-sept kilos et demi d'héroïne « beige »* en provenance du Proche-Orient ont été saisis à Bochum (Rhénanie-Westphalie), a annoncé, vendredi 11 janvier, la police d'Allemagne fédérale. Les sachets de drogue ont été trouvés dans une valise appartenant à un ressortissant turc. — *(A.F.P.)*

SCIENCES

UNE DÉCOUVERTE FRANÇAISE

La supraconductivité est observée pour la première fois dans un composé organique

Pour conduire le courant électrique, le cuivre ou l'aluminium seront-ils un jour remplacés par des composés organiques moins coûteux ? Depuis quelques années, on connaît des conducteurs organiques qui, sur bien des points, ressemblent aux métaux. Mais un nouveau pas en avant vient d'être accompli par l'observation, par des chercheurs français, de phénomènes de supraconductivité dans un composé organique.

La supraconductivité, propriété qu'ont certains corps de présenter, à très basse température, une résistance électrique nulle, a en effet été, pour la première fois au monde, observée sur un corps organique. Des chercheurs du laboratoire de physique du solide de l'université Paris-Sud (laboratoire associé au Centre national de la recherche scientifique), MM. Denis Jérôme et Michel Ribault, travaillant en collaboration avec un chimiste danois, M. Klaus Bechgaard, de l'Oersted Institute de Copenhague, et avec un étudiant de troisième cycle, M. Alain Mazaud, ont en effet observé, au début du mois de décembre 1979, la supraconductivité sur un composé organique à base de carbone, d'hydrogène, de sélénium, de phosphore et de fluor.

Cette observation, qui devrait avoir des conséquences théoriques et appliquées importantes, doit être présentée, lundi 14 janvier, à l'Académie des sciences par M. Jacques Friedel et fait l'objet d'un article à paraître, prochainement, dans une revue scientifique, *le Journal de physique-lettres*.

La supraconductivité est un phénomène connu depuis fort longtemps pour certains métaux : quand on amène un métal à très basse température, voisine du zéro degré absolu (0 K, environ — 273 °C), sa résistivité (qui caractérise la résistance électrique) tend à diminuer. Pour beaucoup de métaux, comme le cuivre, cette résistivité tend vers une valeur qui n'est pas nulle. Mais pour d'autres, comme le plomb, l'indium ou l'étain, la résistivité passe brutalement à zéro quand la température devient inférieure à une valeur donnée, appelée température critique.

Ce phénomène, que l'on observe non seulement sur des corps purs, mais aussi sur des composés métalliques (à base par exemple de vanadium, de gallium, de niobium ou d'aluminium), a déjà des applications pratiques, par exemple pour la fabrication de gros aimants supraconducteurs, utilisés dans les accélérateurs de particules. La résistance étant nulle, il n'y a pas d'échauffement quand on fait passer un courant électrique (pas d'effet Joule), et il est donc possible d'obtenir de très forts champs magnétiques.

Il y a longtemps que des chercheurs du monde entier tentent d'obtenir des composés non métalliques ayant les mêmes propriétés. On connaît déjà depuis plusieurs années des polymères ayant, sur bien des points, un comportement semblable aux métaux (1). La supraconductivité a même été observée, en 1975, sur un polymère non métallique, composé de soufre et d'azote : mais celui-ci présente l'inconvénient majeur d'avoir une température critique très basse (0,3 K), et donc très difficile à obtenir, alors que tous les efforts des chercheurs visent précisément à obtenir des corps ayant des températures critiques les plus hautes possibles, voire, dans un avenir encore très lointain, voisine de la température ambiante (300 K).

Un vif engouement

Vers le milieu des années 70 des composés organiques suscitèrent beaucoup d'espoirs. En particulier des propriétés fort intéressantes observées par des chercheurs américains et français (du même laboratoire de l'université d'Orsay) sur un composé, baptisé TTF-TCNQ, créèrent dans la communauté scientifique internationale un vif engouement pour cette quête de composés organiques supraconducteurs. Après bien des échecs, cet engouement n'était plus, jusqu'à présent, de mise, et beaucoup d'équipes se sont, depuis 1978, détournées du sujet.

Tel n'a pas été le cas de l'équipe d'Orsay : depuis une demi-douzaine d'années, elle a continué le travail, en particulier en testant de nouveaux composés mis au point en collaboration avec M. Bechgaard, de Copenhague, et en les essayant dans des conditions particulières, en particulier sous haute pression.

C'est ainsi qu'un composé, finalement construit après de nombreuses expériences — par tâtonnement, pourrait-on dire, — a enfin permis, début décembre, d'obtenir le résultat escompté : à 0,9 K et sous une pression de 12 kilobars (12 000 atmosphères), la supraconductivité a été observée sur deux échantillons de $(TMTSF)_2PF_6$ (di (Tétraméthyltétrasélénafulvalène) - hexafluorophosphate), qui est un conducteur « quasi-unidimensionnel » (c'est-à-dire qu'il existe une direction privilégiée que parcourt le courant électrique).

Les quelque deux cents conducteurs organiques du même type qui avaient été testés auparavant devenaient isolants à très basse température. Leur résistivité, au lieu de continuer à baisser, augmentait très brutalement : c'est ce que les chercheurs appellent la transition de Peierls. Cette fois, les chercheurs d'Orsay ont constaté l'effet inverse. Leur composé présente une autre propriété caractéristique de la supraconductivité, qui est la disparition totale de celle-ci quand on applique un champ magnétique supérieur à une certaine valeur.

Ce résultat a tout d'abord des conséquences théoriques : il confirme des prédictions faites par les physiciens théoriciens travaillant, en France, autour du professeur Jacques Friedel, et par des équipes soviétiques. Il montre aussi que, à la différence des conducteurs organiques connus qui, à très basse température, perdent les propriétés voisines de celles des métaux qu'ils présentent, il est possible d'obtenir des composés qui gardent cette ressemblance avec les métaux, même au voisinage du zéro absolu.

Un travail de longue haleine

Le travail de longue haleine réalisé par l'équipe d'Orsay devrait avoir d'autres conséquences. On peut en particulier s'attendre à une relance des recherches mondiales dans ce domaine puisqu'il est aujourd'hui prouvé que le résultat recherché, la supraconductivité dans les composés organiques, est accessible.

Beaucoup de travail reste évidemment à faire : la température de 0,9 K est encore difficile à obtenir. Mais les chercheurs d'Orsay soulignent que des signes préliminaires de supraconductivité apparaissent dès 77 K, soit à la température d'ébullition de l'azote liquide. Ils pensent pouvoir raisonnablement, en continuant à travailler avec les chimistes, obtenir des composés organiques ayant une température critique de l'ordre de 20 K (température de liquéfaction de l'hydrogène), qui permettraient donc d'éviter le recours à la technologie, difficile et coûteuse, de l'hélium liquide.

A plus long terme, il est envisageable d'imaginer des retombées beaucoup plus larges, du type industriel, par exemple dans le champ d'application de la supraconductivité évoqué plus haut (gros aimants). Des industriels de l'électrotechnique travaillent dans le monde entier à des machines électriques (alternateurs par exemple), utilisant la supraconductivité. Peut-être pourront-ils, un jour lointain, utiliser pour cela des composés organiques au lieu de métaux.

Beaucoup de recherches sont en tout cas encore nécessaires : recherche fondamentale, car il reste à bien comprendre théoriquement le phénomène observé ; recherche appliquée, pour la mise au point de composés plus maniables et plus intéressants, en particulier pour ce qui concerne les températures nécessaires (soulignons par exemple que, à la différence de l'hélium, l'azote liquide se conserve facilement dans des récipients de type vase d'Arsonval-Dewar (« bouteille Thermos ») ; développement enfin (en particulier en génie chimique), si l'on veut pouvoir fabriquer ces composés à l'échelle industrielle.

Il n'est pas encore possible de prévoir si un jour les composés organiques remplaceront les métaux dans les usages quotidiens de l'électricité (suppression du cuivre ou de l'aluminium dans les moteurs ou les « fils électriques » par exemple). Mais les travaux des chercheurs d'Orsay montrent assurément que les conducteurs organiques — qui présentent d'autres propriétés intéressantes, par exemple un effet photoélectrique au rayonnement infrarouge — ont un bel avenir devant eux.

XAVIER WEEGER.

(1) Voir notamment « Des polymères qui conduisent l'électricité », par Jacques Livage, dans *le Monde* du 22 septembre 1976.

● *Le Brésil ne transférera pas à l'Irak la technologie* permettant de fabriquer la bombe atomique, technologie que Brasilia ne possède pas et ne cherche ni à acquérir ni à développer, a fait savoir vendredi 11 janvier le général Alves Correa, chef d'état-major des forces armées. Le général démentait ainsi les déclarations qui lui ont été attribuées vendredi par certains journaux brésiliens. Le Brésil, rappelle-t-on, a annoncé lundi la conclusion d'un accord nucléaire avec l'Irak prévoyant notamment la construction de réacteurs et la fourniture de minerai d'uranium et d'uranium légèrement enrichi. Brasilia a rappelé que l'Irak était signataire du traité de non-prolifération des armes nucléaires, et que certaines clauses de l'accord étaient soumises au contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

● *La C.F.D.T. refuse toute « mise en marche prématurée des réacteurs nucléaires de Gravelines, de Tricastin et de Dampierre.* — La Fédération du gaz et de l'électricité estime que les informations données dans le rapport, remis aux syndicats par la direction d'E.D.F. (*le Monde* du 12 janvier), sur les fissures décelées dans les cuves des réacteurs, laissent encore *« de nombreuses incertitudes sur la sécurité et la sûreté des installations »*.

Faits et jugements

Attentat au Centre Georges-Pompidou.

Un engin explosif déposé samedi 12 janvier à trois heures, dans un monte-charge du centre Georges-Pompidou, à Paris, a provoqué des dégâts peu importants. Plusieurs vitres ont été brisées au rez-de-chaussée et au sous-sol. Les spécialistes du laboratoire municipal de la préfecture de police se sont rendus sur les lieux pour déterminer la nature de l'engin, probablement de fabrication artisanale. L'attentat a été revendiqué dans un appel téléphonique à l'agence France-Presse par un correspondant anonyme, disant parler au nom du Front français de libération. D'après ce Front, le centre Pompidou symboliserait *« la dictature juive défigurant la France »*.

● *Michel Schayewski, le complice de Mesrine*, arrêté mardi 8 janvier près de Grasse (Alpes-Maritimes), et écroué à la maison d'arrêt d'Evry (Essonne), a été inculpé, vendredi 11 janvier, de vols qualifiés, de prise d'otages et de tentative de meurtre. Le 15 juillet 1978, il avait pris une femme en otage au cours d'une attaque à main armée dans un supermarché de Massy (Essonne) et avait blessé un policier. Le 20 juin 1979, il avait contraint, en compagnie de Jacques Mesrine, le caissier du même établissement à lui remettre 400 000 F.

La complice du malfaiteur, Mlle Nelly Lesecq, a été inculpée de recel de malfaiteur. Elle a été écrouée à Laval (Mayenne).

Le Monde

culture

CINÉMA

« C'EST ENCORE LOIN L'AMÉRIQUE ? »

de Roger Coggio

C'est le troisième film que Roger Coggio, auteur, réalisateur, acteur, tourne avec Elisabeth Huppert, scénariste et actrice. Et, comme *Silence, on tourne* et *On peut le dire sans se fâcher*, il raconte plus ou moins leurs propres rapports, leurs expériences décevantes dans ce qu'on appelle la « création » (littéraire, théâtrale et cinématographique). Mais on ne peut pas parler d'autobiographie ; plutôt de vérité profonde et de fantasmes, transmis à travers une comédie qui doit bien plus aux changements de tons, aux grincements et à l'humour absurde du genre tel qu'il se pratique dans le cinéma italien qu'aux aventures légères de notre cinéma de boulevard.

Ici Roger Coggio est un juif, Isaac Rosenthal ; il se fait appeler Bobby Lambert, admire Orson Welles et cherche à percer avec un minable film porno, tout en frimant son monde. Elisabeth Huppert est Juliette Lebas, auteur d'un roman qu'elle espère voir porter à l'écran par ce « Lambert » qu'elle s'imagine être un cinéaste important, influant. Elle veut aussi être la vedette du futur film et elle se croit metteur en scène en théâtre, parce qu'elle essaye de monter et de jouer *Lysistrata* avec une troupe de comédiens d' « avant-garde », c'est-à-dire amateurs et non rénumérés.

Dans les retournements brusques du scénario, les scènes cocasses et les moments dramatiques faisant office de douches écossaises, Roger Coggio et Elisabeth Huppert n'hésitent pas à se présenter comme deux « paumés » de leur profession qui n'arriveront jamais à conquérir l'Amérique, symbolisée par cette reproduction de la statue de la Liberté se trouvant quelque part à Paris. Isaac-Bobby et Juliette découvrent peu à peu la vérité l'un sur l'autre, se disputent, hésitent à s'aimer, frôlent la catastrophe et survivent en unissant leurs deux mégalomanies dérisoires. A deux, on peut résister au ratage et au désespoir, on peut se souvenir, on peut rire. Ensemble.

Il y a là une sincérité du comportement, une appréhension lucide de la réalité d'un couple qui fait passer sur certaines outrances burlesques à répétition (la rivalité des deux entreprises de nettoyage, équipe juive contre équipe italienne) et une manipulation un peu lourde de l'humour juif en hommage à Woody Allen, qui a en commun avec Roger Coggio sa petite taille. Mais la tentative de suicide de Juliette dans la salle de cinéma devant les images finales de *la Dame de Shanghai*, la mort et l'enterrement du beau-frère d'Isaac, sont réussis dans l'émotion vraie. Coggio joue avec une fantaisie amère. Elisabeth Huppert a des élans, des foucades et des accents graves à la Katharine Hepburn. Voilà un film français qu'il ne faut pas négliger.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

Le deuxième acte de « Tristan et Isolde »

par l'Orchestre de Paris

En inscrivant le deuxième acte de Tristan et Isolde *au programme de l'Orchestre de Paris, Daniel Barenboïm a sans doute estimé, et à juste titre, qu'un grand orchestre devrait apprendre à jouer Wagner. A part le troisième acte du* Crépuscule des dieux, *dirigé par Georg Solti en 1972, les occasions ont été rares jusqu'à présent.*

Pourtant, ce concert, qui s'est déroulé à guichets fermés, n'a pas répondu entièrement, pour de nombreuses raisons, aux espérances d'un public toujours fasciné par Wagner. Le Palais des congrès n'est pas un lieu favorable pour ces œuvres, où les voix sont seules en présence d'un grand orchestre sur scène : très souvent, sauf dans le duo d'amour proprement dit, elles luttaient comme des barques en détresse sur la mer démontée, et on n'entendait guère que la moitié des mots et des notes, sans que l'on en fasse vraiment grief à Barenboïm qui ne pouvait châtrer une mesure écrite pour être jouée dans une fosse ou, mieux, dans l' « abîme mystique » de Bayreuth.

En revanche, l'exécution, fort honorable, certes, a montré l'inexpérience de l'orchestre, qui n'a pas encore la couleur et le fonds wagnériens, le sens des longues phrases, les alliages intimes de timbres, la dynamique tendue du discours. Barenboïm est lui-même trop novice en ce domaine, bien que l'on ne puisse rien reprocher précisément à une mise au point fort soignée, et il aurait sans doute mieux valu confier l' « apprentissage » de l'orchestre à des chefs wagnériens chevronnés, tels Jochum, Karajan ou Solti.

On attendait avec intérêt l'Isolde de Jeannine Altmeyer, excellente Sieglinde à Bayreuth l'an passé. Principale victime de l'acoustique, sa voix, trop souvent submergée, n'avait pas la plénitude, l'équilibre de celle d'Yvonne Minton, merveilleuse Brangaene, planant au-dessus de l'orchestre, toujours perceptible dans un rôle il est vrai limité à la scène initiale, mais où elle s'imposa en grande tragédienne. Une Isolde attachante cependant, panthère blonde, palpitante, au timbre riche, avec une diversité de couleurs, d'expressions, d'intonations, qui révèlent un vrai tempérament.

La voix solide et impersonnelle de Gerd Brenneis, chantant sans grande émotion, ne donnait qu'une idée assez pâle de Tristan et contrastait cruellement avec celle de Matti Salminen, roi Mark bouleversant, si triste et si amical dans cette méditation labourée par la douleur, avec parfois des sursauts de fauve aux abois où chaque mot, fût-il murmuré, touchait au cœur. C'est alors que, paradoxalement, la musique retrouva sa force essentielle et son humanité infinie.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Concert redonné ce samedi, à 15 heures, au Palais des congrès.

ROCK

STIFF LITTLE FINGERS, au Palace

L'odeur des bombes à Belfast

Les guitares, trépidantes, laminent les thèmes, les rythmes, suractivés, sont comme des grenades dégoupillées sur un rock de guerilla urbaine, les voix, tendues, se modulent en hurlements précipités : Stiff Little Fingers est formé de quatre musiciens, originaires de Belfast, qui ont grandi entre les soldats et qui connaissent l'odeur des bombes.

Ils appartiennent à cette génération d'adolescents qui ont perdu dans la rue des amis ou des proches, et qui ont échappé à l'embrigadement politique parce que, quelle que soit la cause, juste ou mauvaise, d'un côté comme de l'autre « les balles ne parlent pas ». Alors, ils ont formé un groupe, car le samedi soir il n'y a rien à faire à Belfast sinon boire de la bière dans les pubs. Ils ont trouvé un nom, tiré d'une chanson des Vibrators qui disait : *« Si on ne pouvait voir les petits doigts durcis (stiff little fingers) personne ne remarquerait que tu est mort »*, et ils ont manigancé un rock violent qui sent le soufre.

Ils crient leur dégoût pour ces conflits permanents *« relevant d'une tradition qui se lègue de père en fils depuis des siècles »*, et revendiquent leur droit à ne pas prendre les armes pour se livrer à un jeu de mort. Ils chantent : *« Je pourrais être un soldat, sortir et me battre pour ce pays, être un soldat du peuple, l'arme paramilitaire à la main. Je ne serai pas un soldat, je n'accepterai d'ordres de personne, leurs armées peuvent crever, tuer n'est pas mon idée de la fête. Ils veulent perdre ma vie, ils veulent perdre mon temps, ils veulent perdre ma vie, et d'ailleurs ils me l'ont volée, ils ne m'auront pas. Ils disent que, si je ne les rejoins pas, je ne peux pas gagner. J'ai déjà entendu cette chanson plusieurs fois, et chaque fois je l'ai jetée par la fenêtre.*

» Mais ils continuent à essayer de m'embrigader, avec un nom différent mais avec le même visage, mais je vois un rapport avec un autre temps, un autre endroit. Ils n'ont ni les cheveux blonds ni les yeux bleus, mais ils pensent être de la race des maîtres, ce ne sont que des fascistes aveugles qui vivent pour haïr et gâcher des vies. »

A l'exception du guitariste qui vit toujours en Irlande, les musiciens de Stiff Little Fingers résident à Londres. Ils ont été menacés par l'IRA, plutôt des menaces pour le principe parce qu'ils savent qu' « on ne changera jamais grand-chose avec le rock ». Stiff Little Fingers a tout au moins le mérite d'essayer et de le faire intelligemment avec un rock qui sait, lui aussi, détruire tout sur son passage.

ALAIN WAIS.

★ Le dimanche 13 janvier, à 17 h., au Palace.

Discographie : Celluloïd, distribution AZ.

Une aventure incertaine

(Suite de la première page.)

Le succès actuel peut être une étape vers un approfondissement et la recherche d'une voie plus authentique, plus neuve et exportable hors des frontières françaises. Il ne se suffit pas à lui-même.

Trust, par exemple, qui présente une sorte de hard-rock sans fioritures ni flamboiement mais propulsé avec énergie, était un goupe presque inconnu du public il y a sept mois, à la sortie de son premier album. Depuis le début d'octobre, il a empli les salles des fêtes ou les anciennes salles de cinéma de province, et le langage imagé, populaire, anarchiste hurlé, jeté avec violence, avec fureur par le chanteur Bernard Bonvoisin a rassemblé de jeunes lycéens et de jeunes prolétaires de Rouen, de Limoges ou de Bordeaux.

Les quatre membres du groupe viennent de Nanterre et de Colombes. Bernard Bonvoisin, le leader, a connu, dès l'âge de treize ans, la violence des bandes de la banlieue périphérique, les bagarres au coup de poing ou à la barre de fer, les petits vols à l'étalage et dans les supermarchés. Plus tard, il a été disquaire à la taverne de l'Olympia, éclairagiste au music-hall du boulevard des Capucines à l'époque où il y avait deux à trois concerts de rock par semaine. Trust s'est formé au hasard des rencontres. Le goupe a d'abord joué des reprises des ensembles anglo-saxons, des Sex Pistols. Et puis il a commencé à écrire en français des textes qui parlent du présent, d'univers concentrationnaires, à réagir par une chanson au licenciement du père du chanteur, travailleur dans un chantier de construction.

L'histoire de Trust est exemplaire et banale. L'intérêt est plus sociologique que musical, à l'exemple du rock français d'aujourd'hui.

CLAUDE FLÉOUTER.

JAZZ

Les hors-la-loi de l'improvisation collective

Pas de souci pour les puristes : le jazz n'est pas, autant que *le dit* Bourdieu dans *la Distinction*, en voie de légitimation. Malgré les efforts des notables à chaîne Hi Fi et des quémandeurs de subventions, le jazz reste marginal, incertain, moins mal-aimé que méconnu, très activement *méconnu*. Et dès qu'on le diffuse massivement, dure loi du marché, ce n'est qu'au prix (c'est le mot) de quelques malentendus.

Pourtant, les temps changent. On ne s'étonne pas aujourd'hui qu'en plein hiver quatre manifestations d'ampleur et de durée *significatives se* construisent autour de musiciens français. Le temps n'est plus aux laborieuses paraphrases des prophètes américains ; et ce qu'ont appris les musiciens de partout dans l'expérience prométhéenne des années 60 et 70, c'est *moins l'imitation* que les conditions d'un regard différent sur la culture des autres et les moyens singuliers de se constituer une identité culturelle.

Quarante musiciens français pour les cinquante-cinq jours de la chapelle des *Lombards, rencontres de janvier fomentées* par François Tusques au 28, rue Dunois, première fête du jazz à Montreuil (« Jazz en France », du 19 au 26 janvier), festival de la station Isola 2 000 (du 13 au 18 janvier), on pourrait croire qu'il s'agit d'une offensive tous azimuts. mais non, la musique improvisée s'est lentement imposée, en douce, et, à l'écart des allées officielles ou des voies royales, elle rencontre son public, singulièrement attentif et complice. C'est peu de dire qu'elle s'est faufilée dans le vacarme ambiant ; ces dernières années, elle a *imposé* la *révolution* la plus douce qui se puisse imaginer. Rien n'est gagné, bien sûr, c'est même à cela qu'on reconnaît les révolutions.

La musique improvisée ? Disons plutôt les musiques improvisées, aux mille tendances. Tribu disparate de jeunes et de *moins* jeunes, *informelle* association de joies et de contradictions, société secrète sans secrets ou collège sans statuts ni statues, ils jettent leur solitude, se battent ou s'aiment en duo, et cherchent avec passion leur « irraison d'être » en hors-la-loi sentimentaux *ou* en singuliers de l'improvisation collective. En oiseaux de nuit, toujours...

Faux-semblants

N'importe où ailleurs, on aurait prestement troussé un pseudo-mouvement, une prétendue « nouvelle musique » ou une école, pourquoi pas... Bien d'autres mouvements, après tout, sont nés de moins que ça. Mais avec eux, pas question ! D'abord, ils ont peu affaire aux règles tapageuses du commerce (c'est vraiment un euphémisme !) et, avec l'énergie de l'espoir, ils se méfient des étiquettes, des manifestes frelatés, de tous les faux-semblants et trompe-couillons qui orchestrent le fait, culturel ou autre, aujourd'hui.

C'est même très précisément pour « cela » qu'ils font « cette » musique-là.

Quel dénominateur commun leur trouver, d'ailleurs, dans ce fourmillement de projets et de pratiques ? La passion éberluée des musiques, d'où qu'elles viennent, et le goût du risque. Une certaine attitude, plus éthique, en somme, qu'esthétique, devant la vie et la musique. Mais pour le reste, dans la multiplicité des expériences et des chemins parcourus, le diable n'y trouverait pas ses petits. C'est bien leur chance et la raison profonde de ces quatre manifestations, où l'idée de rencontre prime celle de méthode.

FRANCIS MARMANDE.

Les cinquante-cinq jours de la Chapelle : quarante musiciens, du 9 janvier au 11 mars, à 20 h. 30. Changement de programme tous les trois jours ; 62, rue des Lombards, 236-65-11.

Jazz en France : première fête du jazz à Montreuil, du 19 au 26 janvier, Maison populaire de Montreuil (métro Porte-de-Montreuil).

Les rencontres de janvier 1980 : au 28 rue Dunois, Paris (13e), métro Nationale, tous les soirs, à 20 h. 30 et 23 heures.

Jazz à Isola 2000 : du 13 au 18 janvier.

Paris reste la seule ville au monde (depuis que New-York a supprimé sa « Jazzline ») à disposer d'un répondeur automatique qui, nuit et jour, renseigne sur tous les programmes de jazz. Il suffit de composer le 325-28-27, numéro de Dolo-Information *mis à la disposition du public* par Dolo-Musiques (partitions, enregistrements), 3, rue Clotaire, place du Panthéon.

Pour ces quatre manifestations : outre les groupes Jauk, Arcane 5, Catalogue, Fusion Jazz, Quatuor de saxophones Workshop de Lyon et Neffesh Music, Raymond Boni, J.-P. Céléa, François Couturier, Patrice Caratini, Marc Fosset, François Jeanneau, Daniel Humair, J.-F. Jenny-Clark, Daunik Lazro, Joëlle Léandre, Denis Levaillant, Didier Lockwood, Bernard Lubat, Gérard Marais, Michel Portal, Jacques Thollot, François Tusques, René Urtreger, etc.

Annette Peacock

Après avoir joué du piano puis composé, Annette Peacock s'est mise à chanter. A contre-courant des musiciens de sa génération, elle a suivi un chemin intéressant et unique à travers la musique de son temps, qu'elle s'appelle jazz, pop ou rock. De Gary Peacock, un des maîtres bassistes de la musique de jazz, qu'elle a épousé, à l'Anglais Brian Eno, elle a croisé les chefs de file de toutes les expressions. Elle a écrit notamment la majeure partie des nouveaux thèmes de Paul Bley dès la fin des années 60, puis l'a utilisé comme musicien dans ses premiers albums, proches d'un certain jazz-rock assez expérimental qui se développera ensuite.

Après le succès du second « I Am the One », elle se dirige plus volontiers *vers la pop music*, allant jusqu'à émigrer en Angleterre, d'où elle revient avec un nouvel enregistrement sophistiqué et brillant : « The Perfect Release ». Annette Peacock a retenu de son aventure avec le jazz la connaissance et le sentiment du blues, qu'elle manie assez bien. Un « feeling » particulier qu'on sent pleinement vécu par l'artiste, et qu'elle met en place en recourant à toutes les ressources techniques des studios modernes. Son style, mûri à l'écart des modes et des habitudes, est d'une troublante actualité.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Le 13 janvier à 18 heures, au Bataclan.

Nouveau disque : « The Perfect Release », Motors (distribution C.B.S.).

■ M. Jack Lang, délégué national du P.S. à la culture, regrette dans une lettre ouverte à M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, que le projet de reconstruction du Théâtre de l'Est parisien, « institution théâtrale exemplaire », semble remis en cause, « en infraction avec les promesses les plus formelles »

GALERIES

Sur le chemin de ceinture (de Beaubourg)

● **Ciment : Claude de Soria.**

Après les boules et les plaques en ciment, qui produisaient leur effet, les tiges et les plis, toujours en ciment, et qui produisent aussi leur effet. Les tiges grises coulées *dans de longs tubes de différentes* hauteurs fonctionnent surtout parce qu'elles sont présentées plantées droit en forêt serrée, ou regroupées contre un mur. A l'unité, ça n'est sans doute pas très satisfaisant d'avoir cela chez soi (mais elles se vendent aussi par trois ou cinq et le tarif est dégressif).

Les « plis » nés de la prise d'un ciment ocré dans des sacs souples vivent beaucoup mieux leur vie séparément avec leurs rondeurs chiffonnées, étranglées vers le haut, pour finir presque en dentelle. Nul doute que ces sculptures, un peu précieuses malgré le matériau, découlent d'un « émerveillement toujours aussi vif devant le processus de transformation de la matière », comme le dit l'artiste pour expliquer son attachement au béton.

★ Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives.

● **Soleil : Barbara et Michael Leisgen.**

Rien de nouveau sous le soleil des *Leisgen*, qu'on a eu l'occasion de voir à l'ARC il n'y a pas si longtemps (comme de Soria d'ailleurs), si ce n'est le découpage sophistiqué des tableaux-photos. Ce qui donne à penser qu'ils sont peut-être au bout d'un rouleau. Ça ne fait rien. Ce qu'ils font avec leur appareil, cette longue attente au pied du ciel pour détourner la course de l'astre et comprendre sa lumière en chiffres et en lettres a toujours de quoi intriguer et faire méditer sur la vraie nature des signes. Et puis ils ont sûrement d'autres projets de projections.

★ Galerie Barma, 40, rue Quincampoix. Jusqu'au 14 février.

● **Néon : Stephen Antonakos.**

De l'écriture lumineuse encore, mais ce n'est pas du soleil dont se sert l'artiste de New-York, mais du néon, en tubes, rose ou bleu, appliqués sans appliques apparentes sur les murs peints — en jaune d'or pour un cercle ouvert rose, en bleu et rouge pour deux figures géométriques bleues qui se rencontrent au coin des murs dans une zone d'ambiance violette. Une manière de créer un espace qui prolonge dans la rue en renvoyant, grâce aux vitres de la galerie, le néon là d'où il vient.

★ Galerie Nancy Gillespie-Laage, 34, rue Beaubourg. Jusqu'au 19 février.

● **Plumes : *Silvia Steiger.***

Plumes, plumes, plumes, de tous les formats, dans tous les sens, éparpillées sur de grandes feuilles blanches. C'est dessiné fin, un peu flou, coloré à peine. Un petit souffle et tout s'envole. C'est léger, léger, léger, et bien malheureux que l'artiste soit tombée un jour sur une plume (et elle nous le dit). Il faut bien que jeunesse se passe.

★ Galerie Anne-Marie de Kruijff, 48, rue Beaubourg.

● **Bois : *Christian Renonciat.***

Une grande enveloppe de papier craft, une couverture pliée de pure laine, un oreiller à jours, un cageot en gros bois, un paquet ficelé, un matelas roulé serré dans des sangles... Alors là, quel boulot ! quelle maîtrise ! quelle folle patience il a fallu pour sculpter ça dans la masse de bois en donnant l'illusion de matériaux divers, sans y mettre de couleur, sans rajouts d'aucune sorte, d'un seul tenant ; sans oublier les faux clous, les fausses coutures, les faux ourlets. Il faut le voir et mettre le nez dessus, ou dessous, pour le croire. Du vrai trompe-l'œil. Mais pas moyen d'y trouver autre chose que de la prouesse technique. C'est dommage.

★ Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher.

GENEVIÈVE BREERETTE.

SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Antoine (208-77-71) : Une drôle de vie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Artistic - Athévains (379-06-18) : Jacques Thibault (dim., 20 h. 30).
Bouffes - Parisiens (296-60-24) : Silence, on aime (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36) : Coup de poing sur la pointe du couteau (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Cité internationale (589-67-57), Grande Salle : Le Farré sifflera trois fois (sam., 15 h. et 20 h. 30). — Galerie : le Songe d'une nuit d'été (sam., 20 h. 30).
Montparnasse (320-89-90) : On a feulé chez M. Sloop (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Péniche (205-40-39) : Bécasouille (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de l'Union de Paris (651-25-20) : le Jeu de l'amour et du hasard (sam., 21 h.).
Théâtre de la Villa (542-79-56) : la Cagnotte (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16) : la Poule d'eau (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296 - 10 - 20) : Dom Juan (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Odéon (325-70-32) : la Tour de Babel (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
T. E. P. (797-96-06) : Pezza contre Tchorba (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Mercedes Sosa (sam., 18 h. 30) ; Gin Game (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Centre Pompidou (278-79-95) : Drôles de gens (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).

Les autres salles

Aire libre (372-70-78) : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Arts-Hébertot (387-23-23) : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier (606-49-24) : Audience ; Vernissage (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Athénée (742-67-27) : la Fraîcheur de l'aube (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08) : Méphisto (dim., 15 h. 30).
Centre d'art celtique (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : la Cuisine des anges (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Daunou (584-72-00) : les Ikons et les Miliques (sam., 18 h. 30).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam. et dim., 15 h. 30).
Essaïon (278-46-42) : l'Ile prison (sam., 15 h. et 20 h. 30) ; Apartheid (sam., 17 h. et 22 h. 30).
Fontaine (874-44-40) : les Trois Jeanne (sam., 21 h.).
Forum des Farfadets (585-80-67) : Dérive (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. et 20 h. 30).
Grand Hall Montorgueil (233-80-78) : Ici dérisoire (sam., 21 h.).
Gymnase (246-79-79) : l'Atelier (sam. et dim., 20 h. 30).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam. et dim., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-92) : la Malade par amour (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge : Un certain Plume (sam. et dim., 18 h. 30) ; Dog's Dinner (sam. et dim., 20 h. 30) ; A la nuit, la nuit (sam. et dim., 22 h. 15). — Théâtre noir : En compagnie d'A. Artaud (sam. et dim., 19 h.) ; Stratégie pour deux jambons (sam. et dim., 20 h. 30) ; Albert (sam. et dim., 22 h. 15).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Mathurins (265-35-02) : les Frères ennemis (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-02) : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Montparnasse (320-89-90) : L'empereur s'appelle Dromadaire (sam., 22 h. ; dim., 16 h. et 18 h.).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 19 h.).
Oblique (355-02-94) : les Miroirs d'Ostende (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Œuvre (874-53-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Orsay (548-38-53), I : Wings (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palais des congrès (758-27-78) : Danton et Robespierre (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Palais des glaces (607-49-93) : Lionel Rocheman (sam., 20 h. 45).
Potinière (261-44-16) : le Volcan de la rue Arbat (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs - Elysées (723-35-10) : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 (700-19-31) : Burst Rats (sam. et dim., 20 h. 30, dernières).
TAI - Théâtre d'Essai (274-11-51) : les Bonnes (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h.).
Théâtre du Marais (278-03-53) : les Amours de Don Perlinplim (sam., 20 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : le Bébé de M. Laurent (sam., 20 h. 30) ; Qui n'a pas son Minotaure ? (sam., 22 h. 30).
Théâtre de la Plaine (842-32-25) : Arlequin défenseur du beau sexe (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

Samedi 12 - Dimanche 13 janvier

Théâtre 13 (250-13-54) : la Belle Sarrazine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernières).
Variétés (233-09-92) : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Raymond ou Comment s'en Débabarrasser (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes (606-10-26) : Pétrole... Ane (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

Les comédies musicales

Mogador (285-28-80) : l'Auberge du Cheval-Blanc (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Renaissance (208-18-50) : la Perle des Antilles (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).

La danse

Lucernaire (544-57-34) : Compagnie Carmel O'Beirne (dim., 18 h. 30).
Théâtre Noir (797-85-14) : Ballet-Théâtre Lemba (sam., 20 h. 30).

Les concerts

Notre-Dame : J.-P. Lécot, orgue (Jimenez, Scheidemann, Mozart...) (dim., 17 h. 30).
Lucernaire-Forum : Quatuor Daniel, musique contemporaine (sam. et dim., 18 h. 30) ; M. Virlojeux-Henriet, piano ; G. Zanlonghi, cello ; J. Duhem, violon (Schubert, Haydn) (sam., 21 h. 20).
Théâtre-en-Rond : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. J.-C. Malgoire (Monteverdi, Vivaldi) (sam., 18 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : G. Nachowsky, orgue (Buxtehude, Bach, Mozart, Liszt) (dim., 17 h.).
Salle Gaveau : Kreuzberger Quartet (Beethoven, Webern) (sam., 17 h. ; dim., 17 h. 30) ; Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Mozart) (sam., 21 h.).
Heure musicale de Montmartre : les Lauréats du concours international de chant (Prokofiev, Britten, Milhaud, Charpentier) (sam., 17 h. 45).
Théâtre d'Orsay : Membres de l'Orchestre de Paris, dir. A. Moglia (Strauss, Schoenberg, Mozart) (dim., 10 h. 50).
Conciergerie : la Grande Ecury et la Chambre du roy, sol. G. Bezzina (Bach) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint - Thomas - d'Aquin : J. Noiret, contre-ténor ; A. Bedois, orgue (Léo, Vivaldi, musique italienne du dix-huitième siècle) (dim., 17 h. 45).
Temple de Pentemont : A. Ferrand (l'orgue en Europe au dix-septième siècle) (dim., 17 h.).
Eglise des Billettes : G. Poulet, P. Bride, violons ; G. Causse, J.-P. Vasseur, altos ; P. Muller, D. Markevitch, violoncelles ; C.-E. Nandrup, piano (Brahms) (dim., 17 h.).
Salle Pleyel : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. H.-R. Mauser l'Agrafiotis (Beethoven) (dim., 17 h. 45).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : le Bel Indifférent ; le Menteur (sam., 19 h. 45) ; le Sucre d'orge (sam., 21 h.) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 15) ; Tout pour s'éclater (sam., 23 h. 10).
Blancs-Manteaux (887-16-70) : Areuh = MC 2 (sam., 20 h. 15) ; Joue-moi un air de tapioca (sam., 21 h. 30) ; Cause à mon c..., ma télé est malade (sam., 22 h. 30) ; Triboulet (sam., 23 h. 15).
Caf' Conc' (372-71-15) : Phèdre à repasser (sam., 21 h.) ; R. Baron (sam., 22 h. 15) ; Segelstein (sam., 23 h.) ; S. Raton (sam., 23 h. 30).
Café d'Edgar (322-11-02) : Charlotte (sam., 20 h. 30) ; les Deux Suisses (sam., 22 h.) ; Popeck (sam., 22 h. 30) ; Coupe-moi le souffle (sam., 23 h. 15).
Cafessaïon (278-46-42) : J. Charby (sam., 21 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : L'avenir est pour demain (sam. et dim., 20 h. 30) ; Quand reviendra le vent du nord (sam. et dim., 22 h. 30).
Coupe-Chou (270-01-73) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; le Silence de la mer (sam., 17 h.).
Cour des Miracles (548-85-60) : Claire (sam. et dim., 20 h. 30) ; Confetti en tranches (sam. et dim., 21 h. 30).
L'Ecume (542-71-16) : Claude Astier (sam. et dim., 22 h.).
Le Fanal (233-91-17) : F. Brunold (sam., 19 h. 15) ; le Président (sam., 21 h. 15).
La Grange-au-Soleil (727-43-41) : Pinatel (sam., 21 h.).
Lucernaire (544-57-34) : Arlette Mirapeu (sam., 20 h.).
Mirandière (229-11-13) : le Grand Ecart (sam., 19 h. 30) ; le Nouveau Locataire (sam. et dim., 20 h. 45) ; Flick et Drac (sam. et dim., 23 h. 15).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Racontez-moi votre enfance (sam. et dim., 21 h.) ; R. Obaldia (sam. et dim., 22 h. 15). — II : Abadi-don (sam. et dim., 20 h. 45) ; R. Marimo (sam. et dim., 23 h. 30).
Le Point-Virgule (278-67-03) : Offenbach ; Bagatelle (sam., 20 h. 30) ; J. Danno (sam., 21 h. 30) ; Les Pieds-Nickelés sont épatants (sam., 22 h. 30).
Le Sélénite (354-53-14), I : P. Prévost (sam., 20 h. 30) ; Bravo and Son (sam., 22 h.). — II : les Amitiés particulières de Verlaine et Rimbaud (sam., 21 h.).
Soupap (278-27-54) : Chansons de femmes (sam., 20 h.) ; la Plus Forte ; le Défunt (sam., 21 h. 30).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Cherche homme pour faucher (sam. et dim., 20 h. 20, dernières) ; les Jumelles (sam. et dim., 21 h. 20).
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69) : D. Kamina (sam., 20 h. 30) ; Magnifique (sam., 21 h. 30) ; On vous écrira (sam., 22 h. 30).
La Vieille-Grille (707-60-93) : la Tournée (sam., 21 h.) ; C. Marchand, Boireaud et Ferrier, L. Klein (sam., 23 h.).
La Vingtième-Marche (636-72-45) : Bridonneau et Vigoureux (sam., 21 h. 30).

Jazz, pop', rock, folk

Bataclan (700-30-12) : Annette Peacok (dim., 18 h. 30).
Chapelle des Lombards (236-65-11) : Arcane V (sam., 20 h. 30) ; Azuquita y su Melao (sam., 22 h. 45).
Dreher (233-48-44) : Maurice Vander Trio (sam. et dim., 21 h. 30).
Dunois (584-72-00) : Orchestre J. Thollot (sam., 20 h. 30) ; J. Querlier, D. Levallet (sam., 23 h. 30).
Eglise américaine : Bobby Few, Quartet Bruce Grant, Quartet Chance Evans (sam., 20 h.).
Gibus (700-78-88) : The Martian School Girls (sam., 22 h.).
Lucernaire (544-57-34) : Eric Boell, Laurent Roubach, guitare (sam. et dim., 22 h. 30).
Palace (246-10-87) : Stiff Little Fingers (dim., 17 h.).
Pavillon de Paris (205-44-12) : Trust (sam., 20 h.).
Riverbop (325-93-71) : Allien Quartet (sam., 21 h.).
Slow-Club (233-84-30) : Marc Laferrière (sam., 21 h. 30, dernière).
Théâtre Noir (797-85-14) : Groupe Olyssée (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : Pierre Perret (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h., dernière).
Centre Chaillot-Galliera : Danses et chants du folklore grec (sam., 21 h.).
Comédie des Champs - Elysées (359-37-03) : les Frères Jacques (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Forum des Halles : A. Tome (sam., 18 h. 30) : A. Altaï (sam., 20 h. 30).
Gaîté - Montparnasse (322-16-18) : Jean - Roger Caussimon (sam., 22 h. ; dim., 16 h. 30).
Interclub 17 (327-68-81) : J.-L. Guitard (sam., 20 h. 30).
Marigny (256-04-41) : Thierry Le Luron (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Olympia (742-25-49) : Michel Jonasz (sam., 21 h. ; dim., 17 h. et 21 h., dernières).
Palais des congrès (758-27-78) : Yvan Dautin, Yves Lecoq (sam., 21 h. 30).
Palais des sports (828-40-90) : Dalida (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Porte-Saint-Martin (607-37-53) : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).

Théâtre du Marais (278-03-53) : Jean Beriac (sam., 22 h. 15).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Contraste (sam., 18 h. 30).

Dans la région parisienne

Athis-Mons, Skydom (938-79-78) : Eskaton (sam., 21 h.).
Boulogne, T. B. B. (603-60-44) : les Hauts de Hurlevent (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Chevilly-Larue, C. C. (686-54-48) : Kemmy Clarke et le Jazz Five (sam., 21 h.).
Chilly - Mazarin, C. C. : Cuarteto Cedron (sam., 21 h.).
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79) : Chantal Grimm et le Groupe Sybil (sam., 21 h.).
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52) : Charlélie Couture (sam., 20 h. 30).
La Courneuve, 20, avenue Lénine : le Cirque impérial (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Créteil, Maison André - Malraux (899-90-50) : Faut être gentil avec les dames (dim., 15 h. 30).
Evry, Agora (077-93-50) : F. Béranger (sam., 21 h.).
Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45) : Vague Alarmé (sam., 21 h.).
Marly-le-Roi, M. J. C. (958-74-87) : Hootenanny et Bal Folk (sam., 21 h.).
Meudon, C. C. (626-41-40) : Orchestre de chambre P. Kuentz, dir. P. Kuentz (Charpentier, Haendel, Bach) (sam., 21 h.).
Pontoise, Théâtre des Louvrais (030-46-01) : Bernard Haller (sam., 21 h.).
Ville-d'Avray, château : Quatuor Parentin (Debussy, Brahms) (dim., 17 h.).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97) : les Deux Orphelines (sam., 21 h.).
Vincennes, Petit Théâtre Sorano (374-73-74), I : En camarades (sam., 21 h. ; dim., 16 h., dernière).
Yerres, C. E. C. (948-38-06) : Martial Solal (sam., 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix - huit ans

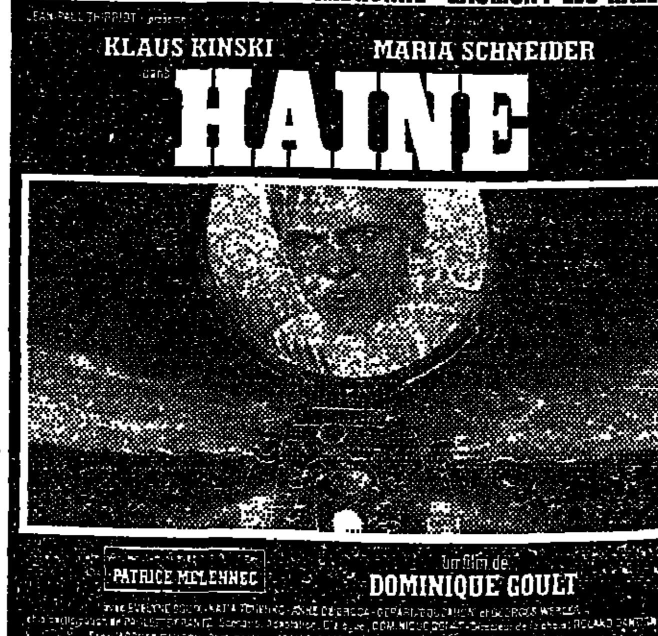
La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 16 h. : Son homme, de T. Garnett ; 18 h., Cinéma hongrois : Kiklomfi, de K. Makk ; 20 h., L'œuvre de J. Richard : Nature morte ; Frankenstein ; les Ecrans déchirés ; 22 h. : le Couteau dans l'eau, de R. Polanski. — Dim., 15 h. : Faust, de F. W. Murnau ; 18 h., Cinéma hongrois : les Contrebandiers, de P. Mariassy ; 20 h. : Le démon s'éveille la nuit, de F. Lang ; 22 h., Les images de la folie : l'Obsédé, de W. Wyler.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : Namous, d'A. Beck-Nazarov ; 19 h. : les Années de feu, d'Y. Solntseva) ; 17 h., Les images de la folie : la Chute d'un corps, de M. Polac ; 21 h., Cinéma hongrois : Printemps à Budapest, de F. Mariassy. — Dim., 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : les Ailes du serf d'Y. Paritch) ; 19 h. : Neuf jours d'une année, de M. Romm) ; 17 h., Les images de la folie : Geel, de V. Blanchet et A. Van In ; 21 h., Cinéma hongrois : Un lopin de terre, de F. Ban.

Les exclusivités

ALIEN (A.) (*), v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55)
ALYAM ALYAM (mar.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
APOCALYPSE NOW (A.) (*), v.o. : Hautefeuille, 6e (633 - 79 - 38) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
AIRPORT 80 CONCORDE (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinémonde, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-73) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64).
BUFFET FROID (Fr.) (*) : Paramount - Marivaux, 2e (290-80-40) ; Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tournelles, 20e (636-51-38).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
COURAGE FUYONS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88).
CUL ET CHEMISE (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-63) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Contrescarpe, 5e (325-78-37), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
DON GIOVANNI (Fr.), v. it. Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), La Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)
LA FEMME D'EN FACE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE GAGNANT (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It.) (*) (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Madeleine, 8e (742-03-13), Ternes, 17e (380-10-41).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) U. G. C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-47), Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70), Colisée, 8e (359-29-46), Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
I COMME ICARE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Mercury, 8e (225-75-90), Colisée, 8e (359-29-46), Paramount - Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Nation, 12e (343-04-67), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Wepler, 18e (387-50-70).
IRACEMA (Brés., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JACK LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LES JOYEUSES COLONIES DE VACANCES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Convention Saint - Charles, 15e (579-33-00).
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
LINUS (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).





هكذا من الأصل

SPECTACLES

LA LUNA (It., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Pagode, 7e (705-12-15), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o. et v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FILMS NOUVEAUX

C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE, film français de Roger Coggio : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Capri, 2e (503-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HAINE, film français de Dominique Gould (**) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LE CHEMIN PERDU, film français de Patricia Moraz : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
METEOR, film américain de Ronald Neame ; (v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.), Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).
LA FEMME FLIC, film français d'Yves Boisset : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
ALORS HEUREUX, film français de Pierre et Marc Jolivet et Claude Barrois : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI, film français de Raoul Coutard : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA BANDE DES QUATRE, film américain de Peter Yates : (v.o.), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; (v.f.), Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

MOONRAKER (A., v.f.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES PETITES FUGUES (Suis.) : Studio Git le Cœur, 6e (326-80-25).
LE PULL OVER ROUGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
QU'IL EST JOLI GARÇON, L'ASSASSIN DE PAPA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
RATATAPLAN (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Richelieu, 1e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-05-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
ROCKERS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE SECRET DE LA BANQUISE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
S'IL VOUS PLAIT, LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42).
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41 16). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe, 15e (544-25-02).
UN MILLION DE DOLLARS PAR MEURTRE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33). — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

Les séances spéciales

A BOUT PORTANT (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
CHARLES MORT OU VIF (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
DUEL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30 et 19 h. 30.
LA MACHINE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
SCHUBERT (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-39), 14 h. 45 et 22 h. 45.
VIVRE SA VIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
ZARDOZ (A., v. o.) : Studio Acacias, 17e (754-97-83), sam., 0 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 12 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 30 Variété : Numéro un.
Alice Dona.
21 h 35 Série : Les quatre cents coups de Virginie.
de M. Mithois. Réal. B. Queysanne.
22 h 30 Les grands pas classiques.
« Fête des fleurs à Genzano », musique de Heisted avec le Théâtre national de l'Opéra de Paris, C. de Vulpian et J. Namont.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Trente-six bouts de chandelle.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Les dames de la côte.
N° 4 - La grande tourmente (1916-1917). Réalisation : Nina Companeez. Avec E. Feuillère, F. Fabian, F. Huster, M. Aumont, etc.
22 h 10 Sports : Tennis.
En direct de New-York, tournoi des Masters (demi-finale).
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : le siècle d'or espagnol ; au fil des préhistoires : la Provence
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France.
20 h Les jeux.
20 h 35 Dramatique : « Mademoiselle de La Ferté ».
D'après P. Benoit, adaptation : M. Weil, avec A. Gael, A. Dal, N. Desailly, Frédérique, F. Bercher, M. Rouze, etc (Rediffusion)
Troisième diffusion d'un pesant mélodrame, à base de jalousie féminine.
22 h Journal.
22 h 20 Ciné regards.
Ces gens qui savent tout faire (Anna Prucnal, Serge Reggiani, Carole Laure).

FRANCE-CULTURE

20 h., « Au beau rivage », de R. Pallet, adapt. Y. Cadene, avec P. Trabaud, M. Bozzuffi, M. Bourdon, etc.
21 h. 20, « Le bonnet de la fortune », de J. Loisy, avec P. Olivier, B. Damien, P. Trabaud, M. Thierry, J. Morel et G. Lafaille.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Concert-lecture : l'art vocal du dix-septième siècle.
20 h. 5, Concours international de guitare.
20 h. 30, Concert (échanges internationaux) : « Symphonie n° 34 » en ut majeur (Mozart), « Symphonie n° 2 » en ré mineur (Brahms), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Karl Boehm.
22 h. 30, Ouvert la nuit : la musique se livre ; 23 h., Comment l'entendez-vous ? Messiaen, par J.-L. Florentz ; 1 h., Concert de la Société internationale de musique contemporaine : œuvres de Matsudaira, Knittel et McGuire.

Dimanche 13 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Foi et traditions des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
à Savigny-sur-Orge (Essonne), préd. P. Taleo.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche de Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
A Vincennes.
15 h 40 Série : L'île fantastique.
Le privé et le timide.
16 h 28 Sports première.
17 h 50 Dramatique : « Où vont les poissons rouges ? ».
Adaptation de François Boyer, réalisation André Michel.
Deux enfants, la main dans la main, dans les rues de Paris.
19 h 25 Les animaux du monde.
« Qui a peur du méchant loup ? »
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « le Chat et la Souris ».
Film français de C. Lelouch (1975), avec M. Morgan, S. Reggiani, P. Léotard, J.-P. Aumont, V. Lagrange (rediffusion).
Un inspecteur policier enquête sur le meurtre d'un promoteur immobilier. Soupçonnant la veuve du mort, il cherche à la séduire pour détruire son alibi.
Divertissement policier à l'intrigue invraisemblable, plaisant surtout par l'interprétation — l'affrontement — de ses deux vedettes.
22 h 15 Journal.
22 h 25 Sports : Tennis.
En direct de New-York : tournoi des Masters (finale).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Emissions pédagogiques : Même le dimanche.
11 h On se go.
11 h 15 Chorus.
12 h Concert.
Musique de chambre, par les Solistes de France.
12 h 25 Tremplin 80.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Wonder woman.
Formule 407.
14 h 10 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
15 h 50 Majax : Passe-passe.
16 h 35 Série : Les brigades du Tigre.
Cordialement vôtre.
17 h 30 Les Muppets.
Avec Barry Belafonte.
18 h 45 Top club.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Duel à Santa-Fe.
Réal. R. Totten.
Emigration vers l'Ouest d'une famille américaine après la guerre de Sécession.
22 h 20 Petit théâtre d'Antenne 2.
Attends que je me lève.
23 h Fenêtre sur.
Marek Halter.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés.
Images de Tunisie.
10 h 30 Mosaïque.
Emission sur le Portugal. Reportages : l'Année internationale de l'enfant : « Le train de la joie » : les fêtes de Santa-Marta et Neves. Variétés : O. Silva chante le fado ; M. Iglesias.
16 h Jeu : Tous contre trois.
A Saint-Maximin
17 h Prélude à l'après-midi.
« La Belle Meunière », de Schubert, interprétée par P. Schreier.
18 h 10 Théâtre de toujours : « le Jeu de l'amour et du hasard ».
De Marivaux ; réalisateur M. Bluwal ; avec C. Brasseur, J.-P. Cassel, D. Lebrun, F. Giret, A. Luguet, H.-J. Huet. (Rediffusion)
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Rire et sourire au Comic'palace.
Avec la participation de Bernard Haller.
20 h 30 L'inventaire des campagnes : 2 - Les toits et les foyers de l'habitat rural.
Série de Daniel Vigne, avec Emmanuel Le Roy Ladurie.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Gargantua.
22 h 35 Cinéma de minuit : Hommage à Tex Avery (2).
Dessins animés de 1945 à 1956 : Le chat misanthrope, le nounou porte-malheur, le loup, Tom et le coucou, Droopy, Billy-la-Fringale dans leurs aventures délirantes.
Suite et fin d'une admirable rétrospective consacrée au grand maître du « crazy cartoon » hollywoodien.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux : à propos de Lénine.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israel.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Libre pensée française.
10 h., Messe à la cathédrale de Valence.
11 h., Regards sur la musique : « les Deux Veuves », de Smetana.
12 h. 5, Allégro.
12 h. 45, Inédits du disque.
14 h., Sons à la campagne.
14 h., 5, « Monsieur Monnaie et ses caravanes », de P. Tarson, adapt. F. Brincourt, avec J. Rosny et D. Mac Avoy.
15 h. 42, Musique enregistrée.
16 h. 5, Ernest Ansermet : dix ans après.
17 h. 30, Rencontre avec... E. Charon.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : la poésie grecque d'aujourd'hui.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Quelques corps désormais invisibles », sur un tableau du Corrège.
23 h., Musique de chambre : Dalayrac, Lalo, Debussy, Arrieu.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : œuvres de Ziehrer, Pucik, Grell et Seiter, J. Strauss, Lehar.
8 h., Cantate « B.W.V. 155 », de Bach
9 h. 5, Vocalises : B. Hendricks (en direct de la Maison de la radio) ; Dossier sur la vie lyrique anglaise, avec Ch. Pitt.
11 h., Concert (en direct du Théâtre d'Orsay) : « Cappriccio », ouverture (Strauss), « la Nuit transfigurée » (Schoenberg), « Quatuor à cordes en ré majeur » (Mozart), par les solistes de l'Orchestre de Paris, dir. Alain Moglia.
12 h. 35, Opéra-Bouffon : « la Vie parisienne » (fin), d'Offenbach, avec M. Trempont, M. Sénéchal, R. Crespin, C. Château, J.-C. Benoit, M. Mesplé, les chœurs et l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. M. Plasson ; « les Bavards », d'Offenbach, avec H. Boulangeot, L. Dachary, A. Doniat, J.-C. Benoit, J. Peyron, les Chœurs et l'Orchestre lyrique de l'O.R.T.F., dir. M. Couraud.
14 h., La tribune des critiques de disques : Troisième Symphonie de Brahms.
17 h., Concert d'Archives : récital Wilhelm Backhaus : sonates n° 6, 7, 14 et 29, de Beethoven.
19 h., Musiques chorales : « Psalmus Hungaricus » (Kodaly).
19 h. 35, Jazz vivant : Martial Solal et le duo François Couturier-Jean-Paul Celea.
20 h. 30, Festival de Ludwigsburg 1979 (échanges internationaux), œuvres de Schumann, Crumb, Schubert, Webern, Brahms, Kreisler, Fauré, avec YoYo Ma, P. Zander, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : portrait en petites touches, « Miroirs » (Ravel) ; 23 h. 30, Equivalences : œuvres de Tchaïkowsky, Chostakovitch et Babadjanian ; 0 h. 5, Rites et Traditions populaires : traditionnel.

ÉDITION

M. JEAN ELLEINSTEIN SE LANCE DANS L'ÉDITION

(De notre correspondant.)

Epinal. — M. Jean Elleinstein, membre du parti communiste français et historien, se lance dans l'édition à travers la création d'une société fondée par M. David Szejnbaum, dit Douvette, et dont le siège social sera à Saint-Dié (Vosges). Il s'agit de la SEDPLIS (Société d'édition, de distribution de la presse, du livre, de l'image et du son) dont les statuts ont été enregistrés à Saint-Dié le 26 décembre dernier.

Dans un premier temps l'activité de la SEDPLIS se limitera à l'édition de livres historiques. Elle créera dans les trois ans à venir environ trente-cinq emplois.

PRESSE

● *La situation à « l'Aurore ».* — L'inspection du travail a été saisie de la demande de licenciement de quarante-six salariés de *l'Aurore* annoncée en décembre par M. Pierre Janrot, P.D.G. de la société France-libre, annonce-t-on de source syndicale.

L'inspectrice du travail rencontrera à ce sujet, les 25 et 28 janvier, la direction et les représentants des salariés

● *« Pouvoir d'informer, pouvoir de déformer »*, sera le thème du débat organisé à l'ESSEC, le mardi 15 janvier à 21 heures, quartier de la Préfecture, 95021 Cergy-Pontoise. Participeront à la discussion, MM. Philippe Alexandre (R.T.L.), René Andrieu *(l'Humanité)*, Roger Gicquel (TF 1), Dominique Jamet *(le Quotidien de Paris)*.

MÉDECINE

RECRUDESCENCE DE LA RAGE ANIMALE EN FRANCE

En 1979, mille sept cent cinq cas de rage animale ont été répertoriés en France contre mille deux cents cas en 1978, vient de révéler le Centre national d'études sur la rage de Nancy. En Alsace (Haut-Rhin et Bas-Rhin), l'une des régions les plus atteintes, on a compté, en 1979, trois cent soixante-quinze cas contre cent quatre-vingt-douze en 1978.

Le nombre des animaux domestiques atteints a une plus grande signification, note M. Louis Andral (directeur du Centre national d'étude sur la rage de Nancy), que celui des animaux sauvages. En Alsace, par exemple, vingt-six chiens ont été atteints par la rage en 1979, contre quatre seulement en 1978.

D'autre part, en 1979, quatre nouveaux départements — le Loiret, la Haute-Savoie, l'Isère et le Rhône — ont été atteints par cette maladie animale, ce qui porte à vingt-huit le nombre de départements où sévit la rage animale.

Les vecteurs de l'épidémie sont surtout constitués par les renards, les blaireaux, les fouines, les martres, les chevreuils, les chauves-souris, etc. La préfecture de la Meurthe-et-Moselle vient d'avertir le public qu'un certain nombre de destructions collectives de renards, au moyen d'appâts empoisonnés, vont être organisées du 15 janvier au 15 mars.

SPORTS

AUTOMOBILISME. — *A Buenos-Aires c'est l'Australien Alan Jones sur Williams qui a réalisé le meilleur temps de la première séance d'essais du Grand Prix d'Argentine. Les deux pilotes de Ligier, Jacques Laffite et Didier Pironi ont accompli les deuxième et troisième temps, respectivement à 27 et 47 centièmes de secondes de Jones.*

TENNIS. — *A New-York, dans le tournoi des Masters, les demi-finales opposeront les Américains Vitas Gerulaitis et Jimmy Connors et le Suédois Bjorn Borg à l'Américain John McEnroe. Vendredi 11 janvier, en matches préliminaires, Gerulaitis a battu McEnroe (3-6, 7-6, 7-6) et Connors a battu Tanner (2-6, 6-4, 7-6).*

RELIGION

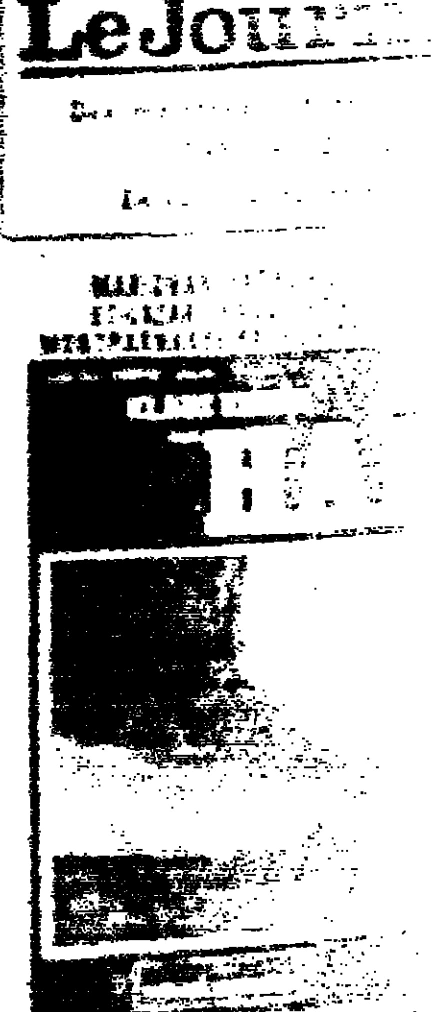
● RECTIFICATIF. — A la suite de la publication d'une déclaration du comité directeur de la revue *Concilium*, en faveur de Hans Küng *(le Monde* daté 23 et 24 décembre 1979), deux des membres français du comité nous ont fait savoir qu'ils n'avaient pas signé le texte. Il s'agit du Père Yves Congar, qui n'avait pas été prévenu à temps, et de l'abbé René Laurentin, qui nous écrit : *« Lors de mon entrée à la rédaction de* Concilium, *en 1970, j'ai fait admettre, une fois pour toutes, que je ne signerai pas de manifeste collectif, par principe, afin d'éviter toute interférence entre ce que j'exprime sous ma signature, dans le* Figaro, *comme journaliste professionnel, et ces textes collectifs qui, par définition, ne peuvent répondre aux nuances de ma pensée. (...) La mention de mon nom parmi les signataires du texte cité dans votre journal me ferait taxer d'incohérence par nombre de personnes à qui j'ai refusé des signatures pour cette même raison. »*

A RENNES L'INTERSYNDICALE PROTESTE CONTRE LA MUTATION D'UN JOURNALISTE DE FR 3

(De notre correspondant.)

Rennes. — L'intersyndicale S.N.J., C.G.T., C.F.D.T. des journalistes et techniciens de la station régionale FR 3 - Bretagne-Pays de la Loire a protesté le vendredi 11 janvier contre la « *mutation arbitraire* » d'un journaliste, M. Joël-François Dumont, de Rennes au Mans *(le Monde* daté 30-31 décembre 1979 et du 1er janvier 1980). « *Sans faire valoir une quelconque faute professionnelle,* déclare l'intersyndicale, *sans expliquer d'aucune façon les raisons de sa décision, la direction régionale de FR 3 - Bretagne-Pays de Loire a décidé de muter au Mans M. Dumont. Devant les réticences, puis le refus de celui-ci, les directeur et administrateur régionaux n'ont pas hésité à franchir le pas de l'illégalité, ce qui a conduit Joël-François Dumont à porter plainte.* »

L'intersyndicale rappelle que le bureau du journaliste muté a été ouvert à la perceuse « *sous prétexte de manque de place* », alors que, dit-elle, « *de nombreux bureaux sont disponibles dans la rédaction* » et que « *des instructions ont été données pour lui interdire l'accès aux locaux du siège de la station régionale, dont, en tout état de cause, muté ou non, M. Dumont fait toujours partie* ». « *Ce n'est pas en employant des méthodes aussi brutales,* conclut l'intersyndicale, *que l'on peut constituer des rédactions paisibles.* » — C.T.



INFORMATIONS «SERVICES»

VIVRE A PARIS

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 464-52-53 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MÉDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-98-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS : 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

TRANSPORTS

● AÉROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) ; à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AÉRIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55); U.T.A. (775-75-75); Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 52-22-01 ; Lyon (78) 54-33-33; Marseille (91) 78-78-78; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24.

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 11 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Paris 07, Invalides (3, rue de Constantine), ouvert de 7 heures à 21 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La Recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VÉTÉRINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

LOISIRS

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98.

S.O.S. - AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31.

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

PARIS EN VISITE

DIMANCHE 13 JANVIER

« Les salons du ministère des finances », 10 h. 30, 93, rue de Rivoli (Mme Pennec).

« Le château de Maisons-Laffitte », 14 h. 45 et 16 h., entrée hall gauche, côté parc (Mme Hulot).

« Le Petit Luxembourg », 15 h., 15, rue de Vaugirard (Mme Lamy Lassalle).

« Mobilier du dix-huitième siècle, musée Nissim de Camondo », 15 h., 63, rue de Monceau (Mme Zujovic).

« Hôtel de Sully, demeure du dix-huitième siècle », 15 h., 62, rue Saint-Antoine (Mme Oswald).

« Exposition « Le gothique retrouvé. Avant Viollet-le-Duc », 16 h. 15, 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les salons de l'ancien hôtel de la marine », 10 h. 30, 2, rue Royale (Approche de l'art).

« Palais du Luxembourg et Sénat », 15 h., 15, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

« Couvent du Val-de-Grâce et salons d'Anne d'Autriche », 15 h., place Alphonse-Laveran (Approche de l'art).

« Galerie Dorée de la Banque de France », 10 h. 30, 2, rue Radziwill (Arcus).

« De l'hôtel de Jacques Samuel Bernard à la demeure de Chateaubriand », 15 h. 15, 46, rue du Bac (Mme Barbier).

« Dali à Beaubourg, la place du surréalisme dans l'art contemporain », 10 h. 30, guichet à billets de l'exposition, M. Jaslet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 15 h., devant l'entrée principale (M. Jaslet).

« Les archives nationales dans les hôtels de Rohan et de Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, entrée, M. Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'hôtel de la Païva », 9 h. 30, 25, Champs-Elysées (Mme Hager).

« Secrets de Saint-Germain-des-Prés », jardins, atelier de Delacroix », 15 h., porche de Saint-Germain (Mme Hager).

« L'Opéra », 11 h., marche, à gauche (Mme Hager).

« Vie quotidienne et royale sous Louis XV au musée Cognacq-Jay. Demeure du dix-huitième siècle », 15 h., 23, boulevard des Capucines (Mme Hauller).

« Musée des monuments français : Epiphanie romanes et gothiques », 15 h., M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« L'Institut de France », 15 h., métro Pont-Neuf, côté Samaritaine (Lutèce-Visites).

« Le grand séminaire d'Issy », 15 h., métro Corentin-Celton (Paris inconnu).

« Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers ; le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (M. Teurnier).

« La cathédrale orthodoxe russe », 15 h., 12, rue Daru (Tourisme culturel).

« Les salons de l'O.C.D.E. et le château de la Muette », 15 h., 2, rue André Pascal (Tourisme culturel).

« Salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli (Visages de Paris).

LUNDI 14 JANVIER

« Le Centre Georges-Pompidou », 14 h. 30, devant l'église Saint-Merri, 78, rue Saint-Martin, Mme Allaz.

« L'église russe Alexandre-Newski », 15 h., 12, rue Daru, Mme Oswald.

« La basilique de Saint-Denis et son trésor », 15 h., entrée de la basilique, Mme Vermeersch.

« La famille des portraits », 15 h., 107, rue de Rivoli (Approche de l'art).

« L'impressionnisme. Pissaro, Sisley et Renoir », 14 h. 30, musée du Jeu-de-Paume (Arcus).

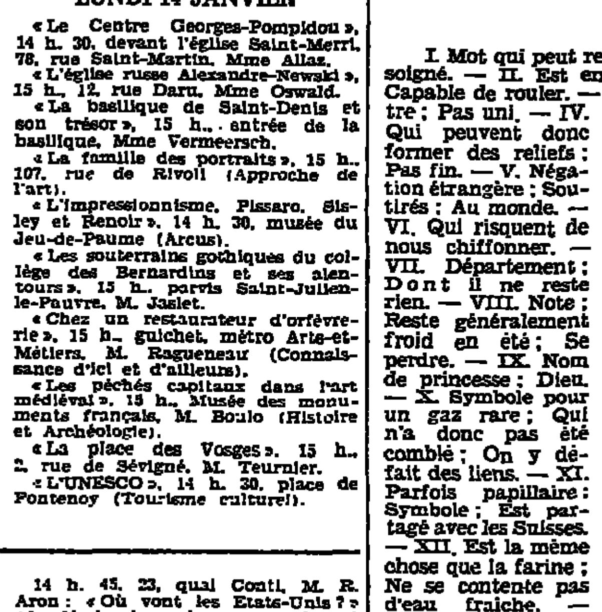
« Les souterrains gothiques du collège des Bernardins et ses alentours », 15 h., parvis Saint-Julien-le-Pauvre, M. Jaslet.

« Chez un restaurateur d'orfèvrerie », 15 h., guichet, métro Arts-et-Métiers, M. Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les péchés capitaux dans l'art médiéval », 15 h., Musée des monuments français, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« La place des Vosges », 15 h., 2, rue de Sévigné, M. Teurnier.

« L'UNESCO », 14 h. 30, place de Fontenoy (Tourisme culturel).



CONFÉRENCES

DIMANCHE 13 JANVIER

15 h., 9 bis, avenue d'Iéna, M. Orange : « Reportage photographique : le Mexique ».

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Guichardan : « Il y a cent ans disparaissait Jeanne Jugan, fondatrice des Petites Sœurs des Pauvres ».

17 h., 9 bis, avenue d'Iéna, M. Orange : « Reportage photographique : Mayas et Guatemala ».

17 h. 15, Palais de Chaillot, salle du musée des monuments français, Mme Saint-Girons : « Le caravage : une révolution plastique ».

LUNDI 14 JANVIER

14 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna, hôtel des Arts et Métiers, M. Charnay : « Islam d'aujourd'hui ».

14 h. 45, 23, quai Conti, M. R. Aron : « Où vont les Etats-Unis ? » (Académie des sciences morales et politiques).

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « La France au temps des guerres de religion » (Caisse nationale des monuments historiques).

18 h., 24, rue du Mont-Thabor, professeur Lovsky : « La déchirure de l'absence » (Siloë).

18 h. 30, 12, avenue Trudaine, lycée J.-Decour, docteur Janet : « Prévention et traitement du cancer ; importance d'une alimentation saine ».

19 h., Musée des monuments français, M. Barral i Altet : « La sculpture romane dans le nord-ouest de l'Espagne » (Centre international d'études romanes).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 janvier 1980 :

DES DÉCRETS

● Relatifs à l'organisation générale et à la déconcentration de la carte scolaire ;

● Portant création du certificat de moniteur cadre d'ergothérapie ;

● Portant modification de certaines dispositions du code de la route :

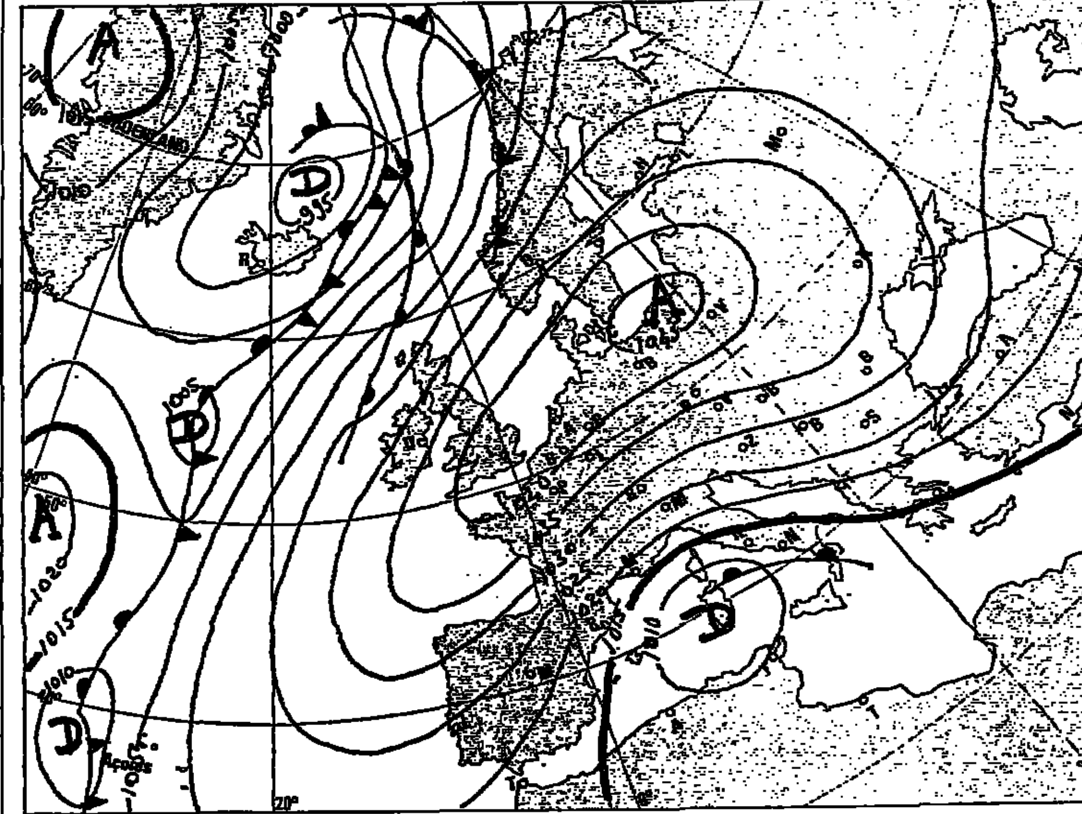
● Déclarant d'utilité publique et urgente la construction de l'autoroute F-42 Mâcon-Pont-d'Ain.

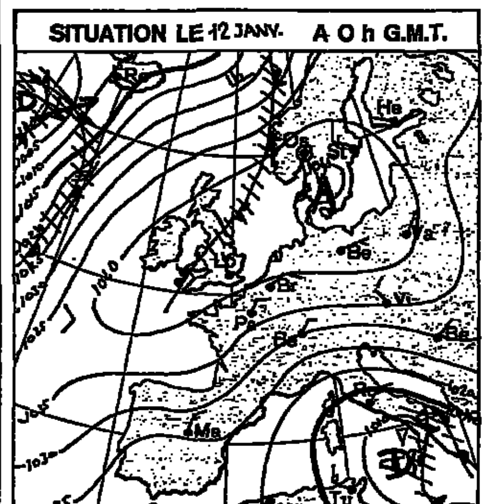
UN ARRETE

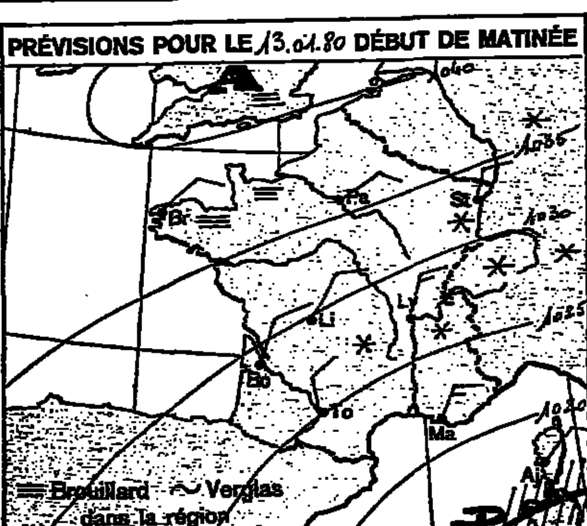
● Portant approbation des modifications aux tarifs conventionnels des honoraires des médecins.

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 13 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)







Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 12 janvier à 0 heure et le dimanche 13 à 24 heures.

Entre les hautes pressions qui s'étendent des îles Britanniques à la mer Baltique et les basses pressions de la Méditerranée centrale, un flux continental froid de secteur est persistera sur la France.

Dimanche 13 janvier, il fera encore froid sur tout notre pays, et les gelées s'accentueront un peu sur la moitié nord. Le temps sera gris et souvent très brumeux le matin. Il neigera par moments sur les Vosges, le Jura, les Alpes, le Massif Central et les Pyrénées, et il y aura quelques averses en Corse. Ailleurs, le ciel sera nuageux, mais des éclaircies apparaîtront l'après-midi ; elles seront assez belles près de l'Atlantique, ainsi que sur le Roussillon et le Languedoc. Les vents viendront de l'est ou du nord-est ; ils seront assez forts près de la Méditerranée et encore forts au large, modérés et irréguliers ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 11 et 5 degrés ; Biarritz, 7 et 0 ; Bordeaux, 1 et —1 ; Brest, 6 et 0 ; Caen, 1 et —2 ; Cherbourg, 1 et 0 ; Clermont-Ferrand, —2 et —3 ; Dijon, 0 et —3 ; Grenoble, 2 et 0 ; Lille, —1 et —4 ; Lyon, 0 et —2 ; Marseille, 4 et —1 ; Nancy, —1 et —6 ; Nantes, 1 et —2 ; Nice, 10 et 1 ; Paris-Le Bourget, 0 et —3 ; Pau, 4 et —1 ; Perpignan, 8 et 1 ; Rennes, 2 et —1 ; Strasbourg, —1 et —6 ; Tours, 1 et —1 ; Toulouse, 4 et —1.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 7 degrés ; Amsterdam, —1 et —6 ; Athènes, 11 et 7 ; Berlin, —7 et —14 ; Bonn, —1 et —10 ; Bruxelles, —1 et —5 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 0 et —2 ; Genève, 0 et —3 ; Lisbonne, 14 et 6 ; Londres, 4 et —2 ; Madrid, 9 et —3 ; Moscou, —7 et —22.

Le samedi 12 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 037,3 millibars, soit 778 millimètres de mercure.

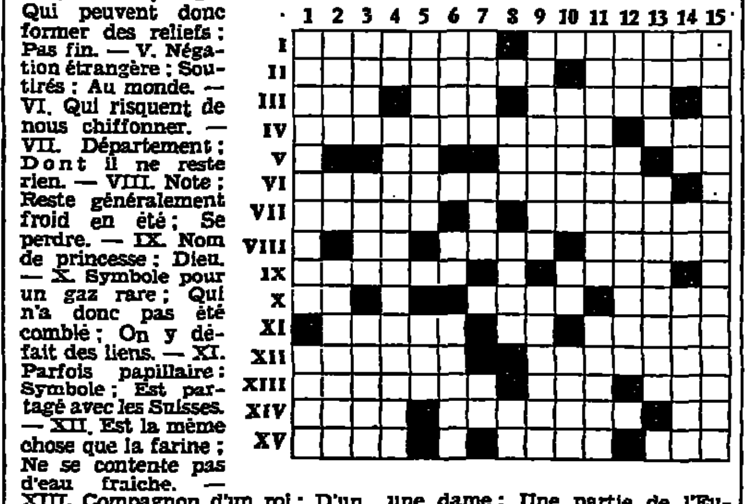
(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 584

HORIZONTALEMENT

I. Mot qui peut remplacer quatre termes; Petits quand on est bien soigné. — II. Est en danger quand il y a de mauvais plongeurs ; Capable de rouler. — III. Est tendre pour les enfants ; Rivière alpestre ; Pas uni. — IV. Qui peuvent donc former des reliefs ; Pas fin. — V. Négation étrangère ; Soutirés ; Au monde. — VI. Qui risquent de nous chiffonner. — VII. Département ; Dont il ne reste rien. — VIII. Note ; Reste généralement froid en été ; Se perdre. — IX. Nom de princesse ; Dieu. — X. Symbole pour un gaz rare ; Qui n'a donc pas été comblé ; On y défait des liens. — XI. Parfois papillaire ; Symbole ; Est partagé avec les Suisses. — XII. Est la même chose que la farine ; Ne se contente pas d'eau fraîche. — XIII. Compagnon d'un roi ; D'un auxiliaire ; Terre. — XIV. Difficile à arrêter quand il est fou ; Longue énumération ; Dans une biographie. — XV. Ne sont bons que quand ils sont chauds ; Tomba sur un bec ; Jetés pour jouer.



VERTICALEMENT

1. Souffrent quand on leur demande de cracher ; Qui peut donc brûler. — 2. Ne coule pas ; Difficulté ; Nom qu'on donne parfois à ce qui est bref. — 3. Dont on n'a pas voulu se charger ; Vaisseaux ; Ne pas répandre. — 4. Doivent être respectés ; Qu'on ne peut donc pas classer parmi les bons compositeurs. — 5. Organisa l'Eglise d'Espagne ; Utilisé par de vieux potiers. — 6. Pas épais ; Contribuent à faire une belle main ; Symbolise le pouvoir du père. — 7. Près de Perpignan ; Pourra devenir un bon sujet ; Dans une série d'interdictions. — 8. Circulent à l'étranger ; Bricole quand il est petit ; Possessif. — 9. Assassine quand il y a une provocation ; Nom qu'on peut donner à tout ce qui est présent. — 10. Nom qu'on donne parfois à une dame ; Une partie de l'Europe ; Caractère d'un ancien alphabet. — 11. Petites souris ; Faire un partage. — 12. Qui peuvent donc choquer ; Peuvent marcher avec des béquilles. — 13. Pas innocents ; Répandus là où il y avait déjà quelque chose. — 14. Adverbe ; Un vague sujet ; En Asie ; On l'a dans le nez. — 15. Qu'on peut trouver en remontant.

Solution du problème n° 2 583

Horizontalement

I. Vêtements. — II. Inodore. — III. Egrillard. — IV. Il ; Séance. — V. Loto ; ND. — VI. Lu ; Nagera. — VII. Eta ; Vérin. — VIII. Signent. — IX. Serin ; Ha. — X. Ecumait. — XI. Osée ; Lee.

Verticalement

1. Vieillesse. — 2. Engloutie. — 3. Tor ; Agrès. — 4. Edison ; Nice. — 5. Môle ; Avenue. — 6. Erlangen. — 7. Néanderthal. — 8. Rc ; Ri ; Aïe. — 9. Sidérant ; Té.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	380 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BREF

FORMATION PERMANENTE

METIERS DE BOUCHE. — Dans le cadre de la quatrième semaine du travail manuel, qui se déroulera du 20 février au 2 mars 1980, au Grand Palais, sera organisé le « Cinquantenaire des expositions gastronomiques françaises », manifestation rassemblant tous les « métiers de bouche » (boucherie, boulangerie, charcuterie, chocolatiers, cuisine, glaciers, pâtisserie, triperie, etc.).

Les professionnels et les « jeunes en formation » de toutes les branches professionnelles concernées participeront à des concours. Outre leur présence à travers les concours, les différentes branches professionnelles disposeront de stands d'information destinés à rencontrer, à informer et à sensibiliser les jeunes et les moins jeunes, sur les formations proposées dans le domaine des « métiers de bouche ».

★ Renseignements auprès de Jack Karsenty, service de presse. Tél. : 555-75-39 ou 567-55-44, poste 5972.

CONCOURS P.M.I. — Un concours sur titres est ouvert à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de l'Indre pour un poste de médecin à temps complet du service départemental de protection maternelle et infantile.

Les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de l'Indre (service du personnel), cité administrative, boulevard George-Sand, 36019 Châteauroux.

LOISIRS

LA B.B.C. PARLE AUX TOURISTES. — Où se reposer en Grande-Bretagne ? Comment chasser le renard à courre ? Que peut-on encore acheter d'intéressant à Londres ? La section française de la B.B.C. diffuse, chaque jour, des flashes destinés aux touristes français, tentés par une escapade outre-Manche.

De 8 h. 30 à 9 h. 30 : 11,935, 9,915, 7,240, 7,230, 6,195 MHz ; 648 kHz ; 25, 31, 41, 49 et 463 m. De 12 h. 15 à 13 h. 15 : 11,780, 9,680, 6,125 MHz ; 810 kHz ; 25, 31, 49 et 370 m. De 20 heures à 21 heures : 11,785, 9,770, 6,195 MHz ; 648 kHz ; 25, 31, 49 et 463 m.

TOURISME

« LE P'TIT NORMAND 80 ». — La troisième édition du « P'tit Normand », guide pratique de l'agglomération rouennaise, vient de paraître. Nouveau cette année : une sélection des meilleurs hôtels de l'agglomération, un plan de Rouen et un index de ses rues (224 pages, 15 F).

COLLOQUES

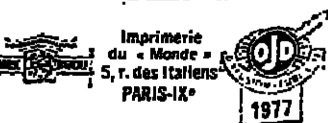
LA MEDECINE DU TRAVAIL ET LE DROIT. — La revue « Droit social » organise, les 25 et 26 janvier 1980, à l'Université de Paris-IX - Dauphine, un colloque sur « la médecine du travail et le droit » sous la présidence de M. Jean Laroque, président de la chambre sociale de la Cour de cassation. Des juristes, des hauts fonctionnaires du ministère du travail, des médecins, des employeurs et des syndicalistes participeront aux débats consacrés, notamment, à l'organisation actuelle et à l'évolution de la médecine du travail, ainsi qu'aux problèmes déontologiques, juridiques et politiques qu'elle pose.

★ Renseignements et inscriptions : Droit social, 3, rue Soufflot, 75005 Paris. Tél. : 325-15-25.

P.T.T.

CABINES DOUBLES. — Le prototype d'une cabine téléphonique double entièrement vitrée vient d'être installé à Paris, avenue des Champs-Elysées. Deux cent cinquante de ces nouvelles cabines seront livrées dans le courant du deuxième semestre 1980. Elles se substitueront aux cabines simples, là où le trafic est important et remplaceront les cabines triples aux endroits où la largeur du trottoir est insuffisante.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأمل

Le Monde

économie

AFFAIRES

Honda va construire des voitures aux États-Unis

Un précurseur ?

Honda, cinquième constructeur d'automobiles japonais, a décidé de construire une usine de montage aux Etats-Unis. Cette usine, qui devrait produire dès 1982 quelque dix mille voitures par mois et employer deux mille salariés, sera située à Colombus (Ohio), à proximité de l'usine de motos installée l'an passé par le groupe. Son coût sera de 200 millions de dollars.

Premier pas, « sacrifice » ou expérience isolée, la décision de Honda marque un tournant. Depuis des années, les constructeurs d'automobiles nippons promettaient, dès que les pressions protectionnistes se faisaient plus pressantes, de s'implanter à l'étranger. Jusqu'ici, pourtant, aucun d'entre eux ne s'était résigné à sauter le pas, de peur de perdre dans l'aventure une part de sa compétitivité, liée autant au faible niveau des coûts salariaux nippons qu'à l'organisation et aux méthodes de travail en usage au pays du Soleil levant.

Depuis quelque temps, pourtant, la tension montait. Il était évident que l'opinion américaine — et donc le gouvernement — ne pourraient longtemps encore se contenter de déclarations de bonnes intentions et que la menace de mesures restrictives sur les importations pendait au nez des firmes nippones.

La comparaison des industries automobiles américaine et japonaise, en 1979, est parlante. Année noire pour la première : la production, en diminution de 9 %, ventes en chute libre (inférieure de 28 % en décembre l'an passé), chômage touchant deux cent mille salariés (sur sept cent mille) et importations plus vigoureuses que jamais (2,3 millions de voitures, soit 21,5 % du marché, pour plus des deux tiers expédiées du Japon). Année rose pour l'industrie nippone, qui a battu tous ses records : de production (plus de 10 millions de véhicules), de ventes, d'exportations (2 millions pour le seul marché américain), etc. Aux Etats-Unis même, le contraste est saisissant : tandis que Chrysler traversait les difficultés que l'on sait, et que Ford perdait sa place de second vendeur au profit des importateurs, les firmes japonaises Toyota, Nissan et Honda arrivaient tout juste à alimenter leurs réseaux, débordées par la demande d'acheteurs traumatisés par la crise de l'énergie.

Un marché vital

A l'évidence, un « geste » s'imposait, ce d'autant plus qu'à la voix du très influent dirigeant du syndicat américain des travailleurs de l'automobile, qui réclame depuis des années une limitation des importations japonaises, s'était récemment ajoutée celle du tout puissant P.-D. G. de General Motors, qui avait déclaré en septembre : « Si ils — [les Japonais] — dirigeant du Syndical américain ajoutée celle du tout-puissant « S'ils [les Japonais] doivent rester aussi présents sur le marché qu'ils l'ont été, je pense qu'il est grand temps qu'ils construisent des usines et apportent ici quelques possibilités d'emploi. »

Honda s'est donc « sacrifié » à la cause commune. En l'occurrence, il est de tous les constructeurs nipopns celui qui avait le plus intérêt à sauter le pas. Arrivé le dernier sur le marché américain (en 1970), donc moins bien implanté sur le plan commercial que ses deux aînés (Toyota et Nissan), Honda a plus que ceux-ci besoin de se faire — bien — connaître outre-Atlantique. Disposant au Japon de capacités de production limitées, il devait de toutes façons investir. Enfin, le marché américain est vital pour lui, puisqu'il y écoule 65 % de ses exportations, lesquelles représentent plus des deux tiers de sa production.

Comme en Europe, où il a été le premier à s'associer avec un constructeur local (British Leyland) pour produire sur place des voitures distribuées sous sa marque, il était donc tout désigné pour accomplir ce geste d'apaisement, qui lui donne en tout état de cause la garantie de ne pas se voir, à terme, fermer la porte au nez.

Sera-t-il suivi par Nissan et Toyota ? C'est ce qu'affirme le journal économique nippon Nihon Keizai, *lequel assure que les deux « grands » de l'automobile japonaise* « étudient des plans pour s'engager dans l'assemblage sur le sol américain ». *Ce n'est toutefois pas évident. A moins que le « sacrifice » de Honda ne suffise pas à apaiser les pouvoirs publics américains. Soixante mille automobiles étrangères seulement ont été vendues au Japon en 1979. Cela fait 20 % de plus qu'en 1978, mais seulement 1,1 % des ventes totales...*

VÉRONIQUE MAURUS.

La corde au cou

(Suite de la première page.)

Et voici donc la seconde étape : on pouvait penser que le choc porterait. Il fut d'ailleurs précisé, à l'époque, que, pour un trafic déterminé, à moyenne ou longue distance, le fer consomme 4 à 5 fois moins d'énergie que la route et qu'un certain transfert s'imposait de ce chef vers le mode de transport le plus économe.

Les décisions ont été prises en sens opposé : l'industrie a été sacrifiée à la route ; l'augmentation de prix des produits pétroliers en 1974 a été trois fois plus forte pour le fuel industriel (91 %) que pour l'essence (29 %) et quatre fois plus forte que pour le gas oil (21 %). Résultat logique et voulu : de 1973 à 1979, le trafic ferroviaire a diminué de 6 % alors que la consommation de carburants a augmenté de 19 %.

Ce mouvement n'a pas profité à l'emploi national, comme on le croit naïvement, car il s'est exercé au détriment d'autres consommations et de l'épargne ; la statistique du chômage et celle des investissements sont éloquentes.

Voyant le pétrole s'écouler au même rythme, les pays arabes n'ont pas manifesté le désintéressement que nous aurions voulu. « *Le seul moyen pour les Occidentaux de sortir de l'engrenage, c'est de diminuer leur consommation.* »

Il y a plus grave : l'idée ingénue domine, selon laquelle il faut atténuer l'effet sur le consommateur en réduisant les taxes. Non seulement l'équité est singulièrement malmenée (faire payer au tiers non roulant la charge qui revient aux deux tiers supérieurs), mais les lois élémentaires de l'économie sont oubliées : *subventionner le produit rare, c'est* la tactique de Gribouille que nous avons tant reprochée à Girek en Pologne, à Sadate en Egypte, etc. Cette année, la taxe intérieure sur le carburant reste nominalement la même ; elle est donc diminuée de 10 % en francs constants. Par ce moyen, un impôt intérieur, à notre profit, devient peu à peu payé au dehors ! Un ministre algérien reprochait un jour aux Européens d'enlever aux Arabes une marge de hausse en mettant des taxes intérieures. Il a été entendu et doit être aujourd'hui satisfait.

La hausse actuelle est d'ailleurs plus faible sur l'essence (7 %) que sur le gaz et l'électricité (11 à 12 %). Pour éviter une telle comparaison, la hausse de l'essence *a été donnée en centimes...*

Depuis vingt ans, en dépit des déclarations officielles en faveur des transports en commun, le prix de l'essence a moins augmenté que l'indice des prix des 295 articles et que le carnet de métro (indices respectifs 309, 357 et 500). Si l'essence avait augmenté comme le carnet de métro, l'essence serait à 4,95 francs à la pompe.

En janvier 1960, le travailleur français moyen payait 1 litre d'essence avec dix-neuf minutes de travail ; aujourd'hui, il suffit de huit minutes.

Pourquoi le silence, pourquoi la grande informatrice, la radio-télévision, est-elle muette ou « conformiste » ? Par intérêt ? Non par intérêt ? Non, par ignorance et par peur.

Et que dire de la charge par essieu qui a mis la France en infériorité dans le Marché commun, du logement gratuit dans la rue, contrairement au droit public, du mépris des règlements de circulation (encouragé par les plus puissants), de l'obligation pour le modeste acquéreur d'une pièce (studio) de construire un garage et de tant d'autres *excès dont la liste remplirait une* page de ce journal ?

En ce début d'année, nous avons vu un immense gaspillage de voitures circulant, par pure consommation, à travers tout le territoire, avec les traditionnels « bouchons ». Loin de s'en émouvoir, le gouvernement poursuit à grands frais la construction de ces machines à consommer que sont les autoroutes. Et cela au détriment des richesses sous-marines et des industries de pointe. Pour avoir bonne conscience, il a créé une commission pour l'étude des transports terrestres, en prenant le soin d'en confier la présidence et, pratiquement, le rapport à un pétrolier. Edifiant.

De tous les pays occidentaux jouant la carte du suicide, la France et l'Italie sont les moins excusables, car elles n'ont ni le pétrole de l'Angleterre et des Etats-Unis ni le charbon de l'Allemagne et d'autres.

***

Il y a certes du pétrole dans le monde, et peut-être plus qu'il n'a été dit, seulement il ne se trouve pas en France, non plus que le cuivre, le plomb, les phos*phates, la laine, le coton, le café*, l'huile, etc. Nous sommes si habitués à être servis que ces consommations sont, en quelque sorte, de droit divin. Nous croyant encore en 1900 ou 1950, nous n'avons pas encore compris que *le monde est en train de s'émanciper* et que, pour éviter un effondrement, notre économie doit être construite sur des bases nouvelles, notre seule chance étant les techniques avancées. Cela a été dit, certes, mais la politique est allée à l'opposé.

Peu de personnes, même en haut lieu, connaissent vraiment les problèmes de l'emploi, pour les années à venir. Des rêves roses portent sur le tertiaire, si agréable et de bon ton, ce secteur dont les recettes d'exportation sont, même compte tenu des grands travaux au dehors, bien modestes. Ce tertiaire a besoin d'un fort soubassement industriel.

Toute improductivité ou sous-*productivité est coûteuse en* emplois, toute production de richesses de base a des emplois en puissance. Les apparences étant le plus souvent à l'opposé, nous les suivons éperdument.

Compte tenu de la déficience de nombreuses branches (nous exportons des matières premières et des produits demi finis pour les racheter à l'état fini) et directement des secteurs de haute valeur ajoutée et de fort emploi, on peut estimer à près de trois millions le nombre d'emplois directs en puissance, dans l'industrie de l'Hexagone. Si cet énorme gisement reste, en dépit des discours, peu exploité, c'est par respect pour le sanctuaire de la circulation routière, qui absorbe agréablement nos ressources.

A court terme, l'attitude est peut-être payante, du moins électoralement, mais, en regardant un peu plus loin, on peut redouter de voir l'industrie automobile *subir un jour le sort de la* sidérurgie. Il n'est pas question de détruire, mais, au contraire, de construire sur des bases solides, correspondant à notre temps, en regardant loin et profond.

ALFRED SAUVY.

Les centres de gestion agréés sont mis en question par le Syndicat autonome de la direction générale des impôts

M. Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, vient de lancer une campagne nationale d'information sur les centres de gestion agréés.

Actuellement, cent quarante-sept centres fonctionnent en France. Ils offrent à leurs cent cinquante mille adhérents des services en matière de gestion, de comptabilité, de fiscalité et de formation. Ils les font aussi profiter de deux avantages complémentaires : d'une part, un abattement sur le bénéfice imposable de 20 %, sur la fraction de ce bénéfice inférieure à 150 000 F, et de 10 % sur la fraction comprise entre v50 000 et 360 000 F ; d'autre part, un abaissement de quatre à deux ans de la période sur laquelle portent les redressements fiscaux lorsque l'administration des impôts constate que des erreurs ont été commises par les centres de gestion agréés dans les déclarations fiscales de leurs adhérents bénéficiant de l'abattement.

Cependant, le Syndicat national unifié des impôts conteste, dans un communiqué, la validité du visa accordé par les centres. Il affirme avoir procédé à des enquêtes qui « *démontrent que le visa des centres de gestion agréés n'est pas forcément un gage de sincérité des déclarations* ». Le syndicat considère que les avantages fiscaux accordés aux adhérents de ces centres « *ne sont donc qu'un renforcement des privilèges des revenus non salariaux* ».

Les centres de gestion agréés ont été pour la plupart créés à l'initiative des membres de l'ordre des experts comptables et comptables agréés, à proportion de 60 %, les autres relevant des chambres consulaires ou des organisations professionnelles.

LE GROUPE BRITANNIQUE G.K.N. RENFORCE SES INSTALLATIONS EN FRANCE

La firme britannique Guest Keen and Nettlefolds (G.K.N.), un des plus gros fabricants européens de pièces détachées pour l'industrie automobile (18 milliards de francs de chiffre d'affaires, 102 500 personnes), vient de renforcer considérablement ses installations en France en prenant le contrôle à plus de 50 % des sociétés composant le groupe Unigep, spécialisé dans la distribution d'équipements pour véhicules et jusqu'ici filiale à 100 % d'Unilever. Le montant de la transaction n'a pas été communiqué.

Installé dans le centre de la France (Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret, région Rhône-Alpes), le groupe Unigep rassemble les sociétés *Unigep Distribution, Unigep* Comptoirs, Unigep Rhône-Alpes, Gefac, R. Bienvenu et R. Tocque. Il réalise un chiffre d'affaires d'une centaine de millions de francs et emploie 315 personnes. L'entrée de G.K.N. dans son capital a conduit ses dirigeants à engager un processus de restructuration, qui va se traduire par la suppression d'une centaine d'emplois. Près de 70 licenciements sont d'ores et déjà envisagés.

● *Une mission de réflexion* sur l'avenir du document écrit ou audiovisuel a été confiée, ce vendredi 11 janvier, à M. Maurice Ulrich, président d'Antenne 2, a annoncé M. Giraud, ministre de l'industrie, en recevant la presse, à l'occasion de la présentation des vœux. Soulignant qu'il y avait « *aujourd'hui, en France, de bons réseaux de collecte des informations et des équipes actives* », le ministre a déclaré : « *Rien ne serait plus regrettable que de laisser décliner ces qualités, faute d'une adaptation adéquate aux technologies du moment.* »

ÉTRANGER

LES SUÉDOIS APPRÉCIENT LE « TRAVAIL AU NOIR »

Malmö (A.F.P.). — *Le travail au noir est très apprécié des Suédois, à en croire un sondage publié, le 8 janvier, par le quotidien social-démocrate* Arbetet, *à Malmö. Sur cinq millions cinq cent mille Suédois âgés de dix-huit à soixante-dix ans, un million ont eu recours aux services d'un travailleur « au noir » et sept cent cinquante mille personnes se sont prêtées à de telles activités sans déclarer leurs revenus au fisc. Quatre fois sur cinq, la valeur de ces prestations ne dépasse pas 1 000 couronnes (autant de francs).*

D'après ce sondage, une femme au foyer qui « arrondit ses fins de mois » en gardant les enfants des voisins ne commet de « délit grave » que pour 8 % des personnes interrogées ; mais ce taux atteint 66 % lorsqu'il s'agit d'un ouvrier du bâtiment qui gagne 10 000 couronnes ou plus par an en travaillant « au noir ».

Selon les estimations de spécialistes, cette activité représente quelque 2 milliards de couronnes par an, qui échappent ainsi à la fiscalité, particulièrement lourde en Suède.

SOCIAL

Les conflits

LICENCIEMENTS DANS LES VOSGES

(De notre correspondant.)

Epinal. — La direction de la bonneterie Vosges-Maille, de Rupt-sur-Moselle, dont le bilan a été déposé le 7 décembre, a annoncé, vendredi 11 janvier, sa décision de licencier quarante-six personnes sur les cent trente-cinq qu'elle emploie.

D'autre part, la société Cracco (bâtiment et travaux publics), à Mirecourt, va licencier soixante et onze de ses six cent soixante salariés. S'y ajoutent trente-cinq contrats qui arrivent à terme et qui ne seront pas renouvelés.

● *Occupation d'une imprimerie à Mulhouse.* — L'imprimerie D.M.C.-Arts graphiques (productions offset) de Mulhouse (Haut-Rhin), où la direction a annoncé la suppression d'une centaine d'emplois, est « occupée » depuis vendredi 11 janvier.

Le mouvement, déclenché à l'appel de la F.F.T.L.-C.G.T. et de la C.F.D.T., vise à « *empêcher tout démontage et enlèvement de machines, en attendant l'ouverture de véritables négociations avec un responsable du holding de D.M.C. qui devait arriver à Mulhouse lundi* », a-t-on précisé de source syndicale.

D'autre part, l'atelier de réparation et d'entretien de matériel automobile (AREMA), entreprise familiale de Mulhouse, a fermé ses portes et licencié sa trentaine de salariés.

● *Deux cent huit emplois supprimés à Saint-Ouen.* — La C.G.T. annonce la suppression de deux cent huit emplois — soit le tiers des efectifs — à l'usine de Saint-Ouen de la société Fenwick-Manutention, premier constructeur français d'engins de levage. Les représentants C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. au comité central d'établissement s'opposent à ce licenciement collectif. Huit délégués C.G.T. figurent parmi les ouvriers menacés de perdre leur emploi.

● *Les travailleurs de l'Imprimerie de Montreuil* (Seine-Saint-Denis) poursuivent l'occupation déclenchée le 31 décembre. Ils entendent protester contre la liquidation de l'entreprise entraînant le licenciement de ses quarante-six salariés.

● *Suicide d'un ouvrier de l'entreprise Mavilor.* — Un ouvrier de trente-cinq ans, père de deux enfants, employé de l'entreprise Mavilor, à L'Horme (Loire), en grève totale depuis le 7 décembre, s'est donné la mort vendredi 11 janvier en se tirant une balle de carabine dans la tête. La victime, qui ne fait pas partie des dix personnes contre lesquelles la direction de Mavilor a engagé une procédure de licenciement, était soignée depuis plusieurs mois pour son état dépressif.

L'ELYSÉE INTERVIENT POUR SOUTENIR L'EMPLOI A VENDOME (Loir-et-Cher)

(De notre correspondante.)

Blois. — La situation de l'emploi, qui évoluait de façon défavorable depuis plusieurs mois dans la région de Vendôme (Loir-et-Cher), devrait prochainement connaître une certaine amélioration. La présidence de la République est, en effet, intervenue pour sauver une entreprise de Vendôme et inciter plusieurs autres à s'installer dans l'arrondissement. Il faut dire que la résidence d'Authon où séjourne fréquemment le président Giscard d'Estaing n'est qu'à 15 kilomètres de Vendôme et que M. Henri Giscard d'Estaing, fils aîné du président de la République, est conseiller général du canton voisin, celui de Marchenoir.

L'entreprise F.M.B. qui fabrique des fermetures de bâtiments et emploie quatre cent quarante-cinq personnes après en avoir employé huit cents il y a dix ans, va donc être reprise par un important groupe français du bâtiment dont le nom est encore tenu secret.

D'autre part, quatre entreprises vont s'installer ou se développer dans la région de Vendôme.

Le « Triangle de l'enfer » à Gennevilliers

CHOSE PROMISE...

Dans son édition datée 30 septembre-1er octobre 1979, le Monde *dénonçait le scandale de la cité de transit du « Triangle de l'enfer » à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), où de nombreuses familles de travailleurs immigrés « transitent » depuis plus de dix ans en attendant d'être relogées.*

Répondant à cet article, le préfet des Hauts-de-Seine, M. Jean Terrade, précisait dans une « Correspondance » (le Monde *du 31 octobre)* : « Je veille donc personnellement à la mise en œuvre de cette politique [*de relogement*], qui devrait conduire à la disparition de la cité du 51, route du Port, à la fin de l'année 1979. »

Cet optimisme rassurant est loin d'être confirmé. Aujourd'hui, le comité de défense de la cité fait observer qu'à la date du 11 janvier 1980 il reste encore vingt-six familles dans la cité et que vingt et une d'entre elles n'ont toujours pas reçu de la préfecture la moindre proposition de relogement.

LA C.G.T. PEUT PAYER...

Deux cent quarante ouvriers de l'entreprise Trailor de Lunéville (Meurthe-et-Moselle) demandent à la C.G.T. le paiement de journées de travail qu'ils n'avaient pu effectuer en raison d'une occupation de l'usine. L'affaire sera examinée le 25 janvier devant le tribunal d'instance de Lunéville.

Ces dédommagements réclamés à la C.G.T. pour « pertes de salaires dues à un fait de grève d'autrui » sont estimés à 1 000 francs environ par ouvrier.

La procédure judiciaire avait été engagée au lendemain d'un conflit très dur qui avait paralysé pendant cinq semaines, en mai et juin 1979, l'entreprise Trailor, une filiale du groupe américain Pulmann. L'entreprise, qui emploie environ 1 400 personnes, est spécialisée dans la fabrication de semi-remorques.

Les responsables C.G.T. de l'usine avaient alors affirmé que la démarche de ces 240 ouvriers avait été inspirée par la direction, cette dernière contestant cette version des faits.

ÉNERGIE

LES IMPORTATIONS FRANÇAISES DE CHARBON ONT ATTEINT PRÈS DE 30 MILLIONS DE TONNES EN 1979

Les importations françaises de charbon ont atteint 29,7 millions de tonnes en 1979, soit un chiffre *record depuis 1945, a indiqué*, le 11 janvier, l'Association technique de l'importation charbonnière (ATIC). Ces importations sont supérieures à la production nationale (environ 22 millions de tonnes) et ont augmenté de 4,1 millions de tonnes par rapport à 1978.

L'Allemagne fédérale demeure le principal fournisseur de charbon de la France avec 8,99 millions de tonnes (8,5 en 1978), mais l'Afrique du Sud, qui a accru de 22,5 % ses livraisons, se situe juste derrière avec 8,37 millions de tonnes.

Après *l'Afrique* du Sud, les autres fournisseurs importants ont été la Pologne, malgré une *régression* de 4,75 à 4,45 millions de tonnes, les Etats-Unis (dont les livraisons ont plus que doublé, de 1,5 à 3,3 millions de tonnes) et l'Australie (2,4 contre 1,77 million de tonnes). La France a acheté quelque 700 000 tonnes à l'Union soviétique et environ 70 000 tonnes au Canada et à la Chine.

LE KOWEIT RÉDUIRAIT SA PRODUCTION DE 25 % A PARTIR DU MOIS D'AVRIL

Le ministre koweïtien du pétrole, Cheikh Ali Khalifa Al Sabah, a confirmé, le 11 janvier, l'intention de son pays de réduire sa production pétrolière de 500 000 barils par jour (25 millions de tonnes par an) à partir d'avril. La production du Koweït est de 2 millions de barils par jour. « Le Koweït, a cependant ajouté le ministre, agira avec prudence, en surveillant le niveau des approvisionnements mondiaux. »

Le ministre pense aussi que les prix « doivent être augmentés graduellement » et non pas être bloqués comme en 1978. — (A.F.P.)

LA CONSOMMATION DE GAZ A AUGMENTÉ DE 12 % EN 1979

La consommation de gaz a fortement progressé en 1979 en France : 12 % par rapport à 1978 contre une hausse de 8 % en 1978 par rapport à 1977. Les ventes totales de Gaz de France et de ses filiales ont atteint près de 260 milliards de kWh contre 232 milliards en 1978.

La plus forte progression (16,5 %) concerne l'industrie et les centrales électriques, ce secteur consommant un bon tiers des ventes totales de Gaz de France. Dans les foyers, la consommation de gaz a augmenté de 6,8 % mais, *corrigée des variations climatiques*, par suite de températures plus fraîches de l'an dernier, cette hausse est ramenée à 2,4 % sur 1978. Dans le secteur tertiaire, la progression enregistrée est de 10,1 % mais de 5,9 % seulement en tenant compte des variations climatiques.

URBANISME

Six cents contre-projets pour les Halles seront exposés à Paris

La consultation internationale pour l'aménagement des Halles lancée en avril 1979 par le Syndicat de l'architecture est un succès : mille neuf cents équipes étaient inscrites ; les six cents contre-projets reçus seront exposés, du 25 janvier au 1er mars, dans les anciens locaux de la FNAC-Sports, 13, boulevard de Sébastopol, Paris-1er.

Le jury, composé des architectes Diana Agrest, Carlo Aymonino, Philip Johnson et James Stirling, de personnalités comme Bruno Zevi, Roland Barthes, François Barré et Henri Lefebvre, et de représentants d'associations, choisira le meilleur projet entre le 20 et le 24 janvier. Un colloque sur les Halles se réunira les 25 et 26 janvier.

Même si ses résultats n'ont aucune influence sur l'aménagement du quartier (les projets de M. Chirac ont été rendus publics en décembre), la consultation-pirate des Halles est une occasion de débat et de confrontation, comme l'explique ci-dessous le critique italien Bruno Zevi, directeur de la revue « l'Architettura ».

POINT DE VUE

Un message sur l'état de l'architecture

par BRUNO ZEVI

L'AUDIENCE *internationale* de la consultation pour les Halles n'est pas motivée par un intérêt direct pour les architectes : il n'y a aucun prix *financièrement* intéressant, aucune perspective concrète de réaliser le projet. L'exceptionnel succès de cette initiative tient à son caractère hérétique, non officiel et à l'état de crise de la communication architecturale.

L'on rabâche jusqu'à l'ennui que l'architecture traverse une période de débandade confuse.

Comme historien de la discipline, je ne connais aucune époque du passé qui ait été exempte de doutes, d'angoisse et de sentiment d'impuissance : *ni la* Grèce de Périclès, *la* Rome de l'empereur Adrien, ni le Moyen Age, « quand les cathédrales étaient blanches », ni la Renaissance de Laurent de Médicis ne furent épargnés... Il ne s'agit donc pas de savoir si notre architecture est en crise — étant vivante, elle l'est certainement — mais plutôt de comprendre de quel type de crise il s'agit.

Les causes sont assez évidentes. Nous sommes en face du complexe névrotique de l'orphelin. Les grands maîtres, les pères du Mouvement moderne, F.L. Wright, Le Corbusier, Mies van der Rohe, Gropius, Mendelsohn, Aalto, Scharoun ont disparu et la profession n'est plus nourrie de leurs vigoureux stimulants.

Le maniérisme sain et positif qui a dominé la scène mondiale des trente dernières années, n'arrive plus à grandir : il reste la référence d'une vaste minorité, mais ne devient pas un langage populaire.

Le *danger de ce « manque du* père » est de conduire à un état de dépression agnostique, ou de pousser à se réfugier désespérément dans le giron maternel de l'académisme. D'un côté, l'éclectisme soi-disant « post-moderne », de l'autre le retour au style beaux-arts : deux pôles, l'un et l'autre suicidaires.

La consultation des Halles fixe un rendez-vous pour un bilan et devrait répondre à de nombreuses questions. Le maniérisme peut-il être ranimé ? Quelle est la force de l'instinct autodestructeur des « post-modernistes » ou des promoteurs du « revival beaux-arts » ? Quels architectes ont le courage de forger un langage efficace qui assimile les apports originaux du Mouvement moderne et les transforme en instrument de communication *ouverte*, compréhensible à tous, concepteurs, intermédiaires et usagers ?

Le défi des Halles galvanise l'attention mondiale, car il fournira une indication déterminante pour l'habitat des années 80. Une prophétie.

Référendum à la Ferté-Macé (Orne)

UN PLAN DE CIRCULATION EST-IL DU RESSORT DU CONSEIL GÉNÉRAL OU D'UNE COMMUNE ?

(De notre correspondant.)

Alençon. — La municipalité socialiste de La Ferté-Macé (Orne) a décidé de créer un centre piétonnier. L'opération est actuellement en cours de réalisation. Pour la poursuivre, la ville avait sollicité du conseil général de l'Orne le déclassement de deux rues de la voirie départementale en voirie communale.

Le conseil général avait, en mai 1979, ajourné sa décision en attendant de connaître le point de vue du conseil régional. Le centre piétonnier faisant partie du « contrat petites villes régionales », a été approuvé par la commission déléguée du conseil régional de Basse-Normandie et par le ministère de l'environnement et du cadre de vie. Pourtant, en décembre dernier, le conseil général de l'Orne par vingt-deux voix contre treize et une abstention, a donné un feu vert à l'essai, pour neuf mois, au plan de la circulation.

Le maire de La Ferté-Macé, M. Lepape a réagi : *« En tant que maire, je n'accepte pas cette ingérence du conseil général dans les affaires de la commune. C'est pourquoi le conseil municipal invite les électrices et les électeurs de La Ferté à se prononcer sur la poursuite ou non des travaux. »*

C'est dimanche 13 janvier qu'il y aura à choisir entre les deux formules suivantes : Je refuse l'ingérence du conseil général de l'Orne dans les affaires fertoises. La conséquence sera la poursuite des travaux ; ou bien, j'accepte l'ingérence du conseil général de l'Orne dans les affaires fertoises. La conséquence sera l'arrêt immédiat des travaux.

En réalité, au-delà de cette affaire de centre piétonnier, il y a une rivalité électorale qui oppose le conseiller général de La Ferté, M. Miette (U.D.F.) au maire socialiste.

MARCEL VANNIER.

AGRICULTURE

La « guerre du mouton »

M. GUNDELACH VA DEMANDER A LA COUR EUROPÉENNE DE PRÉCISER SON JUGEMENT

M. Gundelach, commissaire européen chargé des questions agricoles, ne transmettra pas à la Cour européenne de justice la demande britannique concernant le paiement par la France des indemnités que Londres estime pouvoir exiger du fait des restrictions aux importations de moutons britanniques imposées par la France (*le Monde* du 12 janvier). Par contre, M. Gundelach, qui rencontrait, vendredi, à Paris, M. Méhaignerie à ce propos, va demander à la Cour de Luxembourg des éclaircissements sur la décision qu'elle a prise en septembre dernier

M. Gundelach, qui a déclaré devoir poursuivre ses efforts pour parvenir à un accord, a paru excédé par la durée de cette négociation qui aurait dû être réglée, a-t-il dit, lors des discussions sur l'élargissement de la Communauté, en 1973. M. Méhaignerie, pour sa part, à propos de la « facture » présentée par son collègue britannique, M. Walker, estime que la France serait en droit de faire elle aussi l'addition des sommes que lui coûtent tous les manquements de ses partenaires au respect de la règle de la préférence communautaire.

ENVIRONNEMENT

● *Les communistes des Pays de la Loire favorables à l'installation d'une centrale nucléaire.* — Les communistes des Pays de la Loire sont favorables à l'installation d'une centrale nucléaire dans cette région, a déclaré, le 11 janvier, M. Claude Poperen, membre du bureau politique du P.C. lors d'une conférence de presse à Nantes. M. Poperen a affirmé que *« l'argument fondé sur la proximité de l'agglomération nantaise du site du Pellerin apparaissait, après réflexion, comme ne semblant pas être un argument scientifique. Les communistes rejettent toute démagogie qui consisterait à revendiquer la création d'emplois dans la région et à refuser pour ce faire de se donner les moyens énergétiques indispensables »*.

● *L'utilité publique de la centrale nucléaire de Flamanville.* — Le Conseil d'Etat a estimé, le 11 janvier, que le premier permis de construire, datant de janvier 1978, pour la centrale nucléaire de Flamanville (Manche) était d'utilité publique. Les travaux sont actuellement en cours, sur la base d'un permis datant d'août 1979. Le Conseil a rejeté les requêtes présentées par le groupement foncier agricole des falaises de Flamanville et de deux comités régionaux de lutte antinucléaire, en estimant que *« des précautions avaient été prises en vue d'assurer la sûreté des installations »* et que la construction de la centrale ne porterait pas *« une atteinte grave à l'environnement »*.

CARNET

Mariages

— M. et Mme Jean REMUS,
Le prince et la princesse de BEARN et de CHALAIS,
ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants,
Isabelle et Gilles,
célébré le 5 janvier 1980, à Abidjan (Côte-d'Ivoire).
Neuilly, Douala, Abidjan.

Décès

— Mme Henri Avril,
Marie-Françoise Avril,
M. et Mme Romestain et leurs enfants,
Henri Avril,
Mme Louis Pourdieu,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Henri AVRIL,
survenu le 10 janvier 1980.
Ses obsèques auront lieu en l'église de Loguivy-de-la-Mer (Côtes-du-Nord), le samedi 12 janvier 1980, à 15 heures.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Léon Blanchard,
Mme Genet, née Blanchard,
M. et Mme Jean Genet,
Le colonel et Mme Genet,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Léon BLANCHARD,
préfet honoraire,
inspecteur général honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
leur époux, frère et oncle, survenu le 9 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques auront lieu à Paris, le mardi 15 janvier, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse, réunion entrée principale, boulevard Edgar-Quinet.
[Né à Bellac en 1896, ancien élève de Polytechnique, Léon Blanchard a dirigé diverses filiales électriques du groupe Schneider avant d'être nommé en 1944 préfet de l'Ain, puis, en 1946, inspecteur général à E.D.F. Il avait été également président du comité central de l'Electricité de Strasbourg et administrateur de Jeumont-Schneider.]

— On nous prie de faire part du rappel à Dieu de
Mme Pierre BRAVO,
née Odette Cicotto.
De la part de :
L'ingénieur général de l'armement (C.R.) Pierre Bravo, son époux,
M. et Mme Bernard Boisdon,
M. et Mme Jacques Bravo,
M. et Mme Alain Bravo,
M. et Mme Pierre-Jean Bravo,
M. et Mme Didier Chasgnaud,
ses enfants,
Ses onze petits-enfants,
Les familles Bravo, de Cannes et de Fréjus, les familles Cervioni, Jauffret, Louis, Reynaud, de Toulon, la famille Méan, de Marseille.
La messe sera célébrée le lundi 14 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Porte-Latine, 1, square de l'Atlantique à Antony (Hauts-de-Seine).
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale à Fréjus (Var).
« Ce jour-là, sur le soir, Jésus leur dit : « Passons » à l'autre bord. »
Saint Marc, Chapitre IV, 35.
6, allée Suzanne, 92160 Antony.

— Saint-Lô, Lannion.
M. André Depaigne,
M. et Mme Guy Depaigne et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Depaigne et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Depaigne, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Depaigne, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Fareis, leurs enfants et petits-enfants,
M. René Cornu,
M. l'abbé Jacques Depaigne,
Mme Marie-Madeleine Depaigne,
Les familles Barbot, Gagnon,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Max DEPAIGNE,
née Yvonne Nogré,
survenu à Saint-Lô dans sa quatre-vingtième année, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 11 janvier 1980, en l'église Sainte-Croix de Saint-Lô, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Lô.
Priez Dieu pour elle.
Cet avis tient lieu de faire-part.
23, place du Champ-de-Mars,
50000 Saint-Lô.

Communications diverses

— La réunion des anciennes élèves de Notre-Dame-de-Sion, des Maisons de France et de tous pays aura lieu de 15 heures à 20 heures, le dimanche 20 janvier 1980, 61, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Messe à 17 heures.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Meilleure tenue du dollar

FERMETÉ DE L'OR

En dépit des vifs remous qui ont agité le marché de l'or et de la fermeté des cours de ce métal, le DOLLAR s'est comporté de manière assez satisfaisante, réussissant même à progresser légèrement d'un vendredi à l'autre.

Lundi, cependant, les marchés internationaux de l'or étaient vivement secoués : le cours de l'once de 31,1 g, qui était retombé au-dessous de 600 dollars après avoir culminé à 634 dollars, remontait à ce niveau ; dans la matinée, il avait même touché 675 dollars à Hongkong ! Motif : l'annonce de la fermeture des marchés commerciaux des céréales aux Etats-Unis, lundi et mardi, après l'embargo sur les ventes de blé à l'U.R.S.S., avait fait redouter qu'une mesure analogue soit prise pour le marché américain de l'or. Mais il n'en était rien, et, les jours suivants, l'or revenait au niveau de 600 dollars. Vendredi, toutefois, une demande plus active le hissait jusqu'à 623 dollars.

C'est dire que, contrairement à l'attente de certains, les cours du métal ne semblent pas vouloir fléchir. A vrai dire, en cette période de tension internationale et de début de guerre froide, les opérateurs restent aux aguets, attentifs à toute nouvelle aggravation d'un conflit, l'Afghanistan ayant pris le pas sur l'Iran, où la décomposition du système politique retient de moins en moins l'attention. La direction générale de la principale firme ouest-allemande spécialisée dans le négoce des métaux précieux, Degussa, peut même déclarer qu' *« un prix de l'or de 1 000 dollars l'once est peu vraisemblable cette année, mais ne peut être exclu à long terme si l'atmosphère de crise continue de s'alourdir »*.

Chose curieuse, la fermeté du métal n'a guère porté préjudice au dollar cette semaine. Sans doute les banques centrales ont-elles été vigilantes, intervenant parfois assez vivement pour empêcher le fléchissement de la monnaie américaine. Mais, de l'avis même des spécialistes, le dollar a bien résisté, s'appréciant légèrement vis-à-vis du DEUTSCHEMARK et du FRANC FRANÇAIS. Le ralentissement de la hausse des prix de gros aux Etats-Unis en décembre n'a guère eu d'effet : il avait été anticipé.

La LIVRE STERLING a été bien disposée, en dépit de la grève de l'acier, qui s'annonce dure.

F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	2,2570	9,0957	3,5638	3,8786	63,0154	4,2804	1814,06
	—	2,2370	8,9983	3,5322	3,8342	62,4123	4,2447	1798,54
New-York..	2,2570	—	24,8138	63,3312	58,1902	3,5816	52,7287	0,1244
	2,2370	—	24,8601	63,3111	58,3430	3,5842	52,7009	0,1243
Paris.....	9,0957	4,0300	—	255,22	234,50	14,4340	212,49	5,0139
	8,9983	4,0225	—	254,66	234,68	14,4175	211,98	5,0031
Zurich....	3,5638	157,90	39,1811	—	91,8824	5,6554	83,2586	1,9645
	3,5322	157,95	39,2666	—	92,1523	5,6612	83,2411	1,9645
Francfort..	3,8786	171,85	42,6426	108,8347	—	6,1558	90,6142	2,1381
	3,8342	171,40	42,6103	108,5153	—	6,1433	90,3293	2,1318
Bruxelles.	63,0154	27,9200	6,9280	17,6820	16,2467	—	14,7218	3,4737
	62,4123	27,9000	6,9359	17,6638	16,2777	—	14,7035	3,4791
Amsterdam	4,2804	189,65	47,0595	120,1076	110,3578	6,7926	—	2,3385
	4,2447	189,75	47,1721	120,1329	110,7059	6,8010	—	2,3600
Milan.....	1814,06	903,75	199,4416	509,0246	467,7043	28,7876	423,80	—
	1798,54	894,00	199,8756	509,0218	469,0781	28,8172	423,71	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

BAISSE DU BLÉ ET DU PLOMB

CEREALES. — *L'annonce de l'embargo américain sur les ventes de céréales à l'U.R.S.S., a provoqué un sensible recul des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. La récolte soviétique de blé a été mauvaise en 1979, en diminution de 35 millions de tonnes à 85 millions de tonnes. La C.E.E., le Canada et l'Australie ont décidé d'aligner leur attitude sur celle des Etats-Unis. En revanche, l'Argentine, qui compte parmi les principaux pays exportateurs, ne participera pas à l'embargo.*

METAUX. — *Le plomb, autre « victime supposée » de l'embargo, a fléchi de près de 15 % à Londres revenant ainsi à son niveau le plus bas depuis treize mois. Un important producteur américain a réduit pour la seconde fois le prix de son métal en le ramenant à 52 cents la livre. La hausse des prix du plomb qui avait atteint en juin 1978 son niveau record à 701,5 livres la tonne avait été entretenue par des achats passés pour le compte des pays de l'Europe orientale.*

Repli des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Plusieurs producteurs américains ont réduit le prix de leur métal raffiné. Il faut s'attendre à une diminution de la demande mondiale de métal rouge pour l'année en cours estiment les spécialistes chiliens. En 1979, la production chilienne s'est élevée à 915 000 tonnes en augmentation de 40 000 tonnes par rapport à 1978.

La perspective de la vente de 35 000 tonnes de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques américains, a déprimé le marché. L'Organisation des Etats américains invite le gouvernement américain à suspendre ces ventes portant préjudice à l'économie bolivienne.

Légère progression des cours de l'aluminium à Londres. La consommation mondiale de métal devrait augmenter de 4 %, peut-être de 6 %, cette année pour s'établir à 12,4 et 12,8 millions de tonnes. Les stocks mondiaux de métal ont diminué de 25 % en deux ans pour revenir en dessous de 1,5 million de tonne. Une pénurie de disponibilités pourrait se produire vers la fin de l'année.

DENREES. — *Nouvelle avance des cours du café sur les places commerciales. La récolte 1979-1980 des pays de l'Amérique centrale est évaluée à 6,5 millions de sacs, inférieure de 1,5 million de sacs à celle de 1978-1979.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 11 janvier 1980

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 1009 (1 052) ; à trois mois, 1 048 (1 075) ; étain, comptant (7 480) ; à trois mois, 7 220 (7 330) ; plomb, 438 (511) ; zinc, 322 (327) ; argent (en pence par once troy), 1 607 (1 610).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 103,30 (108) ; aluminium (lingots), inch. (66,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 96,50 (96,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 365-375 (375-380).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 2 088 (2 111).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars, 74,55 (74,37) ; mai, 76,10 (75,60).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mars, inch. (242) ; jute (en livres par tonne) Pakistan, White grade C, inch. (226).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, mars, 25,20 (25,70).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 69,75-71,75 (69,50-69,80).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 323,25-323,75 (308,75-309,25).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mars, 137 (133,75) ; mai, 138,70 (135,41) ; sucre, mars, 16,33 (15,60) ; mai, 16,50 (15,83) ; café, mars, 183,50 (178) ; mai, 183,75 (176).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 178,50 (176,50) ; mai, 182 (178,30) ; café, mars, 1 608 (1 573) ; mai, 1 616 (1 584) ; cacao, mars, 1 474 (1 437) ; mai, 1 468 (1 438).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 330 (1 284) ; mai, 1 325 (1 289) ; café, mars, 1 435 (1 380) ; mai, 1 437 (1 390) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 680 (1 666) ; mai, 1 682 (1 670).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 416 (446) ; mai, 429 (456) ; maïs, mars, 268 (285 3/4) ; mai, 282 (298 1/2).

Indices. — Moody's : 1 347,20 (1 399,10) ; Reuter : 1 683,10 (1 702,70).

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

La tension se relâche un peu

La très légère détente enregistrée la semaine précédente sur la place de Paris s'est confirmée cette semaine. Si le loyer de l'argent, au jour le jour, s'est élevé de 11 13/16 % à 12 1/8 % pour des raisons purement techniques (dette des banques vis-à-vis de la Banque de France), les taux ont un peu fléchi sur le marché à terme, où on a coté 12 1/8 % à 12 1/4 % contre 12 3/8 % à un mois, et 12 5/16 % à 7/16 % contre 12 1/2 %.

Sur le long terme, l'événement a été l'élévation du montant de l'emprunt d'Etat à 12 %, qui doit être lancé le 17 janvier, si le Parlement a eu le temps d'approuver l'opération, à la demande des banques, notamment celles qui disposent d'un réseau de guichets. Ce montant a été porté de 8 milliards de francs à 11 milliards de francs. Manifestement, l'emprunt a la faveur du public, à tel point qu'il apparaît déjà virtuellement souscrit. Sur le marché des obligations, les taux restent stables : les indices calculés par Paribas font ressortir 11,71 % (inchangé) pour les emprunts d'Etat, 13,27 %, 12,63 % contre 12,64 % pour ceux de première catégorie et 13,27 % contre 13,25 %, pour ceux de deuxième catégorie. La Caisse des dépôts ne fait plus monter les taux sur le marché secondaire, comme elle le faisait jusqu'à la fin de 1979, de sorte qu'un plafonnement semble apparaître, favorisant le lancement de l'emprunt : c'est de bonne guerre... d'autant qu'aucune autre émission ne vient concurrencer ledit emprunt. Celui du Crédit foncier n'apparaîtrait pas avant le début de février.

FRANÇOIS RENARD.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
4 1/2 % 1973	87 203	158 008 200
C.N.E. 3 %	17 185	67 575 850
Matra	7 670	61 713 400
ELF-Aquitaine .	35 200	43 730 650
Esso	95 400*	31 051 000
Norsk Hydro ...	43 750	38 311 550

* Quatre séances seulement.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 4/1	COURS 11/1
Or fin (kilo en barre).	71500	78380
— (kilo en lingot)	73850	78505
Pièce française (20 fr.).	611	671
Pièce française (10 fr.).	451	448
Pièce suisse (20 fr.) ..	600	565
Union latine (20 fr.) ..	570	551
● Pièce tunis. (20 fr.) .	562	560 10
Souverain	650	650
● Souverain Elizabeth II	790	794
● Demi-souverain	690	553
Pièce de 20 dollars ..	2520	2882
— 10 dollars ..	1290	1400
— 5 dollars ..	882 50	825 50
— 50 pesos ...	3000	3200
● — 20 marks ..	669 90	635
— 10 florins ..	590	557
● — 5 roubles .	287	350

FINANCIÈRE

ES MARCHÉS DES CHANGES

eure tenue du dollar

METÉ DE L'OR

Cours moyens de clôture

MATIÈRES PREMIÈRES

DU BLÉ ET DU PLOMB

la tension se

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Après la stabilisation des cours de l'or, et, notamment, le vif repli du napoléon après sa montée folle à 1 130 F, les cours des emprunts

	11 janv.	Diff.
4 1/2 1973	1 845	+ 38
7 % 1973	6 970	+480
10,30 % 1975	91,10	+ 0,10
10 % 1976	92,40	— 0,05
P.M.E. 10,6 % 1976	92	+ 0,30
P.M.E. 11 % 1977	93,50	+ 0,20
8,80 % 1977	103,11	+ 0,01
10 % 1978	90,90	inchangé
9 % 1979	89,91	+ 0,01
9,45 % 1978	88,15	+ 0,05
8,80 % 1978	86	— 0,70
9 % 197 9	85,32	+ 0,02
10 % 1979	90,26	inchangé
10,80 % 1979	94,10	inchangé
C.N.E. 3 %	3 870	—345

indexés sur le métal se sont nettement redressés, notamment celui du 7 % 1973 qui, à 6 970 F, retrouve presque son record historique de 7 070 F. Quant au 4 1/2 % 1973, il reste, à 1 845 F, encore en deçà des 1 922 F touchés précédemment. L'emprunt 3 % Caisse de l'énergie a nettement cédé du terrain : on dirait que le charme est brisé.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Codetel distribuera en 1980 un dividende « un peu supérieur », en dépit des résultats de 1979, « influencés par la hausse très

	11 janv.	Diff.
Bail Equipement	227,50	+ 0,50
B.C.T.	125,10	+ 3,10
Banque Rothschild	150	— 0,10
Cetelem	176	+ 1
Chargeurs Réunis	199	— 2
Cie Bancaire	366	+ 21
C.C.F.	165	+ 1
C.F.F.	452	— 8
C.F.I.	201,10	— 1,40
Crédit du Nord	56,80	— 1,40
Eurafrance	*324*	+ *24*
Financ. Paris	223	+ 0,60
La Hénin	372	+ 8
Locafrance	197,50	+ 2,50
Locindus	406	+ 15,30
Midi	770	+ 5
Prétabail	457	— 24
Pricel	239	+ 7,50
Schneider	155,50	+ 5,40
Suez	271	+ 4,30
U.C.B.	168,50	— 5,50

importante du coût de l'argent emprunté à court terme ».

Le Crédit Industriel et Commercial prend une participation de 25 % dans la banque belge *Nagelmackers*.

La Banque Hervet va augmenter son capital de 98 à 119 millions de francs par incorporation de réserves et élévation du nominal des actions (de 70 à 85 francs). Le bénéfice pour 1979 devrait augmenter de 20 %.

Le groupe américain de courtage en assurances *Marsh and McLennan* a lancé une OPA sur le capital du groupe britannique d'assurances *CT. Bowring*.

Alimentation

Pour 1979, le bénéfice net de la *Ruche picarde* aurait progressé, comme le chiffre d'affaires, d'au moins 19 % (18,69 millions de francs en 1978). Rappelons, d'autre part, que le conseil d'administration de la société a donné son accord pour l'offre publique d'échanges proposé à ses actionnaires par les *Docks de France* (une obligation convertible de 1 000 F *Docks de France*, à laquelle s'ajoute 1 400 F de soulte en espèces, contre cinq actions *Ruche picarde*).

	11 janv.	Diff.
Beghin-Say	136	— 0,50
B.S.N.-G.-Danone	918	+ 43
Carrefour	1 605	+ 35
Casino	1 375	+ 13
Gén. Occidentale	271	+ 1
Guyenne et Gasc.	326	+ 6
Martell	501	+ 7
Moët-Hennessy	520	+ 48
Mumm	451	+ 20
Olida-Caby	179	+ 11
Pernod-Ricard	273	+ 20
Perrier	272	+ 11
Radar	568	+ 43
St-Louis-Bouchon	130,50	+ 8,50
Saupiquet	225	+ 15
Veuve Cliquot	745	— 5
Viniprix	427	+ 36
Nestlé	8 800	+ 10

Bâtiment et travaux publics

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe *SCREG* devrait être, pour 1979, proche de 6,7 milliards de francs, contre 6,1 milliards en 1978. Le résultat net consolidé du groupe devrait dépasser 60 millions de francs, contre 34 millions en 1978, et la marge brute d'autofinancement sera de l'ordre de 290 millions de francs, contre 240 millions. Le conseil d'administration envisage une augmentation sensible du dividende global (12,75 F pour 1978), qui assurerait un rendement supérieur à 10 %, au cours actuel de l'action.

	11 janv.	Diff.
Auxil. d'Entreprise	445	+ 11
Bouygues	809	+ 78
Chim. et Routière	141,50	+ 8,50
Ciments Français	145	+ 2
Dumez	799	+ 24
Ent. J. Lefebvre	265	+ 7,50
Gén. d'Entreprise	185	+ 2,80
Gds Travx Marseille	426	+ 20
Lafarge	252	+ 4,50
Maisons Phénix	588	+ 26
Poliet et Chausson	211,50	— 3,60

Filatures, textiles, magasins

En 1979, le chiffre d'affaires du *Bazar de l'Hôtel de Ville* de la rue de Rivoli à Paris, a progressé de 6 % à 1 066,2 milliards de francs. Pour l'ensemble des magasins B.H.V., le chiffre d'affaires s'est élevé à 323,9 milliards de francs (+ 24 %) pour le seul mois de décembre.

	11 janv.	Diff.
Agache-Willot	440	inchangé
B.H.V.	99	+ 4
C.F.A.O.	370,50	+ 18
Darty	476	+ 8
Dollfus-Mieg	67,50	+ 4,50
Galeries Lafayette	141,50	— 2,50
La Redoute	434	+ 9
Lainière Roubaix	40	— 0,10
Prénatal	*32,80*	+ 0,60
Printemps	93,20	+ 1,70
Roudière	271	— 8
Saint Frères	65	+ 7
S.C.O.A.	40,40	— 0,10

Le résultat net consolidé du groupe *Lainière de Roubaix* devrait être positif (part des tiers incluse) pour *1979* (une perte nette consolidée de 9,6 millions de francs avait été enregistrée en 1978).

La société *La Redoute* a réalisé pour le premier semestre 1979 un bénéfice net de 15,27 millions de francs contre 14,53 millions un an plus tôt.

Matériel électrique, services publics

Matra (société mère) annonce un chiffre d'affaires hors taxes non consolidé de 2,8 milliards de francs en 1979 contre 2,2 milliards de francs en 1978.

	11 janv.	Diff.
Alsthom-Atlantiq.	63,70	+ 1,60
C.E.M.	56,70	+ 8,20
CIT-Alcatel	1 101	+101
C.G.E.	340	+ 6
Crouzet	273	+ 36
C.S.F.	492	+ 51
Gén. des Eaux	443	+ 18
Legrand	1 400	+100
Lyonn. des Eaux	439	+ 30
Machines Bull	67,50	+ 8
Matra	8 450	+740
Mot. Leroy-Somer	*617*	+ *16*
Moulinex	84	+ 8,85
P.M. Labinal	245	+ 40,20
Radiotechnique	299	+ 8
S.E.B.	217,50	+ 7
Signaux	543	+ 58
Télémée. Electr.	722	+ 14
Thomson-Brandt	205	+ 8
I.B.M.	276	+ 23,50
I.T.T.	109,30	+ 8,70
Schlumberger	395	+ 20
Siemens	597	+ 1

Métallurgie, constructions mécaniques

Après deux années difficiles, la société *Pont-à-Mousson S. A.* annonce des bénéfices pour un chiffre d'affaires hors taxes d'environ 2,8 milliards de francs (+ 15 % sur celui de 1978).

Cette amélioration provient de la mise en place d'un programme de restructuration, qui se poursuivra cette *année. Au total, la* société a supprimé un millier d'emplois en 1979. Le 16 janvier sera annoncée, la suppression d'une centaine de nouveaux emplois dans l'usine d'Arbouans (Doubs). La firme mènera par ailleurs une stratégie de leadership mondial sur le marché de la canalisation de fonte.

« *Le volume des investissements (180 millions de francs prévus pour cette année) pourrait être revu en baisse si nous étions confrontés à des difficultés* », a indiqué M. Jean-Louis Beffa, P.-D.G. de la société, avant d'ajouter : « *Nous n'avons aucune raison d'être pessimistes, notre carnet de commandes couvrant pour le début de l'année l'activité de nos usines.* »

	11 janv.	Diff.
Alspi	96,90	+ 7,40
Av. Dassault-Brég.	840	+124
Babcock-Fives	126	inchangé
Chiers-Châtillon	15,40	+ 1,40
Creusot-Loire	67,50	+ 8
De Dietrich	622	+ 22
FACOM	460	+ 5,50
Perodo	325	+ 5
Gén. de Fonderie	215	+ 21
Marine-Wendel	41,20	+ 3,40
Métal.-Normandie	46,20	+ 1,20
Penhoët	265	inchangé
Peugeot-Citroën	270	+ 18
Poclain	227	+ 22
Pompey	88,70	+ 6,20
Sacilor	25,10	+ 3
Sagem	770	+ 75
Saulnes	60,20	+ 4,30
Saunier-Duval	172	+ 9
Usinor	14,80	+ 2,40
Vallourec	110,80	+ 8,80

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	7 janv.	8 janv.	9 janv.	10 janv.	11 janv.
Terme	129 747 521	168 079 357	233 797 399	177 719 452	180 280 407
Compt. R. et obl.	136 420 763	150 940 935	163 995 470	147 827 389	253 770 913
Actions	67 234 186	80 000 084	84 090 803	62 470 395	70 273 251
Total	333 402 470	399 020 376	481 883 672	388 017 236	504 324 571

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 1er janvier 1980)

Franç.	98,3	100,2	102	101,3	102,4
Etrang.	101	100,5	102	101,7	103,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 1er janvier 1980)

Tendance.	97,7	99,5	101,5	100,8	101,7

(base 100 29 décembre 1961)

Ind. gén.	100,4	102	104,5	103,7	104,2

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 7 AU 11 JANVIER 1980

Pleins feux sur les valeurs stratégiques

INQUIETANTES pour les populations, les menaces de guerre feraient-elles le bonheur de quelques-uns ? C'est à croire. Devant la tournure prise par les événements internationaux, les opérateurs, dans un bel ensemble, se sont rués, cette semaine, sur les valeurs dites stratégiques et, avec l'impulsion supplémentaire donnée par les pétroles, stimulés par les découvertes successives faites par Elf-Aquitaine au Gabon puis en mer du Nord, la Bourse a fait preuve d'un ressort certain.

Dès lundi, avec le retour au calme, voulu ou réel, observé sur le marché de l'or, on sentait qu'il y avait anguille sous roche. Dès le lendemain, ce qui n'était encore qu'une impression vingt-quatre heures plus tôt devenait réalité, et, portée par la marée montante des actions de sociétés intéressées de *près ou de loin* à l'armement, la Bourse grimpait allégrement de quelque 2 %. Mercredi, renforcé encore par la reprise des pétroles, le mouvement s'amplifiait un peu plus. Cette chasse organisée sur les sentiers *de la guerre allait toutefois se calmer un peu* jeudi sur l'apparition de ventes bénéficiaires. Le marché n'en consolida pas moins ses positions assez facilement avant de reprendre sa marche en avant, à pas plus comptés il est vrai, à la veille du week-end. D'une semaine à l'autre, *il n'en a pas moins monté de 4 % environ, phénomène* assez rare en janvier, mois traditionnellement creux.

La Bourse miserait-elle sur un conflit planétaire ? Sans doute est-il excessif de l'affirmer. Mais il est en tout cas certain qu'elle cherche à tirer le meilleur parti de l'augmentation des dépenses consacrées à la défense qui va devenir partout à peu près inévitable.

Le retour en grâce des sociétés sidérurgiques (l'acier pour les chars, les canons, les véhicules), dont les titres ont progressé dans bien des cas jusqu'à *20 %*, en témoigne de façon éclatante, encore que l'on se fasse des illusions sur les tonnages nécessaires.

Mais elles n'ont pas été seules à se distinguer. Pêle-mêle, les avions Marcel Dassault, Matra, SAT, Cit-Alcatel, Thomson-Brandt, C.S.F., Ruggieri, Luchaire, Manurhin et quantité d'autres entreprises, toutes à même de profiter d'un effort de guerre accru, se sont mises sur le devant de la scène.

Les opérateurs se seraient-ils souvenus de ce vieil adage, qui recommande d'acheter au bruit du canon et de revendre au son des violons ?

A vrai dire, bien avant eux, leurs collègues américains avaient donné le signal de cette course aux « armements ». Il n'est que de voir ce qui se passe à Wall Street depuis plus de huit jours pour s'en persuader, où tant les actions intéressées à la défense nationale que celles des sociétés produisant ou pouvant produire du gasohol (mélange d'alcool et d'essence) sont activement recherchées. Paris n'a fait qu'emboîter le pas à New-York, suivant même très fidèlement les indications qui lui parvenaient d'outre-Atlantique.

Cependant, malgré une assez forte recrudescence de l'activité, l'odeur de la poudre n'a quand même pas mis la Bourse en état de transe. La reprise des cours vendredi, dans un marché redevenu assez peu actif, atteste tout de *même du climat de méfiance générale qui* y règne.

Bien des événements peuvent se produire le samedi et le dimanche et pas toujours les meilleurs. Des rumeurs, non confirmées, ne circulaient-elles pas vendredi en fin de séance autour de la corbeille, selon lesquelles l'Egypte aurait interdit aux navires soviétiques de transiter par le canal de Suez ? Ces rumeurs ont indiscutablement eu un rôle modérateur sur l'activité de la Bourse. Mais, toute aggravation de la situation internationale, d'où qu'elle vienne, ne manquerait pas de relancer cette quête aux allures guerrières. Pour combien de temps ? M. Flornoy prévoit une année 1980 inverse et active. On verra.

ANDRÉ DESSOT.

Les performances des SICAV en 1979

Les sociétés d'investissement à capital variable (SICAV) ont réalisé, en 1979, des performances relativement satisfaisantes eu égard à la progression modérée des différents indices boursiers internationaux.

Les cent vingt SICAV en activité au 31 décembre 1979 peuvent être divisées en six catégories :

1) Les cinquante SICAV « diversifiées », qui peuvent investir sur tous les marchés du monde, et en toutes formes de titres (sous réserve de détenir 33 % d'obligations françaises), ont accru leur valeur liquidative d'environ 14,5 %. La palme est revenue à la Cie Investissement Placement (A.G.F.) avec une hausse de 38,93 %, et la lanterne rouge a été accrochée à « Aurore » (Banque de gestion privée) qui a perdu 1,80 %.

2) Les six SICAV « spécialisées », qui choisissent d'investir intégralement leurs fonds sur le marché boursier de tel ou tel pays, ont accru le leur de 20,5 % en moyenne. « Amérique gestion » (Suez) a progressé de 25 % et « Marianne » (Banque de Gestion Privée) en queue du peloton a monté de 17 %.

3) Les huit SICAV « immobilières » ont enregistré une performance moyenne de 26,7 %, avec, en tête « Sicavimmo » du C.I.C. (+ 35,4 %) et, en queue, « Aedificandi » de l'U.A.P. (+ 18 %).

4) Les vingt-sept SICAV « rendement », qui investissent essentiellement en obligations (dont trois en obligations convertibles) ont globalement réalisé une performance de 10 %. « Gestion Rendement » (Indo-Suez) a progressé de 29,7 % tandis que « Sogépargne » (Société générale) perdait 0,16 %.

5) Les huit SICAV « première catégorie » orientent leurs placements dans les obligations garanties par l'Etat. Elles ont globalement progressé de 8,4 %, « Sécurité Mobilière » s'adjugeant 15 % et « Première catégorie » cédant 1,3 %.

6) Enfin les vingt et une « SICAV-Monory », dont les actifs sont composés d'au moins 60 % d'actions françaises, ont progressé de 15,8 % en moyenne, soit, à peu de chose près, la performance réalisée par l'indice C.A.C. des valeurs françaises (voir leurs performances ci-dessous).

SICAV-Monory	Groupe créateur	Performance en %
A.G.F. 5.000	A.G.F.	+ 35,35
Gest. Sél. (F.)	Indo-Suez	+ 30,88
Drouot France	Groupe Drouot	+ 25,58
Francic	CIC	+ 23,08
Actigest-Etoi.	Banque Dreyfus	+ 22,20
Optimavalor	Crédit du Nord	+ 21,22
Uni-Hoche	Banque Vernes	+ 18,72
Laffitte Fr.	Rothschild	+ 18,48
Natio Valeur	B.N.P.	+ 17,08
Actions Fr.	VAP	+ 16,85
Sicav 5.000	Crédit Lyonnais	+ 16,72
Unisic	Banque Vernes	+ 16,62
Unifrance	Crédit Agricole	+ 13,18
Intersel. Fr.	Société Générale	+ 11,87
Bourse Inv.	Chambre des agents de change	+ 11,26
Epargne Ind.	Crédit Mutuel	+ 9,81
Fructifrance	Banques Populaires	+ 8,18
Sel. Val. Fra.	C.C.F. - BRED	+ 5,70
France Entr.	Neuflize S.M.	+ 2,37
Agepargne (1)	A.G.P.	+ 7,89
Inter Valeur Industrie (2)	CRI	— 2,50

(1) Créée le 2-5-79.
(2) Créée le 25-9-79.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Forte hausse

Un vent d'optimisme a soufflé cette semaine sur Wall Street et le marché a enregistré sa première hausse de l'année. Mais quelle hausse, puisque l'indice Dow Jones des industrielles, à quelques fractions près, a monté de 30 points pour s'établir, à la veille du week-end, à 858,53 (contre 828,83 le 4 janvier).

Sursaut assez inattendu dans le contexte international actuel, mais qui a trouvé sa justification dans la menace grandissante d'un conflit armé. Si la guerre devenait inévitable, les industries d'armement tourneraient à plein rendement. Alors pourquoi « diable ! » ne pas en profiter. C'est à peu près ce raisonnement que les investisseurs ont, semble-t-il, tenu, et toutes les actions de sociétés travaillant pour la défense nationale ou pouvant bénéficier de commandes pour l'armée, ont mené le bal dans un bel ensemble : United Technologies, General Dynamics, Martin Marietta et, *bien sûr, les sidérurgiques pour* la fourniture d'acier. Il en faut pour fabriquer des armes, des tanks et des canons. Naturellement, d'autres facteurs ont également joué, pour entretenir cet optimisme macabre : les mesures de rétorsion à l'égard de l'U.R.S.S., prises par le président Carter ; la révision en hausse du taux d'expansion pour le troisième trimestre ; la croissance plus rapide que prévu, de l'économie pour les trois derniers mois et la décélération des prix de gros en décembre. Bref, l'essentiel est que cela aille plutôt mal ailleurs et plutôt bien chez soi. Seul élément à avoir un peu terni ce joli tableau : la montée du chômage à la fin de 1979, qui a fait légèrement baisser les cours à la veille du week-end. Tout, décidément, ne peut être parfait.

Cet emballement à l'idée que la poudre pourrait parler s'est accompagné d'un important gonflement des transactions hebdomadaires, et 227,02 millions de titres (contre 161,75 millions) ont changé de mains.

	Cours 4 janv.	Cours 11 janv.
Alcoa	54 3/4	61
A.T.T.	52	51 3/4
Boeing	51 1/2	57 1/2
Chase Man Bank	38 3/8	39 5/8
Du P. de Nemours	40	40 1/2
Eastman Kodak	47	47 1/2
Exxon	52 7/8	52 3/8
Ford	31 1/2	33 1/8
General Electric	51	54 1/4
General Foods	33 1/8	33 3/4
General Motors	50 7/8	53 3/4
Goodyear	13	13 3/4
I.B.M.	63 5/8	66 5/8
I.T.T.	26	27 3/8
Kennecott	32 3/8	37 3/4
Mobil Oil	53 3/8	53
Pfizer	39	39 3/4
Schlumberger	95	95 3/8
Texaco	27 3/4	38 1/8
U.A.L. Inc.	21 3/4	23 7/8
Union Carbide	41	43 7/8
U.S. Steel	18 1/8	20 5/8
Westinghouse	20	21 1/8
Xerox Corp.	59 1/2	63 7/8

LONDRES

Plus de 5 % de hausse

A la *fois* stimulé par Wall Street, et par l'espoir d'un règlement rapide du conflit de l'acier, le marché, momentanément débarrassé du handicap de l'or, s'est fortement redressé et, à la veille du week-end, les industrielles avaient, en moyenne, progressé de plus de 5 %.

Comme partout, l'appel des canons a été entendu et les ordres d'achat ont afflué, dont beaucoup provenaient de l'étranger et, en particulier, de Suisse.

Le ralentissement de l'inflation a favorisé le placement du dernier emprunt lancé par le Trésor et fait quelque peu bouillir les Fonds d'Etat, le War Loan en tête.

Tiraillées dans tous les sens, les mines d'or ont repris leur hausse en fin de parcours.

Indices « F. T. » du 11 janvier : industrielles, 435,2 (contre 413,9) ; *mines d'or*, 294,9 (*contre* 280,2) ; Fonds d'Etat, 66,8 (contre 65,09).

	Cours 4 janv.	Cours 11 janv.
Bowater	144	146
Brit. Petroleum	338	330
Charter	144	149
Courtaulds	71	76
De Beers*	10 1/4	9 5/8
Free State Geduld*	43	47 1/2
Gt Univ. Stores	342	366
Imp. Chemical	357	367
Shell	318	322
Vickers	106	121
War Loan	29 1/4	31 3/8

* En dollars.

FRANCFORT

Ferme

Ici comme ailleurs, les industries d'armement ont vu cette semaine leurs actions donner le signal de la hausse, les investisseurs institutionnels et la clientèle étrangère comptant parmi les opérateurs les plus actifs.

Indice de la Commerzbank du 11 janvier : 709,10 (contre 695,5).

	Cours 4 janv.	Cours 11 janv.
A.E.G.	34,90	38,70
B.A.S.F.	135	137,50
Bayer	124,30	124,70
Commerzbank	180,30	173
Hoechst	122,30	123
Mannesman	123	123
Siemens	256,40	258
Volkswagen	176,70	178,50

TOKYO

Redressement

Plutôt lourd en début de semaine, le Kabuto-cho, à l'image de Wall Street, a cédé à la tentation des « armes » et les cours ont monté sous la direction des actions d'entreprises ayant des intérêts proches ou lointains avec la défense nationale.

Une activité frénétique a régné et 3 017 millions de titres ont changé de mains.

Indices du 11 janvier : Nikkei-Dow Jones, 6 600 (contre 6 560,16) ; indice général, 462,71 (contre 458,80).

	Cours 4 janv.	Cours 11 janv.
Canon	663	635
Fuji Bank	370	405
Honda Motors	662	686
Matsushita Electric	713	710
Mitsubishi Heavy	186	185
Sony Corp.	1 790	1 780
Toyota Motors	830	824

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le dividende trimestriel du groupe *Amax*, payable le 1er mars 1980, a été fixé à 60 cents contre 45 cents un an plus tôt. Pour douze mois, le dividende aura atteint 2,40 dollars contre 1,80 dollar (+ 33 %) par action ordinaire.

	11 janv.	Diff.
Imetal	73,80	+ 7,70
Kléber	71	+ 1
Michelin	860	+ 30
Penarroya	72,55	+ 4,75
Charter	*14*	+ 0,30
INCO	100,70	+ 4,80
R.T.Z.	32,50	+ 0,90
Union Minière	112	+ 7
Z.C.I.	5,85	+ 0,66

Pétroles

Le compartiment s'est nettement redressé, avec, en *tête, Esso*, puis *Elf-Aquitaine* et *Française des Pétroles*.

Deux nouvelles découvertes d'hydrocarbures ont été annoncées cette semaine. *Elf-Gabon* a obtenu un forage positif au sein d'une association à 30 %/70 % avec les Japonais. *Elf-Aquitaine Norge* a rencontré de l'huile et du gaz sur un permis en mer du Nord norvégienne : sa part est de 32,4 %, aux côtés de *Norsk Hydro* (26,8 %), *Total Marine* (16,2 %), le groupe *Phillips Petroleum* (20 %), *Eurafrep* (1,8 %), *Cofranord* (1,2 %), *Coparex* (1,6 %).

L'action *Norsk Hydro*, cotée aux produits chimiques, a très vivement progressé, dépassant son plus haut niveau depuis le début de 1979.

	11 janv.	Diff.
Elf-Aquitaine	1 270	+ 75
Esso	328	+ 45
Franç. des Pétroles	244,50	+ 9,60
Pétroles BP	84,50	+ 4,70
Primagaz	257	+ 17,50
Raffinage	180,50	+ 10,50
Sogerap	188	+ 15,50
Exxon	214,80	+ 0,80
Petrofina	782	+ 8
Royal Dutch	309	+ 3

Produits chimiques

La société *Rousselot S.A.* a *décidé la mise en paiement* d'un dividende intérimaire de 15 F (+ *7,50 F* d'avoir fiscal), contre 17 F un an plus tôt.

	11 janv.	Diff.
C.M.-Industries	309	+ 13,70
Institut Mérieux	805	+ 45
Laboratoire Bellon	298	+ 31
Nobel-Bozel	53,90	+ 0,90
Pierrefitte-Auby	101,20	+ 1,10
Rhône-Poulenc	130	— 0,50
Roussel-Uclaf	246	+ 26
B.A.S.F.	325	+ 11
Bayer	290	— 2
Hoechst	285,90	+ 2,90
I.C.I.	33,30	+ 2
Norsk-Hydro	626	+ 65

Mines d'or, diamants

La mine *West Driefontein* (du groupe *Gold Fields*) a réalisé, au quatrième trimestre de 1979, un bénéfice net de 44,74 millions de rands, contre 39,95 millions pour le précédent trimestre.

Après avoir enregistré des records de ventes au cours des trois dernières années, le groupe *De Beers* a vu ses ventes de diamants légèrement baisser en 1979, dont le montant s'est seulement élevé à 2 192 millions de rands (— 1,2 %). Cette baisse a été acquise durant le second semestre, les ventes ayant continué de s'accroître pendant les six premiers mois. Elle tire son origine des hausses de prix décidées en août dernier par la *De Beers* (+ 13 %), dont l'effet a commencé à se faire sentir dès le mois de septembre.

	11 janv.	Diff.
Amgold	358,50	+ 20,50
Anglo-American	59,80	+ 1,80
Buffelsfontein	133	+ 13,10
De Beers	38,30	— 3,70
Free State	195	+ 15,30
Goldfields	38	+ 1,10
Harmony	71	+ 6
President Brand	136,50	+ 0,50
Randfontein	265	+ 33,60
Saint-Helena	123,90	+ 11,40
Union Corporation	51,70	— 0,30
West Driefontein	311	+ 18,80
Western Deep	148,50	+ 2,50
Western Holding	221,50	+ 6

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Au Sénégal

UN MORT ET PLUSIEURS BLESSÉS A ZIGUINCHOR AU COURS DE MANIFESTATIONS D'ÉTUDIANTS

De notre correspondant

Dakar. — Au lendemain d'une journée de manifestations d'étudiants contre leurs conditions de vie dans les établissements d'enseignement, la situation s'est brutalement aggravée le vendredi 11 janvier à Ziguinchor, où un manifestant a été tué. Les parents d'élèves — notamment de nombreuses mères — s'étaient joints aux protestataires dans les principales rues de la capitale de la Casamance, province méridionale du Sénégal.

Des voitures officielles et plusieurs habitations de personnalités ont été incendiées. C'est notamment le cas de la villa du maire de la ville, ainsi que de celle du proviseur du lycée, dont les maladresses paraissent être une des causes principales du mouvement.

En fin de matinée, face à l'émeute qui devenait de plus en plus menaçante, les forces de l'ordre ont fait usage de leurs armes, selon des informations parvenues à Dakar vendredi soir, un jeune manifestant a été tué et plusieurs blessés par balle.

La presse sénégalaise continuait ce samedi à observer le silence sur les événements de Casamance. Mais les autorités craignent de plus en plus l'extension de ceux-ci à l'ensemble du pays, en particulier à Dakar, qui est cependant resté calme jusqu'à présent. Déjà, les élèves du C.E.G. de Kolda, autre localité importante de la Casamance, se sont mis à leur tour en grève dans la journée de vendredi.

La convention nationale sur le « projet socialiste »

M. Mauroy estime que l'attitude du P.C. justifie une « actualisation » de la ligne du P.S.

La convention nationale extraordinaire du P.S. chargée d'adopter définitivement le « projet socialiste » se réunit samedi 12 janvier à Alfortville (Val-de-Marne) et devait se poursuivre dimanche 13. Cette réunion a été précédée, samedi matin, par une convention ordinaire consacrée au bilan de l'action de la direction du parti depuis le congrès de Metz et au vote du quitus.

A l'ouverture des travaux, M. Lionel Jospin, numéro deux du parti et chargé, au sein du secrétariat national, des relations internationales, devait s'attacher à démontrer que la ligne politique définie dans la motion présentée par M. François Mitterrand au congrès de Metz (avril 1979) a été appliquée avec succès.

La situation internationale devait être abordée dès la réunion de cette convention ordinaire, siégeant à huis clos. En effet, M. Pierre Mauroy, qui a réuni vendredi soir les responsables du courant qu'il anime, était décidé à intervenir dès le samedi matin.

Le maire de Lille, fort du soutien des fédérations du Nord et du Pas-de-Calais, demande une « *actualisation* » de la ligne du parti dans quatre domaines : la paix et la sécurité dans le monde, l'Europe, la Constitution et, surtout, l'union de la gauche. Sur ce dernier point, pour M. Mauroy, l'actualisation souhaitée doit se faire à la lumière des positions prises par le P.C.F., notamment à l'égard de l'intervention soviétique en Afghanistan. Le maire de Lille plaide pour une ligne « *autonome* » et pour que le P.S. cesse d'être « *unitaire pour deux* ». Il souhaite notamment obtenir le vote, lors d'une convention extraordinaire réunie à cet effet, d'un « *texte d'orientation* » *(voir page une l'article d'André Laurens)*. De l'accueil qui sera réservé à ces propositions dépendent l'attitude future des amis du député du Nord et, dans l'immédiat, le vote ou le refus du quitus à la direction.

D'ores et déjà, M. Louis Mermaz, président du comité directeur, a indiqué qu'il est opposé à la convocation d'une telle convention extraordinaire : en l'occurrence, il a exprimé, semble-t-il, un sentiment répandu parmi les amis du premier secrétaire.

De leur côté, des responsables de la majorité du P.S. sont décidés à durcir le texte du projet, à l'encontre de l'U.R.S.S. et du P.C.F., au moyen d'un amendement soutenu par les fédérations du Rhône et des Bouches-du-Rhône. Toutefois, ces personnalités (MM. Jean Poperen, Charles Hernu et Gaston Defferre, notamment)) ne partagent pas le point de vue de M. Mauroy sur la nécessité de rédiger un « *texte d'orientation* » qui lierait le candidat socialiste à l'élection présidentielle.

La crainte du maire de Lille est que l'« *actualisation* » qu'il souhaite lui soit refusée, et qu'elle soit réalisée dans les faits par le premier secrétaire lui-même, au gré de l'évolution de la situation. Or, selon M. Mauroy, seul un débat devant les militants peut permettre de dégager un consensus, hors duquel il n'y a point de salut pour le candidat socialiste.

Quant à M. Michel Rocard, il partage, au fond, le sentiment de M. Mauroy selon lequel ce projet est dépassé avait même d'avoir été adopté. La convention extraordinaire doit être, pour lui, l'occasion de s'exprimer publiquement devant les socialistes, après un silence de plusieurs mois.

La majorité attend qu'il réponde à l'invitation que lui a faite M. Mitterrand de ne plus se considérer comme lié par la promesse faite à Metz de ne pas être candidat contre le premier secrétaire du parti. Elle attend surtout qu'il prenne position sans ambiguïté sur le « projet socialiste », à charge, s'il l'approuve (et il l'a déjà approuvé dans sa fédération des Yvelines), de ne pas s'en écarter dans l'avenir. Il est douteux que M. Rocard accepte d'aller ainsi au-devant des désirs centre de leur argumentation, tion devrait donc être centrée sur les problèmes de la société française.

Surtout, les amis du député des Yvelines devraient s'efforcer d'accréditer l'idée que les débats autour du projet permettent de mesurer un glissement du parti en faveur de leur chef de file. Au centre de leur argumentation figurent les résultats obtenus par l'amendement déposé notamment par MM. Gilles Martinet (courant Rocard) et Alain Savary (courant Mauroy) demandant la suppression d'un passage consacré aux acquis de mai 1968. L'entourage de M. Michel Rocard estime que l'évolution du rapport des forces au sein du parti peut être aisément mesurée, puisque l'amendement obtiendrait 38 % de votes favorables, contre 47 % de votes hostiles. Or, à Metz, la motion de M. Rocard avait à peine dépassé 20 %.

A l'inverse, la direction peut faire valoir qu'une large approbation de l'ensemble du projet est de nature à consolider sa position. De plus elle estime que le résultat de l'amendement sera plus proche des 30 %. Enfin, elle souligne que les trois courants minoritaires, ceux du député des Yvelines et du maire de Lille, et le petit courant de M. Christian Pierret, totalisaient au congrès de Metz 40 %, et qu'il y a donc un recul de leur influence.

Sur ce point, les amis de M. Rocard feront sans doute observer que l'amendement de MM. Savary et Martinet n'a pas été défendu par le courant du maire de Lille, hormis dans deux fédérations. Les amis de M. Mauroy se seraient donc, dans leur majorité, abstenus, et le total des votes favorables à l'amendement pourrait être exclusivement crédité au compte du député des Yvelines (soit une progression de dix-huit points). De plus, ajoutent les proches de M. Rocard, l'amendement a obtenu une majorité relative dans dix-sept fédérations favorables au premier secrétaire.

La bataille des chiffres risque d'être d'autant plus difficile à trancher que des contestations existent sur des questions de procédure (à Paris et dans le Pas-de-Calais notamment). Si cette bataille devait avoir lieu, les débats pourraient alors prendre un tour quelque peu passionné. Mais il ne fait pas de doute que le « projet socialiste » obtiendra une large approbation.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

« LA FORCE D'ANIMATION DE L'ALLIANCE »

Le texte de la conclusion du « *projet socialiste* » précise les conditions d'une « *relance* » de l'union de la gauche : la principale difficulté vient « *de l'attitude autoritaire* » du P.C. :

« *— Le parti communiste est un parti léniniste. Sa structure centralisée lui permet d'agir — ou de ne pas agir — en fonction des opportunités du moment et toujours d'après un dessein à long terme. En bloquant la voie de l'union de la gauche, il espère réduire, voire casser le parti socialiste. Telle est bien la gageure à tenir : par les voies de la démocratie nous devons tenir bon sur notre choix stratégique et amener le parti communiste à réviser le sien. (...)*

» *Le parti communiste peut-il accepter d'être des années durant le meilleur tuteur du pouvoir ? Peut-il continuer, par sa stratégie de la défaite, d'interdire le changement et jusqu'à l'espoir du changement ? Ses militants accepteront-ils d'engloutir leur énergie et leur dévouement dans des actions menées en pure perte en raison de la stratégie nationale adoptée ?*

» *Nous ne pouvons pas le croire.*

» *Il faut que le parti communiste accepte cette évidence de la politique française : la majorité des Français ne fera confiance à la gauche pour gouverner que si elle est sûre que le socialisme fondera la liberté pour notre temps.* »

De cette situation, il ressort que le P.S. doit apparaître comme « *la force d'animation dans l'alliance* ». Il est précisé :

« *Le parti socialiste entend développer une capacité autonome de lutte et d'intervention. Il en appellera au peuple de gauche contre la politique de division des dirigeants communistes non en répondant à l'injure par l'invective, mais en multipliant partout, dans les localités, les quartiers, les entreprises, les initiatives pour que les travailleurs, agissent en commun contre la politique du pouvoir. Il démontrera ainsi, concrètement, qui veut l'union et qui la repousse.* »

A Nice

M. Debré paraît prendre date pour l'élection présidentielle

De notre envoyé spécial

Nice. — Pour relancer l'action du Comité pour l'indépendance et l'unité de la France, qu'il a fondé en janvier 1977, M. Debré a participé vendredi 11 janvier à Nice à une réunion présidée par M. Emmanuel Aubert, député R.P.R. des Alpes-Maritimes : réunion qui a rassemblé un peu plus de mille personnes. Depuis l'élection de l'Assemblée des Communautés européennes le 10 juin, le comité ne s'était pas manifesté, alors qu'il avait largement participé à la campagne en faveur de la liste DIFE que conduisaient MM. Debré et Chirac. En six mois de sessions de l'Assemblée de Strasbourg, M. Debré trouve toutes les raisons de reprendre sa croisade puisque, selon lui, les menaces contre l'indépendance de la France se sont précisées. Mais le caractère spectaculaire de cette relance et les déclarations qu'il a faites tout au long de la journée de Nice conduisent à se demander si l'ancien premier ministre ne pense pas également à l'échéance de l'élection présidentielle de 1981.

S'il n'a pas dit expressément qu'il se propose d'être « la voix » qui, à cette occasion, parlera aux Français « de leur patrie », M. Debré s'est cependant exprimé comme pourrait le faire un *candidat gaulliste*. En réponse à toutes les questions relatives à son éventuelle candidature, l'ancien premier ministre s'est gardé de démentir, se contentant de dire : « Nous verrons bien. »

Cette intervention, quinze mois avant le scrutin, a-t-elle simplement pour objet de commencer à mobiliser l'opinion ? Ne vise-t-elle pas plutôt à prendre de court d'éventuels autres candidats comme M. Pierre Messmer, dont le nom est cité, discrètement encore, par certains gaullistes ? Vise-t-elle à occuper le terrain avant que M. Chirac ne prenne lui-même sa décision ? M. Debré, en tout cas, a voulu montrer qu'il est, pour sa part, prêt à un nouveau combat.

M. Michel Debré a notamment déclaré : « *Quand viendra le temps de la campagne, il faudra qu'une voix parle aux Français de leur patrie, de son unité, de sa liberté, de sa grandeur. C'est pour leur liberté et pour la paix que les Français doivent se ressaisir, et il est urgent que l'Etat donne l'exemple.* » A propos de l'Europe, M. Debré a affirmé : « *Dépassant, sans respect pour les traités, les compétences qui sont les siennes, l'Assemblée, qui a usurpé le nom de Parlement, s'attaque à notre défense nationale par une prétention inadmissible en matière d'armements ; à notre unité nationale par l'appel de certains de ses membres aux séparatismes intérieurs — comme nous l'avions prévu — et met le gouvernement de la France en position délicate dans divers domaines, notamment l'agriculture.*

Evoquant les reproches qui lui ont été adressés de jouer les Cassandre, M. Debré souligne : « *Est-ce vraiment la vocation des hommes politiques de rassurer leurs concitoyens en leur déclarant d'un bout de l'année à l'autre que les choses vont bien et que, dans la mesure où elles ne vont pas si bien, elles iront mieux demain et sans peine ? (...). Aujourd'hui, il n'est pas convenable de faire croire que notre destin sera heureux si nous ne faisons pas l'effort pour qu'il le soit.* »

M. Debré évoque les divergences d'intérêts qui existent entre les Etats d'Europe en ce qui concerne le pétrole, l'agriculture, le nucléaire et la défense, notamment. Il ajoute : « *L'intégration de la France dans une supernation européenne, à moins qu'elle soit l'asservissement à un pouvoir étranger, n'est qu'une chimère parce qu'elle est la négation des réalités. Il n'y a de chances pour les Français que dans l'affirmation de la nation française. La politique européenne de la France doit être de laisser à la place la plus limitée possible, les mécanismes supranationaux inventés il y a trente ans dans un tout autre contexte.* »

A propos des otages de Téhéran, M. Debré demande que la France prenne parti. A plusieurs reprises, il déclare : « *A quoi bon parler de la France s'il n'y a plus d'Etat ? Je veux dire un Etat qui gouverne.* »

ANDRÉ PASSERON.

A Cuba

M. FIDEL CASTRO PROCÈDE A UN REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT

La Havane *(A.F.P.)*. — Un vaste remaniement du gouvernement, portant sur le remplacement de neuf ministres et le renforcement des pouvoirs de M. Fidel Castro et de son frère Raul, a été annoncé vendredi 11 janvier à La Havane par un décret du Conseil d'Etat.

Dans le cadre d'une « *redistribution des rôles pour le contrôle et la coordination du travail des organismes de l'Etat* », le Conseil d'Etat indique notamment que le président du conseil des ministres, M. Fidel Castro, outre les fonctions inhérentes à sa charge, prêtera une attention directe aux ministères des forces armées, de l'intérieur, de la santé et de la culture.

Le décret du Conseil d'Etat ajoute que « *le premier vice-président du conseil des ministres, M. Raul Castro, collaborera avec le président dans cette tâche et celles inhérentes à ses fonctions* ».

Quatre vice-présidents du gouvernement sans portefeuille sont nommés ministres. Parmi eux figure M. Osvaldo Dorticos, président de la République de 1959 à 1976. Neuf ministres d'Etat font l'objet d'une destitution ou d'un déplacement.

Voici la liste des principaux nouveaux ministres :

JUSTICE, M. Osvaldo Dorticos.

INDUSTRIE SUCRIERE, M. Diocles Torralba.

EDUCATION, M. José Ramon Fernandez.

INDUSTRIE DE BASE, M. Joel Domenech.

Ces quatre ministres conservent leur titre de vice-président du gouvernement.)

AGRICULTURE, M. Arnaldo Milian, nommé vice-président du conseil des ministres.

COMMERCE EXTERIEUR, M. Ricardo Cabrisas.

M. Osmany Cienfuegos, secrétaire du conseil des ministres, est nommé vice-président du gouvernement. Deux ministres sans portefeuille sont désignés, MM. Antonio Esquivel et Jorge Lezcano. Un autre communiqué a annoncé la révocation du procureur général de la République, M. José Santiago Cuba Fernandez, et son remplacement par M. Idalberto de Guevara Quintana.

La grève à la S.N.C.F.

Le mouvement de grève tournante déclenché par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de cheminots, à partir de ce samedi 12 janvier, à 20 heures, entraînera de nombreuses perturbations sur l'ensemble du réseau S.N.C.F.

Soirée du samedi 12 janvier

GRANDES LIGNES

● PARIS-NORD : service normal.

● PARIS-EST : service normal jusqu'à 20 heures. A partir de 20 heures seront mis en marche les trains suivants : 22 h. 40, Vienne, « Arlberg-Express » ; 23 h. 15, Strasbourg-Kehl, « Orient-Express » ; 0 h. 10, Kehl-Lindau.

● PARIS-SAINT-LAZARE : service normal jusqu'à 20 heures. Aucune circulation n'est prévue après 20 heures.

● PARIS-MONTPARNASSE : service normal jusqu'à 20 heures. Aucune circulation n'est prévue après 20 heures.

● PARIS-AUSTERLITZ : service normal jusqu'à 20 heures, à l'exception du train « La Puerta del sol », qui sera supprimé. A partir de 20 heures, circuleront les trains suivants : 21 h. 40, Béziers ; 22 h. 52, Clermont-Ferrand ; 22 h. 53, Toulouse, correspondances vers Aurillac, Capdenac et Avignon ; 23 h. 56, Irun, correspondance vers La Rochelle et Tarbes.

A destination du Sud-Est : 21 h. 49, Bourg-Saint-Maurice ; 22 h. 46, Saint-Gervais - Bourg-Saint-Maurice.

● PARIS-LYON : Service normal jusqu'à 20 heures, à l'exception des trains « Palatino » (Rome, 18 h. 53) Lyon (18 h. 22) et « Simplon Express » (Venise 19 h. 22) qui seront supprimés.

A partir de 20 heures circuleront les trains suivants : 21 h. 40, Saint-Gervais ; 21 h. 46, Vintimille ; 21 h. 52, Marseille ; 22 h. 17, Bourg-Saint-Maurice ; 22 h. 24, Marseille ; 22 h. 22, Bourg-Saint-Maurice ; 22 h. 23, Modane ; 23 h. 05, Bourg-Saint-Maurice ; 23 h. 11, Genève ; 23 h. 56, Venise.

Service normal jusqu'à 20 heures. Ensuite service réduit sur l'ensemble des lignes.

Dimanche 13 janvier

● PARIS-EST : 7 h., Francfort ; 7 h. 6, Luxembourg-Trèves ; 8 h. 37, Bâle ; 8 h. 54, Strasbourg ; 16 h. 32, Strasbourg ; 17 h. 15, Luxembourg ; 17 h. 54, Reims ; 18 h. 52, Luxembourg ; 18 h. 54, Strasbourg ; 18 h. 57, Bâle ; 19 h. 51, Sarrebruck ; 21 h. 46, Reims-Sedan ; 22 h. 40, Bâle-Vienne « Arlberg Express » : 23 h. 10, Mulhouse ; 23 h. 15, Strasbourg « Orient-Express » ; 23 h. 35, Coblence ; 0 h. 1, Strasbourg ; 0 h. 10, Strasbourg « Lindau ».

● PARIS-NORD : 6 h. 56, Bologne ; 7 h. 13, Laon ; 7 h. 33, Cologne « Parsifal » ; 7 h. 50, Amsterdam ; 8 h. 5, Lille ; 8 h. 8, Calais-Maritime ; 9 h. 45, Lille ; 10 h. 30, Amsterdam ; 11 h. 40, Bruxelles « Brabant » ; 12 h. 30, Calais-Maritime « La Flèche d'or » ; 13 h. 8, Cambrai ; 13 h. 20, Lille ; 15 h. 19, Amsterdam ; 17 h., Amiens ; 17 h. 13, « Nord-Express » ; 17 h. 25, Lille ; 17 h. 39, Laon ; 17 h. 44, Amsterdam ; 18 h. 30, Dunkerque ; 18 h. 40, Maubeuge ; 18 h. 47, Lille ; 19 h. 21, Le Tréport ; 19 h. 24, Lille ; 19 h. 30, Bruxelles 19 h. 53, Laon ; 20 h. 26, Lille ; 20 h. 31, Bruxelles ; 21 h. 25, Dunkerque.

21 h. 40, Copenhague ; 22 h., Lille ; 23 h. 15, Varsovie ; 23 h. 21, Beauvais ; 23 h. 54, Laon ; 0 h. 15, Lille ; 0 h. 31, Laon.

● PARIS-SAINT-LAZARE : 9 h. 2, Cherbourg ; 9 h. 15, Le Havre ; 10 h. 45, Rouen-Dieppe ; 14 h. 52, Cherbourg ; 16 h. 28, Rouen ; 17 h. 43, Le Havre ; 18 h. 15, Cherbourg ; 18 h. 43, Rouen ; 19 h. 32, Le Havre ; 20 h. 2, Dieppe ; 20 h. 55, Cherbourg ; 23 h. 52, Le Havre, 0 h. 12, Cherbourg.

● PARIS-MONTPARNASSE : 8 h. 12, Granville ; 8 h. 18, Le Croisic ; 8 h. 31, Brest, Quimper ; 14 h. 35, Brest, Quimper ; 18 h. 23, Le Croisic ; 18 h. 26, Rennes ; 19 h. 5, Brest, Quimper ; 19 h. 19, Le Croisic ; 19 h. 30, Granville ; 22 h., Quimper ; 23 h. 30, Brest.

● PARIS-AUSTERLITZ : 9 h. 10, Irun, correspondance vers Angers, La Rochelle, Royan et Tarbes ; 9 h. 38, Toulouse, correspondance vers Bourges et Montluçon ; 18 h. 19, Limoges, correspondance vers Bourges ; 19 h. 23, Tours ; 21 h. 40, Béziers ; 22 h. 32, Clermont-Ferrand ; 22 h. 53, Toulouse, correspondance vers Aurillac, Capdenac et Avignon ; 23 h. 56, Irun, correspondance vers La Rochelle et Tarbes.

● PARIS-LYON : 7 h. 42, Milan, Berne ; 8 h. 32, Turin, correspondance vers Saint-Gervais et Bourg-Saint-Maurice ; 8 h. 45, Clermont-Ferrand ; 9 h. 55, Avignon, Toulouse, correspondance vers Besançon, Grenoble, Saint-Etienne ; 9 h. 58, Vintimille, correspondance vers Besançon, Grenoble et Saint-Etienne ; 18 h. 22, Lyon ; 20 h. 39, « Rome Express » ; 21 h. 46, Vintimille ; 22 h. 24, Marseille ; 23 h. 5, Genève, correspondance vers Evian, Saint-Gervais et Bourg-Saint-Maurice ; 23 h. 56, Venise.

BANLIEUE DE PARIS

Un service réduit représentant 20 à 25 % du trafic d'un dimanche normal sera assuré sur l'ensemble des lignes, à l'exception des sections de Choisy-le-Roi à Massy-Palaiseau et de Bretigny à Dourdan et à Etampes, qui ne seront pas desservies.

Lundi 14 janvier

GRANDES LIGNES
AU DEPART DE PARIS

● PARIS-EST : 7 h., Troyes ; 7 h., Francfort ; 7 h. 6, Luxembourg ; 8 h. 73, Bâle ; 8 h. 54, Strasbourg ; 18 h. 52, Luxembourg ; 19 h. 51, Sarrebruck ; 22 h. 40, Vienne « Arlberg-Express » ; 23 h. 15, Strasbourg « Orient-Express » ; 23 h. 53, Trèves ; 0 h. 10, Lindau.

● PARIS-NORD : 7 h. 13, Laon ; 7 h. 22, Bruxelles ; 7 h. 33, Cologne ; 7 h. 50, Amsterdam ; 8 h. 5, Lille ; 11 h. 40, Bruxelles ; 12 h. 30, Calais-Mme ; 15 h. 19, Amsterdam ; 17 h., Amiens ; 17 h. 13, « Nord-Express » ; 17 h. 25 ; Lille ; 17 h. 39, Laon ; 17 h. 47, Cologne ; 17 h. 50, Saint-Quentin ; 20 h. 31, Bruxelles ; 21 h. 25, « Night Ferry » ; 21 h. 40, Copenhague ; 23 h. 15, Varsovie ; 0 h. 15, Lille.

● PARIS-SAINT-LAZARE : 9 h. 2, Cherbourg ; 9 h. 15, Le Havre ; 10 h. 45, Rouen, Dieppe ; 17 h. 43, Le Havre ; 18 h. 15, Cherbourg ; 19 h. 7, Dieppe.

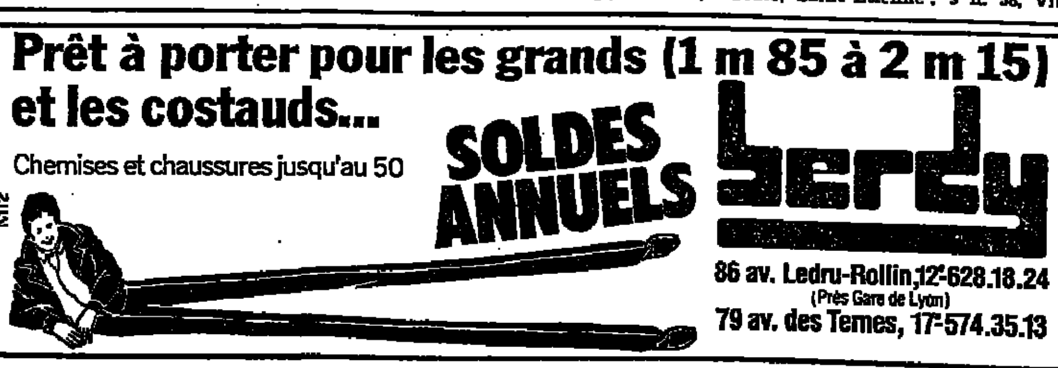
● PARIS-MONTPARNASSE : 7 h., Granville ; 8 h. 18, Le Croisic ; 8 h. 31, Brest, Quimper ; 14 h. 35, Brest, Quimper ; 18 h. 26, Rennes ; 19 h. 19, Le Croisic ; 19 h. 30, Granville.

● PARIS-AUSTERLITZ : 9 h. 10, Irun, correspondance vers Angers, La Rochelle, Royan et Tarbes ; 9 h. 38, Toulouse, correspondance vers Bourges et Montluçon ; 18 h. 19, Limoges ; 19 h. 23, Tours ; 21 h. 40, Béziers ; 22 h. 52, Clermont-Ferrand, 22 h. 53, Toulouse, correspondance vers Aurillac, Capdenac et Avignon ; 23 h. 56, Irun, correspondance vers La Rochelle et Tarbes.

● PARIS-LYON : 7 h. 42, Milan-Berne ; 8 h. 32, Turin, correspondances vers Saint-Gervais, Bourg-Saint-Maurice ; 8 h. 45, Clermont-Ferrand ; 9 h. 55, Avignon-Toulouse, correspondances vers Besançon, Grenoble et Saint-Etienne ; 9 h. 58, Vintimille, correspondances vers Besançon, Grenoble et Saint-Etienne ; 20 h. 39, « Rome-Express » ; 21 h. 46, Vintimille ; 22 h. 24, Marseille ; 23 h. 5, Genève, correspondances vers Evian, Saint-Gervais et Bourg-Saint-Maurice ; 23 h. 56, Venise.

BANLIEUE DE PARIS

Un service réduit représentant 20 à 25 % de la normale et renforcé aux heures de pointe sera assuré sur l'ensemble des lignes, à l'exception des sections suivantes : Esbly-Crécy, Bondy-Aulnay, Epone-Plaisir-Grignon, Brétigny-Dourdan, Brétigny - Etampes, Choisy-le-Roi - Massy-Palaiseau, qui ne seront pas desservies.



Le numéro du « Monde » daté 12 janvier 1980 a été tiré à 594 020 exemplaires.

A B C D F G H

